

GDF SUEZ

REDÉCOUVRONS L'ÉNERGIE

Rapport semestriel au 30 juin 2008



Profil du Groupe

L'un des premiers énergéticiens au niveau mondial, GDF SUEZ est présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval. En inscrivant la croissance responsable au cœur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement), il se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. GDF SUEZ s'appuie sur un portefeuille d'approvisionnement diversifié et un parc de production électrique flexible et performant pour proposer des solutions énergétiques innovantes aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises.

Chiffres clés

196 500 collaborateurs dont
134 500 dans l'énergie et les services
et 62 000 dans l'environnement

60 000 MW de capacités
de production électrique installées

74,3 milliards d'euros
de chiffre d'affaires en 2007
(donnée IFRS pro forma non auditée)

Electricité

5^{ème} producteur en Europe
1^{er} producteur indépendant dans le monde

Gaz naturel

1^{er} acheteur en Europe
1^{er} réseau de transport et de distribution
en Europe

Gaz naturel liquéfié

1^{er} importateur et acheteur de GNL
en Europe
20 navires méthaniers
(dont cinq en construction)

Services à l'énergie

1^{er} fournisseur en Europe

Environnement

2^{ème} fournisseur de services à
l'environnement (eau et propreté)
dans le monde

Sommaire

Rapport financier semestriel de Gaz de France **3**

Rapport d'activité	4
Comptes consolidés au 30 juin 2008	21
Notes aux comptes consolidés	34
Déclaration des personnes responsables du rapport financier semestriel	62
Rapport des commissaires aux comptes	63

Rapport financier semestriel de SUEZ **65**

Rapport d'activité	66
Comptes consolidés	77
Notes aux comptes consolidés	84
Déclaration des personnes responsables du rapport financier semestriel	109
Rapport des commissaires aux comptes	110

Résultats pro forma de GDF SUEZ **111**

1. Description de la transaction	112
2. Base de présentation	112
3. Calcul et affectation du coût du regroupement	113
4. Bilan pro forma de GDF SUEZ	114
5. Comptes de résultat pro forma de GDF SUEZ	116
6. Données historiques SUEZ	120
7. Données historiques Gaz de France	123
8. Calcul et affectation du coût d'acquisition	126
9. Autres ajustements pro forma	127

Perspectives d'avenir de GDF SUEZ **129**

Des positions commerciales et industrielles de premier plan dans toutes les branches	129
Des perspectives de croissance rentable	130

Le présent rapport financier semestriel comprend les états financiers résumés non audités du premier semestre clos le 30 juin 2008 de Gaz de France et de Suez, les rapports semestriels d'activité de Gaz de France et de Suez, ainsi que les comptes pro forma non audités du nouveau Groupe fusionné GDF SUEZ établis au 30 juin 2008, qui ont été examinés par le Comité d'audit du 28 août 2008 et par le Conseil d'Administration du 29 août 2008.

Le rapport financier semestriel 2008 se lit en complément des rapports financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils figurent dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés Financiers (AMF) le 18 mars 2008 sous le numéro D08-0122 pour Suez et enregistré le 15 mai 2008 sous la référence R08-056 pour Gaz de France (Les « Documents de référence 2007 »).

Le présent rapport financier comprend des déclarations prospectives relatives aux objectifs, aux stratégies et aux activités du Groupe GDF SUEZ.

Ces déclarations reflètent la vision actuelle du Groupe au sujet de ses activités et des marchés sur lesquels il exerce, ainsi que sur diverses estimations et hypothèses considérées raisonnables.

Les lecteurs sont informés que ces déclarations, fondées sur les données actuellement disponibles, sont soumises à des facteurs de risques et d'incertitudes qui sont notamment décrits dans les Documents de Référence et dans le document de fusion visé par l'AMF n° 08-126 le 13 juin 2008. Les résultats ou événements réels peuvent donc différer de ces informations et déclarations prospectives, auxquelles les lecteurs ne doivent accorder aucun caractère de certitude.

En outre, GDF SUEZ n'a pas d'obligation de mise à jour des informations prospectives contenues dans ce document, sous réserve des obligations d'information permanente pesant sur les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

Toutes les déclarations prospectives subséquentes, écrites ou verbales, formulées par la société ou en son nom sont expressément et intégralement tempérées par la présente mise en garde.

Rapport financier semestriel de Gaz de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ	4
1 Faits marquants du premier semestre 2008	4
2 Activité et résultats de la période	6
3 Structure financière	17
4 Données sur les actions en circulation	17
5 Opérations et projets récents de Gaz de France	19
COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2008	21
États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008	21
Compte de résultat consolidé	21
Bilan consolidé	22
Tableau des flux de trésorerie consolidés	24
État des produits et charges comptabilisés	25
Tableau de variation des capitaux propres	26
Annexes	27
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	34
Note 1 Informations par secteur d'activité	34
Note 2 Informations par zone géographique	42
Note 3 Résultat financier	43
Note 4 Actifs incorporels et corporels	46
Note 5 Capital	44
Note 6 Provisions (hors provisions pour avantages au personnel)	45
Note 7 Engagements de retraite et autres engagements envers le personnel	47
Note 8 Endettement financier net	52
Note 9 Disponibilités et équivalents de disponibilités	52
Note 10 Instruments financiers dérivés	53
Note 11 Information sur les risques	54
Note 12 Informations relatives aux parties liées	56
Note 13 Litiges, procédures judiciaires et d'arbitrage	57
Note 14 Événement postérieur à la clôture : fusion Gaz de France – SUEZ	58
DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	62
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	63

I RAPPORT D'ACTIVITE

1 | FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2008

Durant le premier semestre 2008, les principaux faits marquants ont été les suivants :

Poursuite du développement dans l'exploration-production

- En janvier, Gaz de France ouvre un bureau de représentation à Doha et signe un accord de partenariat avec Qatar Petroleum International (QPI). Cet accord prévoit le développement de la coopération entre Gaz de France et QPI à l'international, notamment dans les domaines de l'exploration-production, du gaz naturel liquéfié (GNL). Gaz de France est également préqualifié par Qatar Petroleum pour participer à un appel d'offres pour l'attribution de nouvelles licences offshore au Qatar.
- En juin, Gaz de France réalise une découverte de gaz naturel dans sa licence d'exploration-production de West El Burullus, en Egypte.

Renforcement des positions dans le secteur du GNL avec plusieurs avancées technologiques significatives

- En mars, Gaz de France reçoit sa première cargaison de GNL en provenance de Snohvit. Cette première livraison marque l'ouverture d'une nouvelle route d'approvisionnement en GNL qui représentera 700 millions de m³ de gaz en année pleine.
- En avril, Gaz de France et Shell signent un contrat d'approvisionnement de long terme portant sur un volume total de 10 milliards de m³ de GNL. Les livraisons débuteront au plus tard en 2014.
- En avril toujours, Gaz de France, en partenariat avec Technip, achève avec succès le processus de qualification d'un nouveau système de déchargement en mer de GNL par flexible. La qualification de ce nouveau flexible représente une première mondiale, ouvrant la voie à la construction d'une première unité flottante de GNL en mer.
- En mai, la filiale américaine de Gazprom (GMTUSA) et les partenaires du projet de terminal méthanier de regazéification canadien Rabaska (Gaz de France, Gaz Metro et Enbridge) concluent un accord prévoyant l'entrée au capital du terminal de GMTUSA qui devrait par ailleurs contracter la pleine capacité du terminal.
- Fin mai, Gaz de France et Höegh LNG AS signent un accord de partenariat en vue de la conception, la supervision de la construction et l'exploitation d'un navire utilisé comme Unité Flottante de Stockage et de Regazéification (navire-FSRU). Grâce à ce partenariat, la technologie la plus avancée sera intégrée au projet Triton, un projet GNL off-shore développé par Gaz de France dans la mer Adriatique.
- En juin, Gaz de France conclut un accord avec PowerGas, filiale à 100% de Singapore Power, pour une prise de participation à hauteur de 30% dans le projet de construction et d'exploitation du premier terminal GNL de Singapour (3 millions de tonnes par an de capacité initiale).

Croissance des capacités dans l'électricité conventionnelle et éolienne

- En février, Gaz de France et SUEZ acquièrent la centrale de Teesside en Grande-Bretagne. Cette centrale, d'une puissance installée de 1 875 MW est la plus puissance d'Europe. Le closing de la transaction s'est déroulé en avril.
- En février, Gaz de France acquiert la société Nass & Wind Technologie, spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens terrestres en France. Ce faisant, Gaz de France conforte sa position de leader de l'éolien en France avec une capacité installée de près de 145 MW début 2008.
- En avril, la filiale de Gaz de France Erelia inaugure l'extension du parc éolien «le Haut des Ailes» en Lorraine. Le parc compte désormais 22 éoliennes d'une puissance totale de 44 MW.

Mise en place d'une régulation incitative pour les activités de Distribution de gaz naturel en France

- En mars, le ministère en charge de l'énergie rend publique la proposition tarifaire de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) concernant le tarif d'accès des tiers au réseau de distribution de gaz naturel dont la mise en œuvre sera effective au 1^{er} juillet 2008.
- Cette proposition prévoit une progression de 5,6% du tarif au 1^{er} juillet 2008, un mécanisme de prise en compte des risques volumes et prix des énergies, des incitations à la productivité et à la qualité de service. Le taux de rémunération de la base d'actifs régulés passe de 7,25% à 6,75% (taux réel avant impôt). Ce nouveau tarif est valable pour une période de 4 ans.

Augmentations des tarifs réglementés du gaz naturel en France

- Au 1^{er} janvier et au 1^{er} mai, le gouvernement français décide de hausses tarifaires respectivement de 0,173 c€/kWh et de 0,264 c€/kWh.

Fusion Gaz de France/SUEZ – Remèdes (engagements pris par Gaz de France)

- Le 29 mai 2008, Cofathec, filiale de Gaz de France et le Groupe italien A2A signent le contrat de cession de Cofathec Coriance, spécialisée dans les réseaux de chaleur en France. Le prix payé s'établit à 44,6 millions d'euros. L'opération reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence.
- Le 20 juin 2008, Gaz de France conclut un accord avec EDF pour la cession de sa participation de 25,5% dans le capital de SPE, producteur belge d'électricité. Le montant de la transaction s'élève à 515 millions d'euros, auquel s'ajouterait un complément de prix après mise en œuvre des engagements pris par SUEZ vis-à-vis de l'Etat belge. Cette cession était notamment conditionnée au non-exercice par Centrica du droit de préemption dont il disposait. Le 22 juillet 2008, Centrica notifie son intention d'exercer son droit de préemption. La cession à Centrica sera définitive après l'approbation de l'opération par la Commission Européenne.

2 | ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA PÉRIODE

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Gaz de France sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IAS/IFRS publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2008.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. A ce titre, ils

doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 mais aussi compte tenu de l'évolution des principes comptables sur la période.

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, après prise en compte ou, selon le cas, à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Textes adoptés dans l'Union Européenne et d'application facultative au 30 juin 2008

La norme IFRS 8 «Secteurs opérationnels», remplacera de manière obligatoire la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Gaz de France n'a pas appliqué ce texte par anticipation. Ses conséquences sur l'évaluation et la présentation de l'information sectorielle sont en cours d'examen.

L'application de l'interprétation IFRIC 11 «Actions propres et transactions intragroupe» n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore adoptés dans l'Union Européenne au 30 juin 2008

Textes dont l'application anticipée au 30 juin 2008 est possible :

- | IFRIC 12 «Accords de concession de services», appliqué par anticipation par le Groupe dès les états financiers au 31 décembre 2006,
- | IFRIC 13 : «Programmes de fidélisation des clients». Le Groupe examine les différentes actions commerciales du Groupe : à ce jour, aucune action commerciale n'est identifiée comme relevant de cette interprétation,
- | IFRIC 14 : «IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction». IFRIC 14 n'a pas eu d'impact significatif compte tenu du régime particulier auquel Gaz de France est soumis.

Textes dont l'application anticipée au 30 juin 2008 n'est pas possible :

- | la norme IAS 23 révisée «Coûts d'emprunts», prévoyant la capitalisation obligatoire des coûts d'emprunt dans la valeur comptable des actifs, est applicable obligatoirement aux

exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Gaz de France n'anticipe pas d'effet significatif sur ses comptes,

- | la norme IAS 1 révisée «Présentation des Etats financiers», publiée le 6 septembre 2007 par l'IASB, entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- | l'amendement IAS 27 «Etats financiers consolidés et individuels», portant sur la détermination du coût d'une participation dans les états financiers, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009,
- | les amendements IAS 32 et IAS 1 «Instruments financiers : présentation», portant sur les instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et les obligations liées à la liquidation, sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009,
- | l'amendement IFRS 2 «Paiement fondé sur des actions», portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Jugement de la Direction et utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conduit la Direction de Gaz de France à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits à l'actif, au passif, en produits et en charges dans les états financiers ou dans les notes annexes.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont puisse disposer la Direction, sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes. Les principes comptables appliqués par le Groupe ainsi que les hypothèses ou estimations afférents aux domaines complexes qui requièrent un haut degré de jugement ou qui ont un impact significatif sur les états financiers sont validés par la Direction du Groupe et ont été préalablement approuvés par le Comité d'Audit.

Les résultats définitifs peuvent cependant diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations qui pourraient s'avérer différentes de celles envisagées.

Au titre du 1^{er} semestre 2008, les principales modifications aux estimations et hypothèses retenues pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2007 concernent le taux

d'actualisation utilisé pour calculer le montant de certaines provisions qui a été ajusté aux conditions actuelles du marché :

- provision pour renouvellement : 4,75% au 30 juin 2008, 4,5% au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007 ;
- provision pour reconstitution des sites en exploration-production : 4,75% au 30 juin 2008, 4,5% au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007 ;
- engagements de retraite : 5,25% au 30 juin 2008, 5% au 31 décembre 2007, 4,75% au 30 juin 2007 ;
- autres avantages au personnel : 5% au 30 juin 2008, entre 4,5% et 5% au 31 décembre 2007, 4,5% au 30 juin 2007.

A l'exception des taux d'actualisation et du recalage du modèle actuariel au 1^{er} janvier 2008 (Cf. ci-dessous), aucune autre hypothèse actuarielle entrant dans le calcul des engagements de retraite et autres engagements envers le personnel – l'inflation et l'augmentation des salaires en particulier – n'a été modifiée sur la période.

Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires sont les suivantes :

Avantages au personnel

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2008 a été calculé à partir d'une évaluation au 1^{er} janvier 2008 prenant en compte les effets de la réforme des retraites relevant du régime des IEG et les recalages du modèle actuariel associé et en projetant sur une demi-année l'engagement au compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture du premier semestre 2008. Les engagements de

retraite et autres engagements envers le personnel sont détaillés en Note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Impôts sur les résultats

La charge d'impôt (exigible et différée) sur le résultat de la période intermédiaire est calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt, la meilleure estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité ou groupe fiscal.

Saisonnalité de l'activité

Les résultats du Groupe sont influencés par l'aléa climatique lié au caractère saisonnier de la consommation de gaz naturel, traditionnellement plus forte au cours du premier semestre qui comprend les mois d'hiver.

En conséquence, les comptes intermédiaires ne peuvent servir de base d'extrapolation pour l'estimation du résultat et des flux de trésorerie annuels.

Facteurs de risque

La section Facteurs de risques (chapitre 4) du Document de référence 2007 de Gaz de France daté du 15 mai 2008 contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé. A l'exception du point développé ci-après, il n'est pas anticipé de risques ou d'incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

Le 22 mai 2008, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une procédure à l'encontre de Gaz de France relative à d'éventuelles infractions aux dispositions du Traité de la Communauté européenne régissant les abus de position dominante et les pratiques restrictives de concurrence. Comme indiqué par la Commission européenne elle-même dans son communiqué, l'ouverture d'une procédure signifie seulement que la Commission va conduire une enquête approfondie et en aucun cas qu'un manquement a été constaté. Selon la Commission européenne, l'enquête porte sur un comportement qui pourrait empêcher ou restreindre la libre concurrence sur le marché de la fourniture de gaz naturel en France, en raison, particulièrement, de la combinaison d'une réservation à long terme des capacités de transports et d'un réseau de contrats d'importation ainsi qu'en raison d'un sous-investissement dans les

structures de capacités d'importation. La Commission soutient que Gaz de France, ses filiales ainsi que les sociétés qu'elle contrôle, se rendent coupables de telles pratiques.

Par ailleurs, le 11 juin 2008, Gaz de France a reçu une communication de griefs de la Commission Européenne faisant état de présomptions de concertation avec E.ON ayant pour effet de restreindre la concurrence sur leurs marchés respectifs, en particulier en ce qui concerne les livraisons de gaz naturel transporté par le gazoduc MEGAL. Cette étape de la procédure vise à informer Gaz de France et E.ON des faits qui leur sont exactement reprochés et permet aux entreprises d'avoir accès aux informations détenues par la Commission. Cette communication de griefs est le prolongement d'une enquête ouverte par la Commission en mai 2006.

Gaz de France n'est pas en mesure de se prononcer sur les impacts éventuels de ces deux procédures initiées par la Commission européenne. Gaz de France continuera d'apporter son entier concours à la Commission européenne dans la poursuite de ces deux procédures afin de faire valoir pleinement tous ses droits.

2.1 CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

En millions d'euros	S1 2008	S1 2007	Var %
Chiffre d'affaires	16 864	13 778	+ 22%
Excédent brut opérationnel ⁽¹⁾ (avant dépenses de renouvellement)	3 811	3 110	+ 23%
Résultat opérationnel	2 767	2 326	+ 19%
Résultat net – part du Groupe	1 700	1 505	+ 13%
Résultat net et résultat net dilué par action ⁽²⁾	1,75	1,53	+ 14%

(1) L'excédent brut opérationnel donné dans le présent document s'entend avant dépenses de renouvellement (cf. annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2008 ; Note 1.2 « Réconciliation de l'excédent brut opérationnel avec les états financiers »).

(2) Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) : 971 386 en 2008 et 983 588 en 2007.

VENTES CONSOLIDÉES DE GAZ DU GROUPE GAZ DE FRANCE^(*)

En TWh	S1 2008	S1 2007
Segment Achat-Vente d'Énergie et Services	344	313
Segment Transport Distribution International	71	63
Segment Exploration Production	34	26
Éliminations des ventes intersegments	(38)	(32)
TOTAL VENTES GAZ GROUPE	411	370

(*) Y compris la quote-part du Groupe Gaz de France dans les ventes d'énergie réalisées par les sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

VENTES CONSOLIDÉES D'ÉLECTRICITÉ DU GROUPE GAZ DE FRANCE^(*)

En TWh	S1 2008	S1 2007
Segment Achat-Vente d'Énergie	12,9	9,2
Segment Transport Distribution International	4,5	7,8
Éliminations des ventes intersegments	(4,5)	(5,2)
TOTAL VENTES ELECTRICITÉ GROUPE	12,9	11,8

(*) Y compris la quote-part du Groupe Gaz de France dans les ventes d'énergie réalisées par les sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

2.1.1 Ces résultats semestriels s'expliquent principalement par trois facteurs :

- un contexte de marché de l'énergie porteur, particulièrement favorable aux activités Exploration-Production et GNL ;
- des conditions climatiques moins défavorables qu'au 1^{er} semestre 2007 ;
- l'augmentation de la production de l'activité Exploration-Production.

■ Néanmoins ces évolutions favorables ont été modérées par l'impact de la non-répercussion de la totalité des coûts dans les tarifs de distribution publique sur le premier semestre 2008.

Dans ce contexte, l'excédent brut opérationnel s'élève à 3 811 millions d'euros, en augmentation de 23% par rapport au premier semestre 2007, et le résultat opérationnel atteint 2 767 millions d'euros, en progression de 19%.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 700 millions d'euros au premier semestre 2008, en croissance de 13%.

2.1.2 Autres éléments

■ Prix du pétrole et taux de change

Cours moyens	S1 2008	S1 2007	Variations
Brent (en USD)	109,1	63,3	+ 73%
Parité EUR/USD	1,53	1,33	+ 15%
Brent (en EUR)	71,4	47,6	+ 50%

Variations de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues au cours des deux périodes comparées sont données dans le tableau ci-dessous :

Entité	Nature du mouvement	Date	Segment
EFOG	Consolidée par intégration proportionnelle (jusqu' alors mise en équivalence)	01/02/2007	Exploration-Production
ENERCI	Acquisition – consolidation par intégration globale	12/04/2007	Exploration-Production
Énergie Investimenti	Consolidée par intégration globale (jusqu' alors en proportionnelle)	26/09/2007	Transport Distribution International
Italcogim Énergie	Consolidée par intégration globale (mise en équivalence jusqu' en juin 2007, puis intégration proportionnelle jusqu' en septembre)	26/09/2007	Transport Distribution International
Erelia	Acquisition de 95% – consolidée par intégration globale	05/11/2007	Achat-Vente d'Énergie
SPE	Mise en équivalence (jusqu' alors consolidée par intégration proportionnelle)	30/11/2007	Transport Distribution International
Société Eoliennes de la Haute-Lys	Acquisition de 100% – consolidée par intégration globale	11/12/2007	Achat-Vente d'Énergie
Gasag	Mise en équivalence (jusqu' alors consolidée par intégration proportionnelle)	01/01/2008	Transport Distribution International
Termica Boffalora SRL	Acquisition de 70% – consolidée par intégration globale	01/01/2008	Services
Co Energy Power SRL	Acquisition de 100% – consolidée par intégration globale	01/02/2008	Services
GDF New Exploration BV	Acquisition d' une participation dans le champ d' Alam el Shawish West (Egypte) – consolidée par intégration globale	05/03/2008	Exploration-Production
Nass & Wind	Acquisition de 100% – consolidée par intégration globale	10/03/2008	Achat-Vente d'Énergie
Coriance	Déconsolidation du Groupe suite à une perte de contrôle	31/03/2008	Services
Teesside Power Limited	Acquisition de 50% – consolidée par intégration proportionnelle	25/04/2008	Achat-Vente d'Énergie

I Reclassements

Dans le cadre de la poursuite des reclassements relatifs à la nouvelle organisation du Groupe, des transferts non significatifs ont été apportés au titre du premier semestre 2007. Les impacts sur le chiffre d'affaires et sur l'excédent brut opérationnel par segment sont donnés ci-après :

Chiffre d'affaires <i>En millions d'euros</i>	2007 publié	Effets du reclassement	2007 retraité
Fourniture Énergie & Services			
Exploration – Production	784		784
Achat-Vente d'Énergie	10 259	(11)	10 248
Services	908		908
Infrastructures			
Transport-Stockage	1 179	+ 11	1 190
Distribution France	1 541		1 541
Transport Distribution International	2 571		2 571
Éliminations & autres	(3 464)		(3 464)
TOTAL GROUPE	13 778		13 778

Excédent brut opérationnel <i>En millions d'euros</i>	2007 publié	Effets du reclassement	2007 retraité
Fourniture Énergie & Services			
Exploration – Production	531		531
Achat-Vente d'Énergie	756	+ 4	760
Services	57		57
Infrastructures			
Transport-Stockage	765	(4)	761
Distribution France	686		686
Transport Distribution International	300		300
Éliminations & autres	15		15
TOTAL GROUPE	3 110		3 110

2.2 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires, de l'excédent brut opérationnel, du résultat opérationnel et des investissements ventilés par secteur d'activité.

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent brut opérationnel		
	2008	2007	Var. %	2008	2007	Var. %
Pôle Fourniture d'Énergie et de Services						
Exploration-Production	1 296	784	+ 65%	923	531	+ 74%
Achat-Vente d'Énergie	12 598	10 248	+ 23%	984	760	+ 29%
Services	989	908	+ 9%	75	57	+ 32%
Pôle Infrastructures						
Transport-Stockage	1 293	1 190	+ 9%	826	761	+ 9%
Distribution France	1 689	1 541	+ 10%	765	686	+ 12%
Transport Distribution International	2 798	2 571	+ 9%	264	300	- 12%
Éliminations, autres et non alloué	(3 799)	(3 464)		(26)	15	
TOTAL GROUPE	16 864	13 778	+ 22%	3 811	3 110	+ 23%

En millions d'euros	Résultat opérationnel			Investissements ⁽¹⁾		
	2008	2007	Var. %	2008	2007	Var. %
Pôle Fourniture d'Énergie et de Services						
Exploration-Production	712	367	+ 94%	361	261	+ 38%
Achat-Vente d'Énergie	878	709	+ 24%	159	203	- 22%
Services	49	34	+ 44%	15	18	- 17%
Pôle Infrastructures						
Transport-Stockage	624	586	+ 6%	499	309	+ 61%
Distribution France	408	406	-	289	279	+ 4%
Transport Distribution International	204	232	- 12%	62	67	- 8%
Éliminations, autres et non alloué	(108)	(8)		13	11	
TOTAL GROUPE	2 767	2 326	+ 19%	1 398	1 148	+ 22%

(1) Investissements d'équipement y compris dépenses de renouvellement, dépenses d'exploration et investissements en location-financement.

2.2.1 Les résultats du Pôle Fourniture d'énergie et de Services

2.2.1.1 Exploration-Production

Le **chiffre d'affaires** du Segment Exploration-Production s'élève à 1 296 millions d'euros contre 784 millions d'euros pour la même période de 2007, soit une progression de 65% (63% à périmètre constant).

Cette hausse très significative du chiffre d'affaires résulte de l'augmentation de la production d'hydrocarbures, amorcée à fin 2007 avec les mises en production de la Norvège, du Royaume-Uni et des Pays-Bas : la production totale d'hydrocarbures atteint 25,7 Mbep contre 20,7 Mbep (y compris EFOG) sur S1 2007, soit + 24%.

Elle s'explique également par la poursuite d'un environnement de prix très favorable :

- | le prix moyen du Brent en €/bl est en hausse de 50% par rapport au 1^{er} semestre 2007,
- | le prix moyen du gaz naturel sur le NBP britannique a plus que doublé sur la période, atteignant 24,3 €/MWh sur le 1^{er} semestre 2008 contre 10,7 €/MWh sur le 1^{er} semestre 2007.

Production totale d'hydrocarbures (sociétés consolidées)

Mbep	S1 2008	S1 2007	Variations
Productions combinées	25,7	20,7	+ 24%
Gaz	18,7	14,7	+ 27%
Liquides	7,0	6,0	+ 17%

L'**excédent brut opérationnel** du segment augmente de 74% de semestre à semestre et atteint 923 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008, bénéficiant tout comme le chiffre d'affaires de l'augmentation de la production et de l'environnement de prix très favorable.

Dans une moindre mesure, l'excédent brut opérationnel du segment est impacté par l'augmentation des coûts techniques liés à la mise en production de nouveaux champs.

Le **résultat opérationnel** du segment Exploration Production a pratiquement doublé par rapport au 1^{er} semestre 2007 pour atteindre 712 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008. Le résultat opérationnel du segment est tiré par les mêmes éléments

favorables que le chiffre d'affaires et l'excédent brut opérationnel et reste très partiellement impacté par l'augmentation des amortissements dus à la mise en production de nouveaux champs.

Les **investissements d'équipement** (hors exploration) s'élèvent à 274 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 224 millions d'euros au premier semestre 2007. Les investissements 2008 ont été réalisés pour 68% en Norvège, 11% aux Pays-Bas, 7% en Allemagne, 6% au Royaume-Uni et 8% pour les autres régions.

Les **dépenses d'exploration** s'établissent à 87 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 37 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette progression est liée à un programme de forages au premier semestre 2008 plus soutenu : 9 puits forés avec 5 succès (dont 2 en Egypte, 1 au Royaume-Uni, 1 en Allemagne, 1 en Norvège) contre 4 puits terminés au 1^{er} semestre 2007 (dont 2 succès en Norvège).

2.2.1.2 Achat-Vente d'énergie

L'activité du segment Achat-Vente d'Énergie sur le 1^{er} semestre 2008 s'inscrit dans un environnement caractérisé par :

- | des conditions climatiques moins défavorables qu'au 1^{er} semestre 2007 (- 7,4 TWh au 1^{er} semestre 2008 contre - 24,5 TWh au 1^{er} semestre 2007) ;
- | l'augmentation des tarifs administrés du gaz naturel de 0,173 c€/kWh en moyenne au 1^{er} janvier 2008 complétée d'une augmentation de 0,264 c€/kWh au 1^{er} mai 2008 ;
- | des conditions de marché permettant de tirer profit du portefeuille d'approvisionnement.

Le chiffre d'affaires du segment Achat-Vente d'Énergie s'établit à 12 598 millions d'euros contre 10 248 millions d'euros à périmètre équivalent⁽¹⁾, en progression de 23% (16% à climat moyen).

Ventes de gaz naturel

Les ventes de gaz du segment Achat-Vente d'Énergie s'élèvent à 344 TWh, en augmentation de 31 TWh par rapport au 1^{er} semestre 2007. Elles progressent de 14 TWh à climat moyen.

Les **ventes de gaz naturel aux clients particuliers en France** s'élèvent à 77 TWh contre 65 TWh au 1^{er} semestre 2007. Elles sont en légère progression à climat moyen.

Les **ventes à la clientèle d'affaires France** s'établissent à 140 TWh à fin juin 2008. Ces ventes progressent à climat moyen de 1,5 TWh par rapport au 1^{er} semestre 2007.

En Europe, les ventes sur ces mêmes segments atteignent 63 TWh en progression de 5 TWh par rapport au 1^{er} semestre 2007.

Les **ventes court terme et autres ventes** progressent de 4 TWh pour atteindre 64 TWh sur le 1^{er} semestre 2008.

(1) Cf. reclassements non significatifs décrits au § 2.1.2 ci-dessus «Autres éléments».

Ventes de gaz naturel par segment Achat-Vente d'Énergie

En TWh	S1 2008	S1 2007
Total France, dont	229	208
<i>Résidentiel individuel</i>	77	65
<i>Clientèle d'affaires</i>	90	88
<i>Grands clients industriels et commerciaux</i>	50	42
<i>Autres clients</i>	12	13
Total Europe, dont	70	65
<i>Grands clients industriels et commerciaux</i>	63	58
<i>Autres clients</i>	7	7
Ventes court terme	45	40
TOTAL SEGMENT ACHAT-VENTE D'ÉNERGIE	344	313

Ventes d'électricité

Les **ventes d'électricité** du segment s'élèvent à 13 TWh sur le premier semestre 2008, en hausse de + 4 TWh (+ 41%).

Cette hausse est liée à l'accroissement d'activité en Espagne et en France. Le nombre de clients en France atteint 395 000 au 30 juin 2008.

Le chiffre d'affaires de cette activité a par ailleurs été impacté à la hausse à la suite de l'acquisition conjointement avec SUEZ de la centrale de Teesside en Grande-Bretagne (puissance totale installée de 1 875 MW).

L'**excédent brut opérationnel** du segment Achat Vente d'Énergie progresse de 224 millions d'euros pour atteindre 984 millions d'euros.

L'évolution de l'excédent brut opérationnel (+ 29%), portée par les conditions climatiques moins défavorables qu'au 1^{er} semestre 2007, s'explique notamment par des conditions de marché très favorables qui ont permis au Groupe de tirer profit de son portefeuille de GNL. Néanmoins, cette évolution est modérée par l'impact de la non-répercussion de la totalité des coûts dans les tarifs de distribution publique sur le premier semestre 2008.

Le **résultat opérationnel** du segment progresse dans la même mesure que l'excédent brut opérationnel et atteint 878 millions d'euros à fin juin 2008, en progression de 24% par rapport au 1^{er} semestre 2007.

Les **investissements d'équipement** du segment Achat Vente d'Énergie s'élèvent à 159 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2008 contre 203 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2007 et concernent essentiellement la construction de centrales à cycle combiné gaz et d'investissements dans l'éolien.

2.2.1.3 Services

Le **chiffre d'affaires** du segment Services s'élève à 989 millions d'euros à fin juin 2008 contre 908 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007. A périmètre constant, le chiffre d'affaire du segment est en hausse de 9% (+ 7,8% à climat moyen).

Cette évolution s'explique par le bon dynamisme de l'activité, principalement en France.

L'**excédent brut opérationnel** du segment progresse de 18 millions d'euros à 75 millions d'euros. Il bénéficie de l'intégration des centrales de cogénération en Italie acquises en 2008. A périmètre constant, l'EBO progresse de 11 millions d'euros grâce au développement des activités multi-techniques.

Le **résultat opérationnel** du segment s'élève à 49 millions d'euros à fin juin 2008 contre 34 millions au 1^{er} semestre 2007, en ligne avec l'évolution de l'excédent brut opérationnel.

Les **investissements d'équipement** du segment Services s'élèvent à 15 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2008 contre 18 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2007.

2.2.2 Les résultats du Pôle Infrastructures

2.2.2.1 Transport-Stockage

Le **chiffre d'affaires** du segment Transport-Stockage s'établit sur la période à 1 293 millions d'euros, en progression de 9% par rapport au premier semestre 2007.

Ce chiffre d'affaires est tiré par l'évolution favorable des prix des prestations de stockage (+ 9% au 1^{er} avril 2007 et + 2,8% au 1^{er} avril 2008) ainsi que par le succès des ventes aux enchères de capacités (7 TWh, dont 1 TWh de capacité restituable, à comparer à 5,7 TWh l'an passé). La croissance de l'activité s'explique également par une hausse des souscriptions sur le réseau de Transport français ainsi que par l'entrée dans ce segment des activités de stockage en Allemagne⁽²⁾, complétées d'éléments non récurrents associés aux activités de propane du Groupe. Hors ces effets de périmètre et éléments non récurrents, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 5,6%.

L'**excédent brut opérationnel** s'établit à 826 millions d'euros, en croissance de 9% par rapport au premier semestre 2007. Hors effets périmètre et non récurrents, la croissance de la performance s'établit à 5,6% et provient, pour la plus grande partie, des activités de stockage.

Le **résultat opérationnel** passe de 586 millions d'euros au premier semestre 2007 à 624 millions d'euros au premier semestre 2008, en augmentation de 6%.

Les **investissements d'équipement** du segment Transport-Stockage réalisés au premier semestre 2008 s'élèvent à 499 millions d'euros contre 309 millions d'euros pour le premier semestre 2007. Cette croissance très significative s'explique principalement par la hausse des investissements de fluidification des échanges engagés sur le réseau de transport, et de développement des capacités de stockage.

2.2.2.2 Distribution France

Le **chiffre d'affaires** du segment Distribution France ressort à 1 689 millions d'euros, en progression de 10% par rapport au premier semestre 2007. Cette évolution s'explique principalement par l'impact du retour à des conditions climatiques moins défavorables que durant le premier semestre 2007. Les volumes acheminés sont en croissance de 19,2 TWh entre les deux semestres, dont 17,6 TWh liés au climat. A climat moyen et

hors impact de l'interprétation IFRIC 12, la croissance du chiffre d'affaires s'établit à 3,1%.

L'**excédent brut opérationnel** s'établit à 765 millions d'euros, à comparer aux 686 millions d'euros du premier semestre 2007. Cette croissance de 12% tient principalement à l'impact de l'effet climatique.

Le **résultat opérationnel** passe de 406 millions d'euros au premier semestre 2007 à 408 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette progression limitée est liée à l'augmentation de la dotation à la provision pour renouvellement.

Les **investissements d'équipement** du segment Distribution France s'élèvent à 289 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 279 millions d'euros au premier semestre 2007.

Les investissements de développement représentent 40% du total.

2.2.2.3 Transport Distribution International

Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2008 de l'activité Transport Distribution International s'établit à 2 798 millions d'euros contre 2 571 millions d'euros, en hausse de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2007.

A périmètre équivalent et hors effets de change, cette hausse atteint les 13% en lien avec les fortes hausses du prix du gaz et de l'électricité au Royaume-Uni, les augmentations tarifaires intervenues dans plusieurs pays européens, et un climat plus favorable qu'au premier semestre 2007.

L'**excédent brut opérationnel** du segment Transport Distribution International s'élève à 264 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 300 millions d'euros au premier semestre 2007, soit une baisse de 12%. Hors effets de change, périmètre et changements de méthode de consolidation, l'excédent brut opérationnel est en hausse de 6%, en lien en particulier avec un climat 2008 plus favorable que celui constaté au premier semestre 2007.

Le **résultat opérationnel** atteint 204 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 232 millions d'euros au premier semestre 2007.

Les **investissements d'équipement** du segment Transport Distribution International s'élèvent à 62 millions d'euros (67 millions d'euros au premier semestre 2007). Ils comprennent notamment 31 millions d'euros d'investissements d'équipement réalisés par Distrigaz Sud en Roumanie et 14 millions d'euros réalisés par SPP en Slovaquie.

(2) Jusqu'alors localisées au sein du segment Exploration-Production.

2.3 LES AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS

2.3.1 Du résultat opérationnel au résultat net

Le **résultat opérationnel** au 30 juin 2008 s'établit à 2 767 millions d'euros en augmentation de 441 millions d'euros par rapport au 30 juin 2007 (+ 19%).

Outre l'augmentation de l'excédent brut opérationnel entre les deux périodes, cette variation est impactée par l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions résultant notamment de mises en production de nouveaux champs de l'activité Exploration-Production et par l'augmentation de la dotation à la provision pour renouvellement sur l'activité Distribution France.

Le **résultat financier** s'établit à - 160 millions d'euros, en recul de 61 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007. Cette évolution découle :

d'un coût de l'endettement financier brut en amélioration de 8 millions d'euros, passant de - 132 millions d'euros à - 123 millions d'euros, étant précisé que 94% de la dette est libellée en euros et que l'essentiel de la part à taux variable est indexée sur l'Euribor, la diminution de l'endettement brut moyen compense la hausse des taux dans la zone Euro (77 points de base pour l'Euribor 3 mois),

d'un résultat sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en augmentation de 1 million d'euros : l'Eonia capitalisé qui sert de benchmark aux placements de trésorerie est passé de 3,77% au premier semestre 2007 à 4,06% au premier semestre 2008 (+ 29 bp),

d'un recul des autres produits et charges financiers qui représentent une charge de 101 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 31 millions au premier semestre 2007. Cette baisse résulte essentiellement de résultats de change et de produits sur comptes courants moins favorables qu'au premier semestre 2007 et de charges de désactualisation supérieures en 2008 par suite de l'augmentation des taux d'intérêt.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 78 millions d'euros en augmentation de 26 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007, principalement en raison du changement de méthode de consolidation de certaines participations.

La **charge d'impôt** s'élève à 948 millions d'euros contre 735 millions d'euros au premier semestre 2007. Le taux effectif d'impôt augmente à 36,3% sur le premier semestre 2008 contre 33,1% au premier semestre 2007 en raison principalement de la part croissante de l'activité E&P, fortement imposée, dans les résultats du Groupe.

Au total, le **résultat net consolidé Part du Groupe** s'élève à 1 700 millions d'euros au premier semestre 2008, en augmentation de 13% par rapport au premier semestre 2007.

2.3.2 Les principaux éléments du Tableau des Flux de Trésorerie

Le **cash flow opérationnel** avant dépenses de renouvellement, impôt et variation du besoin en fonds de roulement s'établit à 3 900 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 3 066 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le **besoin en fonds de roulement** est en diminution de 620 millions d'euros sur le semestre essentiellement en raison de la saisonnalité de l'activité.

Les **investissements** totaux s'élèvent à 2 001 millions d'euros au premier semestre 2008.

Les investissements d'équipement sont en progression de 22% à 1 398 millions d'euros tirés principalement par les activités de Transport-Stockage (+ 61%), d'Exploration-Production (+ 38%, dont 30 millions d'euros de dépenses d'exploration passées en charges), et par la Production d'électricité ; ils comprennent également 87 millions d'euros de dépenses de renouvellement et 5 millions d'euros d'investissements financés en crédit-bail.

Les autres investissements s'établissent à 603 millions d'euros, dont 579 millions d'euros de croissance externe (principalement les acquisitions de 50% de la centrale de Teesside, de la société Nass & Wind, d'une participation de 45% dans la licence d'Alam El Shawish West en Egypte ainsi que de deux sociétés exploitant des cogénérations en Italie).

Les **produits de cession d'actifs** s'élèvent à 78 millions d'euros et concernent principalement la cession d'une participation dans la société polonaise ECW.

3 | STRUCTURE FINANCIÈRE

Les **fonds propres** s'élevaient à 18 086 millions d'euros au 30 juin 2008, en diminution de 415 millions d'euros.

Le nombre d'actions existantes au 30 juin 2008 est de 983 871 988, dont 26 028 793 actions autodétenues.

L'**endettement financier net** du Groupe (hors effet des instruments financiers dérivés) au 30 juin 2008 est de 2 864 millions d'euros contre 2 734 millions d'euros à fin 2007 soit une augmentation de 130 millions d'euros.

Le ratio «Endettement net sur fonds propres» ressort à 15,8% contre 14,8% à fin 2007.

L'**endettement financier brut** avant effet des couvertures, au 30 juin 2008 est de 5 960 millions d'euros. L'endettement brut est à 71% à long terme et à 43% à taux fixe avant effets de couvertures. Après couverture, la part de l'endettement brut à taux fixe est de 64%. L'endettement financier brut est principalement porté par la maison-mère et 94% de la dette brute est libellée en euros.

Gaz de France dispose d'un crédit syndiqué multidevises de 3 000 millions d'euros à échéance 2012 qui a pour objet de financer les besoins généraux du Groupe et de servir de support

aux programmes de financement court terme. Cette facilité n'est pas utilisée en 2008.

Gaz de France dispose également de programmes de financement court terme *via* un programme de billets de trésorerie qui a été porté en 2008 à 2 000 millions d'euros et *via* un programme global d'Euro Commercial Paper et d'US Commercial Paper de 1 000 millions de dollars américains. Au 30 juin 2008, seul le programme de billets de trésorerie était utilisé à hauteur de 761 millions d'euros :

les **dividendes versés** en 2008 s'élevaient à 1 250 millions d'euros dont 1 214 millions d'euros par Gaz de France et 36 millions d'euros correspondant aux dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

la **dette long terme** de Gaz de France est notée au 30 juin 2008 AA- et Aa1, respectivement par Standard & Poor's et Moody's, sous surveillance avec perspective négative pour les deux agences depuis le 27 février 2006.

Les notes à court terme de Gaz de France ont été confirmées aux meilleurs niveaux soit A-1+ chez Standard & Poor's et P-1 chez Moody's.

4 | DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le capital social de la Société s'élève à 983 871 988 euros, composé de 983 871 988 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

Au 30 juin 2008, le capital de la Société se répartissait comme suit :

Actionnaires	Pourcentage du capital
Etat	79,8%
Individuels et institutionnels	15,5%
Salariés	2,0%
Autocontrôle	2,7%

Actionnariat salarié – Plan d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale Mixte de Gaz de France du 19 mai 2008 a autorisé, dans sa onzième résolution, le Conseil d'administration à attribuer gratuitement un nombre maximal d'actions égal à 0,2% du capital social de Gaz de France.

Le Conseil d'administration de Gaz de France, réuni en date du 28 mai 2008, a décidé de mettre en œuvre un plan mondial d'attribution gratuite d'actions.

Ce plan «Actions + 2008», qui reprend les principes fondamentaux du précédent plan d'attribution gratuite d'actions lancé en 2007,

prévoit l'attribution immédiate de droits à actions, qui donneront lieu à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans et pour une partie des titres sous réserve de la satisfaction de conditions de performance à l'attribution gratuite d'actions le 1^{er} juin 2010.

Ces actions devront être conservées 2 ans au minimum, jusqu'en juin 2012.

Aucun autre instrument de capitaux propres n'a été attribué au cours du 1^{er} semestre 2008.

Autocontrôle

Contrat de liquidité

Gaz de France a souscrit un contrat de liquidité en application d'une décision du Conseil d'administration du 26 avril 2006. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005. Il a été conclu avec une banque désignée «animateur» pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Au 30 juin 2008, Gaz de France ne détient aucune action d'autocontrôle dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Sur le 1^{er} semestre 2008, le nombre d'actions achetées est égal au nombre d'actions vendues et s'élève à 2 865 185. Le montant des achats s'élève à 116,4 millions d'euros et le montant des ventes à 116,6 millions d'euros, dégageant ainsi une plus value de 0,2 million d'euros.

Les liquidités non utilisées pour les achats d'actions ont été investies par Rothschild & Cie Banque dans une SICAV monétaire et ont généré des plus-values d'un montant total de 0,7 million d'euros pour le 1^{er} semestre 2008.

Au 30 juin 2008, les moyens disponibles sur le compte de liquidité s'élevaient à 61,8 millions d'euros.

Rachat d'actions pour annulation

Par ailleurs, le Conseil d'administration de Gaz de France a décidé le 19 décembre 2007 de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions en vue de leur annulation, préalablement autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2007. Ce programme de rachat, d'un montant maximal de 24 500 000 actions, a été intégralement réalisé au 1^{er} semestre 2008, pour un total de 983,0 millions d'euros.

Stock d'actions en couverture du plan d'attribution gratuite d'actions de 2007

Au 30 juin 2008, Gaz de France détenait 1 528 793 actions propres affectées à cet objectif.

1 530 000 actions avaient été acquises par la société au second semestre 2007 en couverture de ce plan, et 1 207 actions ont fait l'objet au 1^{er} semestre 2008 d'une livraison anticipée aux bénéficiaires ou à leurs ayants droit (cas de décès ou invalidité).

Au total, Gaz de France détenait au titre des trois objectifs mentionnés ci-dessus, un stock d'autocontrôle de 26 028 793 actions.

Les actions propres détenues en portefeuille à la clôture dans ce cadre sont portées en déduction des capitaux propres.

5 | OPÉRATIONS ET PROJETS RÉCENTS DE GAZ DE FRANCE

5.1 FUSION

Le 16 juillet 2008, l'Assemblée Générale Mixte de Gaz de France s'est réunie pour statuer sur le projet de fusion avec SUEZ. L'ensemble des 44 résolutions qui portaient principalement sur les conditions financières de la fusion, l'adaptation des statuts et la composition du nouveau conseil d'administration a été approuvé à une forte majorité.

La fusion entre Gaz de France et SUEZ a été définitivement réalisée le 22 juillet 2008 à 00h00. Le premier Conseil d'administration de GDF SUEZ s'est réuni le 22 juillet 2008. Les objectifs financiers de GDF SUEZ sont exposés dans la section «Perspectives d'avenir de GDF SUEZ» du présent rapport financier semestriel.

5.2 OPÉRATIONS ET PROJETS RÉCENTS

5.2.1 Nouveaux contrats

Le 2 juillet 2008, Gaz de France et Bulgargaz Holding ont signé un accord de partenariat stratégique dans les domaines de la sécurité d'alimentation en gaz naturel et du développement du marché gazier en Europe du Sud Est.

Le 7 juillet 2008, Gaz de France entre sur le marché du stockage italien en créant, avec Acea et Gas Plus, une joint-venture pour la conversion du gisement déplété en stockages de gaz naturel sur le site de «San Benedetto del Tronto», situé dans la région des Marches. Pour participer à ce développement, Gaz de France et Acea s'étaient déjà associés sur la base de participations respectives de 70% et de 30%.

Le 22 juillet 2008, le Conseil d'administration de GDF SUEZ a décidé de mettre en œuvre deux contrats de liquidité, afin de favoriser la liquidité des transactions portant sur les actions de la société et la régularité des cotations sur Euronext Paris et Euronext Bruxelles, ainsi que d'éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance de marché. Le dimensionnement total de ces contrats de liquidité a été fixé à 165 millions d'euros.

Le 30 juillet 2008, GDF SUEZ a remporté un contrat pour la construction et l'exploitation de la centrale électrique et de dessalement d'eau de mer Shuweihat 2.

L'offre publique initiale (OPI) de la Sohar Power Company (SPC) s'est conclue avec succès le 30 juillet 2008. Quelques 9 730 000 actions SPC, représentant 35% des capitaux propres de la société, ont été vendues au prix de 1 350 rial omanais (environ 3,51 USD) pour un total de 35 MUSD.

Le 12 août 2008, le gouvernement français a décidé d'augmenter les tarifs réglementés de vente du gaz naturel de 0,237 c€ par kilowattheure en moyenne.

Le 14 août 2008, GDF SUEZ a remporté l'appel d'offres pour la privatisation de la société Izgaz, société de distribution et de vente de gaz naturel en Turquie. Détenue jusqu'à présent par la municipalité d'Izmit, Izgaz est le troisième distributeur de gaz naturel en Turquie, après celui d'Istanbul et Ankara.

5.2.2 Perspectives tarifaires

Le 28 juillet 2008, le ministère en charge de l'énergie rend publique la proposition tarifaire de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) concernant le tarif d'accès au réseau de transport de gaz naturel (ATRT 4) dont la mise en œuvre est prévue au 1^{er} janvier 2009.

Cette proposition, qui s'inscrit dans la continuité des évolutions apportées en 2008 au tarif d'accès des tiers au réseau de Distribution, prévoit une progression de 6% du tarif moyen au 1^{er} janvier 2009, un élargissement du compte de régularisation des charges et des produits, et des incitations à la productivité et à la qualité de service. Le taux de base de rémunération de la base d'actifs régulés reste inchangé à 7,25%(taux réel avant impôt). Ce nouveau tarif sera valable pour une période de 4 ans.

Cette proposition a été transmise pour approbation par la CRE à l'Etat qui a engagé une consultation auprès des parties prenantes. L'Etat rendra sa décision d'ici le 18 septembre prochain.

GDF SUEZ entend finaliser dans les meilleurs délais le nouveau contrat de service public pour la période 2008-2010. Ce contrat devrait notamment fixer les dispositions relatives à l'évolution des tarifs en distribution publique pour les trois prochaines années.

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

I COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2008

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2008

N.B. : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un léger écart au niveau des totaux ou variations.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Ventes d'énergie		15 028	11 958	23 737
Ventes de services		1 836	1 820	3 690
Chiffre d'affaires		16 864	13 778	27 427
Consommations externes		(11 587)	(9 446)	(19 131)
Charges de personnel		(1 302)	(1 307)	(2 628)
Autres produits opérationnels		358	320	530
Autres charges opérationnelles		(624)	(336)	(792)
Amortissements et provisions		(942)	(683)	(1 532)
Résultat opérationnel		2 767	2 326	3 874
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	64	102
Coût de l'endettement financier brut		(123)	(132)	(272)
Coût de l'endettement financier net	3	(59)	(68)	(170)
Autres produits financiers	3	333	204	467
Autres charges financières	3	(434)	(235)	(607)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		78	52	99
Résultat avant impôt		2 685	2 279	3 663
Impôts sur les résultats		(948)	(735)	(1 153)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DU GROUPE		1 737	1 544	2 510
Part du Groupe		1 700	1 505	2 472
Intérêts minoritaires		37	39	38
		1 737	1 544	2 510
Résultat net et résultat net dilué par action (<i>en euros</i>) – part du Groupe		1,75	1,53	2,51

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF		30 juin 2008	31 décembre 2007
<i>En millions d'euros</i>	Notes	Net	Net
Actifs non courants			
Écarts d'acquisition	4	1 825	1 755
Actifs incorporels du domaine concédé	4	5 522	5 612
Autres immobilisations incorporelles	4	899	883
Immobilisations corporelles	4	18 327	17 705
Participations mises en équivalence		1 182	814
Actifs financiers non courants		1 424	1 612
Instruments financiers dérivés non courants		67	73
Actifs d'impôts différés		76	79
Autres actifs non courants		573	658
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		29 895	29 191
Actifs courants			
Stocks et en-cours		2 000	1 808
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		6 914	7 732
Créance d'impôts		374	233
Autres débiteurs		2 190	1 465
Instruments financiers dérivés courants		6 236	2 538
Titres de placements		150	238
Disponibilités et équivalents de disponibilités	9	2 946	2 973
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		20 810	16 987
TOTAL ACTIF (I À II)		50 705	46 178

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

PASSIF <i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2008	31 décembre 2007
Capitaux propres – part du Groupe			
Capital	5	984	984
Prime d'émission		1 789	1 789
Réserves et résultats consolidés		14 353	14 923
Écarts de conversion		385	257
TOTAL CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE (I)		17 511	17 953
INTÉRÊTS MINORITAIRES (II)		575	548
TOTAL CAPITAUX PROPRES		18 086	18 501
Passifs non courants			
Provisions pour avantages au personnel	7	1 003	1 118
Provisions	6	6 367	6 088
Passifs d'impôts différés		2 707	2 634
Titres participatifs	8	624	624
Dettes financières	8	3 671	3 966
Instruments financiers dérivés non courants		7	11
Autres passifs non courants		196	287
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (III)		14 575	14 728
Passifs courants			
Provisions	6	213	161
Dettes envers le personnel		642	571
Dettes financières	8	1 665	1 355
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 256	3 699
Impôts exigibles		761	529
Autres dettes fiscales		1 339	1 086
Autres dettes		4 204	3 055
Instruments financiers dérivés courants		5 964	2 493
TOTAL PASSIFS COURANTS (IV)		18 044	12 949
TOTAL PASSIF (I À IV)		50 705	46 178

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
I – Flux nets des activités opérationnelles			
Résultat avant impôt	2 685	2 279	3 663
Amortissements, dépréciation des actifs long terme	805	745	1 529
Provisions	224	38	266
Dépenses d'exploration	51	30	103
Autres	135	(26)	343
Cash flow opérationnel avant impôt, dépenses de renouvellement et variation du Besoin en fonds de roulement	3 900	3 066	5 904
Dépenses de renouvellement des ouvrages du domaine concédé	(87)	(101)	(247)
Variation du Besoin en fonds de roulement opérationnel	620	1 461	232
Stocks	(203)	487	176
Créances clients et comptes rattachés actifs et passifs	806	2 319	(569)
Dettes fournisseurs	(399)	(1 254)	101
Autres créances et dettes	416	(91)	524
Impôts payés	(864)	(550)	(1 111)
Flux nets des activités opérationnelles (I)	3 569	3 876	4 778
II – Flux nets des investissements			
1. Investissements			
Investissements d'équipement	(1 212)	(1 021)	(2 552)
Investissements d'exploration directement passés en charges	(30)	(20)	(59)
Investissements en titres de participation et assimilés	(579)	(68)	(275)
Autres investissements	(88)	(93)	(165)
Sous-total	(1 909)	(1 202)	(3 051)
2. Désinvestissements et autres ressources			
Subventions et contributions de tiers	4	6	11
Produits de cessions d'actifs corporels, incorporels et titres de participation	78	127	196
Réduction des autres actifs financiers	37	59	85
Intérêts reçus	58	52	95
Dividendes reçus	34	24	41
Sous-total	211	268	428
Flux nets des Investissements (1 + 2) II	(1 698)	(934)	(2 623)
III – Disponible après financement des investissements (I + II) III	1 871	2 942	2 155

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
IV – Flux nets des financements			
Augmentation de capital et des primes	15	17	47
Rachats sur actions propres	(983)	1	(49)
Dividendes versés	(1 250)	(1 083)	(1 095)
Souscriptions d'emprunts	785	209	903
Remboursements d'emprunts	(277)	(391)	(1 132)
Opérations sur titres de placements	49	(104)	108
Intérêts payés	(146)	(110)	(185)
Flux nets des financements (IV)	(1 807)	(1 461)	(1 403)
V – Variations de change, de méthodes et divers (V)	(35)	106	-
VI – VARIATION DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V) VI	29	1 587	752
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 327	1 575	1 575
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 356	3 162	2 327

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008			30 juin 2007			31 décembre 2007		
	Part Groupe	Part minoritaires	Total	Part Groupe	Part minoritaires	Total	Part Groupe	Part minoritaires	Total
Résultat de la période	1 700	37	1 737	1 505	39	1 544	2 472	38	2 510
Écarts actuariels sur avantages au personnel	(48)	1	(47)	169	-	169	260	(9)	251
Ajustements de juste valeur sur instruments financiers de couverture	50	7	57	85	(3)	82	192	(1)	191
Ajustements de juste valeur sur actifs disponibles à la vente	(93)	-	(93)	117	-	117	193	-	193
Écarts de conversion	128	(2)	126	55	29	84	(92)	(27)	(119)
Impôts différés	2	(2)	-	(105)	1	(104)	(158)	3	(155)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	39	4	43	321	27	348	395	(34)	361
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	1 739	41	1 780	1 826	66	1 892	2 867	4	2 871

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Autocontrôle	Primes	Réserves de juste valeur et autres	Réserves	Résultat	Écarts de conversion	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2007	984		1 789	(191)	10 968	2 298	349	16 197	466	16 663
Résultat de la période						1 505		1 505	39	1 544
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres				266			55	321	27	348
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS				266		1 505	55	1 826	66	1 892
Résultat affecté en réserves					2 298	(2 298)				
Dividendes distribués (1,10 euro par action)					(1 082)			(1 082)	(10)	(1 092)
Autres variations					12			12	34	46
Capitaux propres au 30 juin 2007	984		1 789	75	12 196	1 505	404	16 953	556	17 509
Résultat de la période						967		967	(1)	966
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres				221			(147)	74	(61)	13
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS				221		967	(147)	1 041	(62)	979
Résultat affecté en réserves										
Dividendes distribués (1,10 euro par action)									(2)	(2)
Autres variations		(51)			10			(41)	56	15
Capitaux propres au 31 décembre 2007	984	(51)	1 789	296	12 206	2 472	257	17 953	548	18 501
Résultat de la période						1 700		1 700	37	1 737
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres				(89)			128	39	4	43
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS				(89)		1 700	128	1 739	41	1 780
Résultat affecté en réserves					2 472	(2 472)				
Dividendes distribués (1,26 euro par action)					(1 214)			(1 214)	(36)	(1 250)
Autres variations		(983)			16			(967)	22	(945)
Capitaux propres au 30 juin 2008	984	(1 034)	1 789	207	13 480	1 700	385	17 511	575	18 086

ANNEXES

A. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Base de préparation de l'information financière

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Gaz de France sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IAS/IFRS publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2008.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. À ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 mais aussi compte tenu de l'évolution des principes comptables sur la période.

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, après prise en compte ou, selon le cas, à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

2. Textes adoptés dans l'Union européenne et d'application facultative au 30 juin 2008

La norme IFRS 8 «Secteurs opérationnels», remplacera de manière obligatoire la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Gaz de France n'a pas appliqué ce texte par anticipation. Ses conséquences sur l'évaluation et la présentation de l'information sectorielle sont en cours d'examen.

L'application de l'interprétation IFRIC 11 «Actions propres et transactions intragroupe» n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe.

3. Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore adoptés dans l'Union européenne au 30 juin 2008

Textes dont l'application anticipée au 30 juin 2008 est possible

- IFRIC 12 «Accords de concession de services», appliqué par anticipation par le Groupe dès les états financiers au 31 décembre 2006.
- IFRIC 13 : «Programmes de fidélisation des clients». Le Groupe examine les différentes actions commerciales du Groupe : à ce jour, aucune action commerciale n'est identifiée comme relevant de cette interprétation.
- IFRIC 14 : «IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction». IFRIC 14 n'a pas eu d'impact significatif compte tenu du régime particulier auquel Gaz de France est soumis.

Textes dont l'application anticipée au 30 juin 2008 n'est pas possible

- La norme IAS 23 révisée «Coûts d'emprunts», prévoyant la capitalisation des coûts d'emprunt dans la valeur comptable des actifs, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Gaz de France n'anticipe pas d'effet significatif sur ses comptes.
- La norme IAS 1 révisée «Présentation des Etats financiers», publiée le 6 septembre 2007 par l'IASB, entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.
- L'amendement IAS 27 «Etats financiers consolidés et individuels», portant sur la détermination du coût d'une participation dans les états financiers, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.
- Les amendements IAS 32 et IAS 1 «Instruments financiers : présentation», portant sur les instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et les obligations liées à la liquidation, sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

■ L'amendement IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

4. Jugements de la Direction et utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conduit la Direction de Gaz de France à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits à l'actif, au passif, en produits et en charges dans les états financiers ou dans les notes annexes.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations de la Direction, sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes. Les principes comptables appliqués par le Groupe ainsi que les hypothèses ou estimations afférents aux domaines complexes qui requièrent un haut degré de jugement ou qui ont un impact significatif sur les états financiers sont validés par la Direction du Groupe et ont été préalablement approuvés par le Comité d'Audit.

Les résultats définitifs peuvent cependant diverger sensiblement de ces estimations en fonction de situations qui pourraient s'avérer différentes de celles envisagées.

Au titre du 1^{er} semestre 2008, les principales modifications aux estimations et hypothèses retenues pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2007 concernent le taux d'actualisation utilisé pour calculer le montant de certaines provisions qui a été ajusté aux conditions actuelles du marché :

- provision pour renouvellement : 4,75% au 30 juin 2008, 4,5% au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007 ;
- provision pour reconstitution des sites en exploration-production : 4,75% au 30 juin 2008, 4,5% au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007 ;
- engagements de retraite : 5,25% au 30 juin 2008, 5% au 31 décembre 2007, 4,75% au 30 juin 2007 ;
- autres avantages au personnel : 5% au 30 juin 2008, entre 4,5% et 5% au 31 décembre 2007, 4,5% au 30 juin 2007.

À l'exception des taux d'actualisation et du recalage du modèle actuariel au 1^{er} janvier 2008 (Cf. ci-dessous), aucune autre

hypothèse actuarielle entrant dans le calcul des engagements de retraite et autres engagements envers le personnel – l'inflation et l'augmentation des salaires en particulier – n'a été modifiée sur la période.

5. Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont les suivantes :

■ Avantages au personnel

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2008 a été calculé à partir d'une évaluation au 1^{er} janvier 2008 prenant en compte les effets de la réforme des retraites relevant du régime des IEG et les recalages du modèle actuariel associé et en projetant sur une demi-année l'engagement compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture du premier semestre 2008. Les engagements de retraite et autres engagements envers le personnel sont détaillés en Note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

■ Impôts sur les résultats

La charge d'impôt (exigible et différée) sur le résultat de la période intermédiaire est calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt, la meilleure estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité ou groupe fiscal.

6. Saisonnalité de l'activité

Les résultats du Groupe sont influencés par l'aléa climatique lié au caractère saisonnier de la consommation de gaz naturel, traditionnellement plus forte au cours du premier semestre qui comprend les mois d'hiver.

En conséquence, les comptes intermédiaires ne peuvent servir de base d'extrapolation pour l'estimation du résultat et des flux de trésorerie annuels.

B. COMPARABILITÉ DES EXERCICES

1. Transactions majeures

1.1 Nouvelles sociétés consolidées au premier semestre 2008

Nom de la filiale	Pays	Secteur d'activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Date
Teesside Power Limited	Grande-Bretagne	Achat-Vente d'Énergie	50%	I.P.	25/04/2008
Nass & Wind	France	Achat-Vente d'Énergie	100%	I.G.	10/03/2008
GDF New Exploration BV (licence Alam El Shawish)	Pays-Bas	Exploration-Production	100%	I.G.	05/03/2008
Co Energy Power SRL	Italie	Services	100%	I.G.	01/02/2008
Termica Boffalora SRL	Italie	Services	70%	I.G.	01/01/2008

I.G. : intégration globale.

I.P. : intégration proportionnelle.

Le 25 avril 2008, Gaz de France a acquis, conjointement avec SUEZ, la société britannique Teesside Power Limited qui détient une centrale électrique à cycle combiné. L'acquisition s'est traduite par la constatation d'un écart d'acquisition de 26 millions d'euros sur des bases provisoires, le Groupe ayant la possibilité de finaliser l'identification et l'évaluation des actifs acquis et passifs assumés jusqu'en avril 2009.

Le 10 mars 2008, Gaz de France a acquis 100% du groupe Nass & Wind, spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens terrestres en France. L'acquisition s'est traduite par la constatation d'un écart d'acquisition de 128 millions d'euros sur des bases provisoires, le Groupe ayant la possibilité de finaliser l'identification et l'évaluation des actifs acquis et passifs assumés jusqu'en mars 2009.

Le 5 mars 2008, Gaz de France a conclu l'acquisition d'une participation de 45% dans la licence d'exploration-production d'Alam El Shawish West en Egypte, portée par GDF New Exploration BV.

Début 2008, Cofathec, filiale de Gaz de France, a acquis les sociétés Co Energy Power SRL et Termica Boffalora SRL, qui détiennent 6 centrales de cogénération. L'acquisition s'est traduite par la constatation d'un écart d'acquisition de 5 millions d'euros pour la société Co Energy Power SRL et 7 millions d'euros pour la société Termica Boffalora SRL sur des bases provisoires, le Groupe ayant la possibilité de finaliser l'identification et l'évaluation des actifs acquis et passifs assumés jusqu'en décembre 2008.

Les impacts de ces nouvelles sociétés sur le bilan se résument comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008
Immobilisations incorporelles	2
Immobilisations corporelles	551
Disponibilités et équivalents de disponibilités	20
Autres actifs	105
TOTAL ACTIF (I)	678
Dettes financières	96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13
Autres passifs	180
TOTAL PASSIF (II)	289
Intérêts minoritaires (III)	9
Juste valeur des actifs nets acquis (I) – (II) – (III)	380
Écart d'acquisition	166
Coût d'acquisition total	546
Disponibilités et équivalents de disponibilités acquis	(20)
Décaissements de la période liés aux acquisitions	526

Les principales incidences de ces nouvelles sociétés sur le compte de résultat sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008
Chiffre d'affaires	234
Résultat opérationnel	19
Résultat net – part du Groupe	13

1.2 Acquisition du premier semestre 2007

Le 12 avril 2007, Gaz de France a racheté à EDF la participation de 51% qu'elle détenait dans Enerci, société d'exploration-production,

portant ainsi sa participation dans Enerci à 100%. Enerci détient 12% d'un gisement off-shore situé en Côte d'Ivoire.

Cette acquisition n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

2. Changements de méthode de consolidation

2.1 Changement du premier semestre 2008

Le 31 décembre 2007, Gaz de France n'a pas renouvelé le pacte d'actionnaires qui lui permettait d'exercer un contrôle conjoint sur le groupe Gasag avec son partenaire Vattenfall.

En conséquence, le groupe Gasag est comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2008 par mise en équivalence (au taux inchangé de 31,57%), ce qui conduit à éliminer les valeurs suivantes au bilan en leur substituant la valeur des titres mis en équivalence :

<i>En millions d'euros</i>	
Écart d'acquisition	206
Autres immobilisations incorporelles	14
Immobilisations corporelles	479
Immobilisations financières	97
Autres actifs non courants	4
Stocks	27
Créances clients	158
Autres actifs courants	46
Disponibilités et équivalents de disponibilités	9
TOTAL ACTIF (I)	1 040
Intérêts minoritaires	14
Provisions	65
Dettes financières	362
Autres passifs	226
TOTAL PASSIF (II)	667
VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE (I) - (II)	373

2.2 Changement du premier semestre 2007

Le 1^{er} février 2007, une modification du pacte d'actionnaires (sans participation complémentaire) avec le partenaire de la

société d'exploration-production britannique EFOG a conféré à Gaz de France un contrôle conjoint de cette société, justifiant sa consolidation par intégration proportionnelle, alors qu'elle était auparavant comptabilisée par mise en équivalence.

La consolidation par intégration proportionnelle a conduit à éliminer les titres mis en équivalence en leur substituant à cette date les valeurs suivantes au bilan :

<i>En millions d'euros</i>	
Immobilisations corporelles	212
Créances clients et comptes rattachés	18
Autres créances	21
Disponibilités et équivalents de disponibilités	113
TOTAL ACTIF (I)	364
Provisions	16
Passifs d'impôts différés	66
Autres passifs	26
TOTAL PASSIF (II)	108
VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE (I) – (II)	256

3. Retraitement des périodes de comparaison

Auparavant, certains comptes des filiales du secteur financier faisaient l'objet d'un classement particulier :

- les produits de l'activité crédit à la clientèle de Solfea, ainsi que la marge brute comptable dégagée par les activités de Gaselys, étaient inscrits sous la rubrique «produits des activités du secteur financier» au sein du chiffre d'affaires ;

- les crédits à la clientèle relevaient des postes actifs courants ou actifs non courants du secteur financier ;

- le refinancement des crédits à la clientèle était inscrit en passifs courants ou passifs non courants du secteur financier.

Afin de fournir une meilleure information financière et conformément à la recommandation de l'AMF, ces comptes ne font plus l'objet d'un classement particulier.

Les reclassements de présentation des périodes de comparaison sont les suivants :

30 juin 2007 <i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007 retraité	30 juin 2007 publié en 2007	Reclassements
Ventes d'énergie	11 958	11 917	41
Ventes de services	1 820	1 816	4
Produits des activités du secteur financier		45	(45)
Chiffre d'affaires	13 778	13 778	

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

31 décembre 2007 <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2007 retraité	31 décembre 2007 publié en 2007	Reclassements
Ventes d'énergie	23 737	23 644	93
Ventes de services	3 690	3 681	9
Produits des activités du secteur financier		102	(102)
Chiffre d'affaires	27 427	27 427	
Actifs financiers non courants	1 612	1 447	165
Actifs non courants du secteur financier		165	(165)
Actifs non courants	29 191	29 191	
Stocks	1 808	1 790	18
Créances	9 430	8 816	614
Instruments financiers dérivés courants	2 538	2 639	(101)
Actifs courants du secteur financier		531	(531)
Actifs courants	16 987	16 987	
Autres passifs non courants	287	161	126
Passifs non courants du secteur financier		126	(126)
Passifs non courants	14 728	14 728	
Provisions et dettes	5 786	5 756	30
Autres dettes fiscales	1 086	852	234
Autres dettes	3 055	2 705	350
Instruments financiers dérivés courants	2 493	2 529	(36)
Passifs courants du secteur financier		578	(578)
Passifs courants	12 949	12 949	

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 | INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Comparabilité des périodes

Certaines activités ont fait l'objet, en 2008, de reclassement entre les segments sur l'ensemble des périodes présentées.

Le principal reclassement concerne l'activité non liée au gaz naturel (butane, propane) de Gaz de France : secteur TS (auparavant AVE).

Secteurs d'activité

La segmentation repose sur des structures de gestion et de reporting internes : un secteur d'activité regroupe un sous-ensemble d'activités ou d'entités opérationnelles, chaque entité étant gérée séparément et fournissant une information financière et de gestion régulièrement disponible.

Les activités du Groupe sont déclinées en six secteurs d'activité regroupés en deux pôles, Fourniture d'énergie et de services et Infrastructures.

Le pôle **Fourniture d'énergie et de services (Four. Ener. Serv.)** regroupe les secteurs d'activité suivants :

Exploration-Production (E&P)

Le Groupe Gaz de France dispose *via* ses filiales et participations d'un portefeuille d'actifs pétroliers et gaziers, principalement des actifs productifs en Mer du Nord et en Allemagne, et des champs en exploration et en développement en Algérie et en Egypte. L'activité Exploration-Production vend une part importante de ses productions à l'activité Achat-Vente d'Énergie.

Achat-Vente d'Énergie (AVE)

Ce segment regroupe les activités de négoce, de trading et des services associés. Les ventes concernent l'ensemble des clients : résidentiels, tertiaires et autres sociétés énergétiques. En France elles sont réalisées principalement par Gaz de France. Les ventes de gaz aux grands comptes en France, Allemagne et Belgique ainsi que d'électricité en Angleterre sont principalement assurées par Gaz de France. L'activité de trading est portée par Gaselys. Les services associés relèvent essentiellement de Savelys.

Services (SER)

L'activité de Services consiste en l'offre de services complémentaires à la fourniture d'énergie, principalement :

- conduite et maintenance d'installations de production de chaleur ou de froid, maintenance industrielle (groupe Cofathec),
- installations en environnement contrôlé, gestion d'unités industrielles (groupe Cofathec),
- production d'électricité (groupe Finergaz),
- Gaz Naturel Véhicules (GNVert).

Le pôle **Infrastructures (Infrastr.)** regroupe l'ensemble des activités en matière de transport et de distribution, réparties entre les segments :

Transport – Stockage (TS)

Le réseau de transport du gaz en France est exploité par la filiale GRTgaz pour le compte de Gaz de France et, en application des directives européennes, pour le compte de tiers. Ce segment comprend également les réseaux Megal (Sud de l'Allemagne) et Segeo (Belgique), ainsi que la gestion des terminaux méthaniers et des installations de stockage en France.

Distribution France (DIF)

Ce segment regroupe la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution en France – investissement, renouvellement, maintenance – assurées par Gaz de France en 2007 et cédées à la filiale GrDF au 31 décembre 2007, principalement destinés à l'acheminement du gaz pour son compte propre et pour le compte de tiers. Les réseaux de distribution sont exploités sous un régime de concessions accordées par les collectivités locales.

Transport et Distribution International (TDI)

Le Groupe dispose de participations dans plusieurs sociétés de transport et de distribution de gaz, principalement en Europe (Allemagne, Hongrie, Slovaquie, Portugal, Roumanie) et au Mexique.

En général, ces entités assurent aussi la commercialisation du gaz. Ce segment regroupe également la vente de gaz hors Europe continentale (notamment Angleterre).

Autres

Ce segment regroupe les contributions des entités holdings et celles dédiées au financement centralisé du Groupe, ainsi que les sociétés à vocation immobilière.

Éléments non alloués

Les charges et produits non alloués comprennent principalement des frais centraux, des frais de recherche et développement ainsi que divers produits non directement affectables aux activités.

Les immobilisations non allouées regroupent les actifs du siège, ceux affectés à la recherche et ceux de la Direction du Personnel.

1.1 Compte de résultat

Groupe Gaz de France (en millions d'euros – données comparatives retraitées – cf. paragraphe C.1.1. Comparabilité des périodes ci-avant)

a) Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	30 juin 2008			30 juin 2007			31 décembre 2007		
	CA externe	Cessions internes	Total	CA externe	Cessions internes	Total	CA externe	Cessions internes	Total
Four. Ener. Serv.	13 468	1 005	14 473	10 738	938	11 676	21 156	1 822	22 978
Infrastructures	3 373	2 398	5 771	2 990	2 280	5 270	6 167	4 545	10 712
Autres	10	249	259	39	135	174	79	282	361
Non alloué	13	284	297	11	258	269	25	504	529
Éliminations	-	(3 936)	(3 936)	-	(3 611)	(3 611)	-	(7 153)	(7 153)
TOTAL	16 864	-	16 864	13 778	-	13 778	27 427	-	27 427

b) Autres indicateurs

	Excédent brut opérationnel(**)		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv	1 982	1 348	2 336
Infrastructures	1 855	1 747	3 311
Autres	17	13	65
Non alloué	(43)	2	(46)
TOTAL	3 811	3 110	5 666

(**) Avant dépenses de renouvellement et paiement en actions – cf. Note 1.2.

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

	Résultat opérationnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv.	1 639	1 110	1 785
Infrastructures	1 236	1 224	2 110
Autres	(26)	(9)	47
Non alloué	(82)	1	(68)
TOTAL	2 767	2 326	3 874

	Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv.	35	38	68
Infrastructures	43	14	31
Autres	-	-	-
Non alloué	-	-	-
TOTAL	78	52	99

c) Éléments inclus dans le résultat opérationnel

	Frais de personnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv.	499	501	972
Infrastructures	593	632	1 295
Autres	36	15	45
Non alloué	174	159	316
TOTAL	1 302	1 307	2 628

	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv.	322	251	544
Infrastructures	465	474	935
Autres	14	15	27
Non alloué	3	4	7
TOTAL	804	744	1 513

	Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv.	-	1	18
Infrastructures	-	(1)	(2)
Autres	-	-	(2)
Non alloué	-	-	-
TOTAL	-	-	14

Pôle Fourniture d'Énergie et de Services (en millions d'euros – données comparatives retraitées – cf. paragraphe C.1.1. Comparabilité des périodes ci-avant)

a) Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	30 juin 2008			30 juin 2007			31 décembre 2007		
	CA externe	Cessions internes	Total	CA externe	Cessions internes	Total	CA externe	Cessions internes	Total
E&P	961	335	1 296	597	187	784	1 293	424	1 717
AVE	11 562	1 036	12 598	9 287	961	10 248	18 162	1 856	20 018
SER	945	44	989	854	54	908	1 701	106	1 807
Éliminations	-	(410)	(410)	-	(264)	(264)	-	(564)	(564)
TOTAL	13 468	1 005	14 473	10 738	938	11 676	21 156	1 822	22 978

b) Autres indicateurs

	Excédent brut opérationnel (**)		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	923	531	1 127
AVE	984	760	1 080
SER	75	57	129
TOTAL	1 982	1 348	2 336

(**) Avant dépenses de renouvellement et paiement en actions – cf. Note 1.2.

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

	Résultat opérationnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	712	367	755
AVE	878	709	948
SER	49	34	82
TOTAL	1 639	1 110	1 785

	Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	-	11	11
AVE	36	27	57
SER	(1)	-	-
TOTAL	35	38	68

c) Éléments inclus dans le résultat opérationnel

	Frais de personnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	59	49	103
AVE	247	239	464
SER	193	213	405
TOTAL	499	501	972

	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	214	168	377
AVE	81	60	123
SER	27	23	44
TOTAL	322	251	544

	Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	-	1	11
AVE	-	-	7
SER	-	-	-
TOTAL	-	1	18

Pôle Infrastructures (en millions d'euros – données comparatives retraitées – cf. paragraphe C.1.1. Comparabilité des périodes ci-avant)

a) Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	30 juin 2008			30 juin 2007			31 décembre 2007		
	CA externe	Cessions internes	Total	CA externe	Cessions internes	Total	CA externe	Cessions internes	Total
TS	314	979	1 293	219	971	1 190	510	2 006	2 516
DIF	302	1 387	1 689	219	1 322	1 541	517	2 559	3 076
TDI	2 757	41	2 798	2 552	19	2 571	5 140	62	5 202
Éliminations	-	(9)	(9)	-	(32)	(32)	-	(82)	(82)
TOTAL	3 373	2 398	5 771	2 990	2 280	5 270	6 167	4 545	10 712

b) Autres indicateurs

	Excédent brut opérationnel (**)		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	826	761	1 529
DIF	765	686	1 291
TDI	264	300	491
TOTAL	1 855	1 747	3 311

(**)

Avant dépenses de renouvellement et paiement en actions – cf. Note 1.2.

	Résultat opérationnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	624	586	1 177
DIF	408	406	552
TDI	204	232	381
TOTAL	1 236	1 224	2 110

	Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalences		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	6	4	2
DIF	-	-	-
TDI	37	10	29
TOTAL	43	14	31

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

I c) Éléments inclus dans le résultat opérationnel

	Frais de personnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	152	151	300
DIF	336	367	711
TDI	105	114	284
TOTAL	593	632	1 295

	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	181	182	357
DIF	232	217	453
TDI	52	75	125
TOTAL	465	474	935

	Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	-	-	-
DIF	-	-	-
TDI	-	(1)	(2)
TOTAL	-	(1)	(2)

1.2 Réconciliation de l'EBO avec les états financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Cash-flow opérationnel avant impôt, dépenses de renouvellement et variation du BFR	3 900	3 066	5 904
Plus ou moins-values sur cessions	-	78	71
Dépenses d'exploration	(51)	(30)	(103)
Charges de retraites	103	28	(4)
Éléments sans effets de trésorerie liés aux instruments financiers dérivés	(46)	15	(145)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	(88)	(61)	(65)
Autres	(7)	14	8
Excédent brut opérationnel avant dépenses de renouvellement et paiement en actions	3 811	3 110	5 666

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Résultat opérationnel	2 767	2 326	3 874
Amortissements et provisions	942	683	1 532
Paiement en actions	15	-	13
Dépenses de renouvellement	87	101	247
Excédent brut opérationnel avant dépenses de renouvellement et paiement en actions	3 811	3 110	5 666

1.3 Autres indicateurs

Groupe Gaz de France

	Investissements d'équipement (y.c. dépenses de renouvellement et crédit-bail)		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Four. Ener. Serv	535	482	1 064
Infrastructures	850	655	1 704
Autres	8	7	30
Non alloué	5	4	12
TOTAL	1 398	1 148	2 810

Pôle Fourniture d'Énergie et de Services

	Investissements d'équipement (y.c. dépenses de renouvellement et crédit-bail)		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
E&P	361	261	630
AVE	159	203	391
SER	15	18	43
TOTAL	535	482	1 064

Pôle Infrastructures

	Investissements d'équipement (y.c. dépenses de renouvellement et crédit-bail)		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
TS	499	309	796
DIF	289	279	724
TDI	62	67	184
TOTAL	850	655	1 704

NOTE 2 | INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

L'information sectorielle de niveau secondaire repose sur un découpage par zones géographiques sur lesquelles s'exerce l'activité du Groupe :

- France ;
- Europe hors France ;
- Reste du Monde.

Le chiffre d'affaires est ventilé :

- par origine, en fonction de la zone géographique d'émission des ventes ;
- par destination, par affectation à la zone géographique à laquelle correspond la localisation du bénéficiaire de la vente ou de la prestation.

Les autres indicateurs du Groupe sont ventilés par origine de localisation.

2.1 Zone géographique d'origine

	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre
			2007			2007
France	13 376	11 015	21 659	1 738	1 653	2 548
Europe hors France	5 300	4 087	8 570	993	621	1 232
Reste du monde	147	140	273	37	52	94
Éliminations	(1 959)	(1 464)	(3 075)	-	-	-
TOTAL	16 864	13 778	27 427	2 767	2 326	3 874

2.2 Chiffre d'affaires par zone géographique de destination

	Chiffre d'affaires		
	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
France	9 796	8 176	16 066
Grande-Bretagne	1 765	1 379	2 725
Benelux	1 158	1 036	2 075
Italie	1 206	646	1 548
Hongrie	405	366	691
Allemagne	536	579	1 156
Autres pays d'Europe	1 667	1 303	2 604
Reste du monde	331	293	562
TOTAL	16 864	13 778	27 427

NOTE 3 | RÉSULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Cout de l'endettement financier net	(59)	(68)	(170)
Autres éléments financiers :			
<i>Autres produits financiers :</i>			
Gains de change non liés à la dette	134	43	146
Gains sur instruments dérivés de change et de taux	42	7	27
Dividendes reçus	30	24	42
Rendement attendu des actifs de couverture des engagements envers le personnel	56	46	90
Autres produits	71	84	162
Sous-total produits	333	204	467
<i>Autres charges financières :</i>			
Pertes de change non liées à la dette	(100)	(8)	(72)
Pertes sur instruments dérivés de change et de taux	(55)	(6)	(27)
Désactualisation des provisions pour avantages au personnel	(68)	(63)	(130)
Désactualisation des autres provisions	(176)	(148)	(304)
Autres charges	(35)	(10)	(74)
Sous-total charges	(434)	(235)	(607)
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS	(101)	(31)	(140)

NOTE 4 | ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

<i>En millions d'euros</i>	Écarts d'acquisition	Concessions (y.c. en-cours)	Autres Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31 décembre 2007	1 958	11 121	1 163	26 945	41 187
Augmentations		135	81	1 218	1 434
Diminutions		(4)		(90)	(94)
Variation de périmètre (*)	(22)	(76)	(24)	(44)	(166)
Écarts de conversion	91		(7)	107	191
Autres	1	13	3	22	39
Valeur brute au 30 juin 2008	2 028	11 189	1 216	28 158	42 591
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre 2007	203	5 509	280	9 240	15 232
Dotations aux amortissements		195	45	564	804
Reprises d'amortissement sur cessions et retraits		(3)		(50)	(53)
Pertes de valeur -Dotations				5	5
Pertes de valeur – Reprises				(5)	(5)
Variation de périmètre (*)		(34)	(11)	32	(13)
Écarts de conversion			1	31	32
Autres			2	14	16
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 30 juin 2008	203	5 667	317	9 831	16 018
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	1 755	5 612	883	17 705	25 955
Valeur nette comptable au 30 juin 2008	1 825	5 522	899	18 327	26 573

(*) Voir B.1.1 pour les nouvelles sociétés consolidées et B.2.1 pour les changements de méthode de consolidation.

Engagements d'investissements d'équipement (y compris actifs incorporels)

<i>Obligations Contractuelles</i> <i>En millions d'euros</i>	Paiements dus par période			
	Total	A moins d'un an	D'un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements d'investissements d'équipement	2 153	1 025	1 090	38
Autres investissements	30	4	25	1
TOTAL	2 183	1 029	1 115	39

Les engagements d'investissements s'élèvent à 2 183 millions d'euros et concernent principalement :

- 45 millions d'euros relatifs à l'achèvement du terminal méthanier de Fos Cavaou dont la mise en service initialement prévue pour le second semestre 2008 est repoussée au premier semestre 2009 ;

- 392 millions d'euros relatifs à la construction de centrales à cycles combinés gaz ;

- 860 millions d'euros relatifs aux engagements d'investissement du secteur Exploration-Production (dont 775 millions d'euros en 2008 et 2009).

NOTE 5 | CAPITAL

5.1 Composition du capital social

Capital social ⁽¹⁾	30 juin 2008	31 décembre 2007
Nombre d'actions émises et entièrement libérées ⁽²⁾	983 871 988	983 871 988
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-	-
Nombre total d'actions composant le capital social	983 871 988	983 871 988

(1) Valeur nominale 1 euro.

(2) Dont 26 028 793 actions au titre de l'autocontrôle au 30 juin 2008 (cf. Note 5.2 et 5.3).

Chaque action confère un droit de vote simple.

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Le résultat par action dilué est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions composant le capital en tenant compte des éventuels instruments dilutifs. Au 30 juin 2008, il n'existe aucun instrument de dilution.

5.2 Programme de rachat d'actions

En application d'une décision du Conseil d'Administration du 19 décembre 2007, Gaz de France a mis en œuvre un programme de rachat de ses propres actions en vue de leur annulation. Ce programme porte sur un maximum de 24 500 000 actions, soit environ 2,5% du capital de la société. A ce titre, Gaz de France a racheté 24 500 000 actions au 30 juin 2008.

Gaz de France a souscrit un contrat de liquidité en application d'une décision du Conseil d'Administration du 26 avril 2006. Ce

contrat signé est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005.

Les actions propres détenues en portefeuille à la clôture sont portées en déduction des capitaux propres.

5.3 Attribution gratuite d'actions au personnel

Plan 2008

L'Assemblée générale mixte de Gaz de France du 19 mai 2008 a autorisé, dans sa onzième résolution, le Conseil d'administration à attribuer gratuitement un nombre maximal d'actions égal à 0,2% du capital social de Gaz de France. Le Conseil d'administration de Gaz de France, réuni en date du 28 mai 2008, a décidé de mettre en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions. Cette attribution donne droit à recevoir gratuitement des actions de la société, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans et pour une partie des titres sous réserve de la satisfaction de conditions de performance.

Plan 2007

Le Conseil d'administration de Gaz de France, réuni en date du 20 juin 2007, avait également mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions, sur autorisation de l'Assemblée générale mixte de Gaz de France du 23 mai 2007. Cette attribution donne également droit à recevoir gratuitement des actions de la société, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans et pour une partie des titres sous réserve de la satisfaction de conditions de performance.

Le Groupe a couvert ses engagements par des rachats de titres.

Description du modèle d'évaluation pour les instruments attribués

En application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, Gaz de France a évalué la juste valeur des biens ou services reçus pendant

la période en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres ainsi attribués.

L'évaluation est effectuée à la date d'octroi. La juste valeur d'une action attribuée correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, ajusté d'une part pour la perte de dividende attendu pendant la période d'acquisition de deux ans et d'autre part de la période d'inaccessibilité attachée aux titres. Le coût attaché à cette inaccessibilité n'est pas significatif. Le taux d'actualisation appliqué est un taux sans risque.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel, linéairement entre la date d'octroi et la date à laquelle les conditions d'attributions sont levées avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Compte tenu du nombre de droits à attribution gratuite d'actions distribués le 28 mai 2008, la charge maximale représentative de la juste valeur des actions qui pourraient ainsi être attribuées, sous réserve de la satisfaction des conditions de performance fixées par le Conseil d'administration de Gaz de France, est une charge de 59 millions d'euros hors impôts sur la base de 1,5 million de titres.

Elle sera ajustée en fonction des éventuelles révisions relatives aux hypothèses afférentes aux taux de départs effectifs intervenus au cours de la période et au respect des conditions de performance. Elle sera définitivement fixée sur la base du nombre d'actions effectivement distribuées à l'issue de cette période.

Au titre des plans d'attribution d'actions gratuites 2007 et 2008, une charge de 15 millions d'euros hors impôts a été reconnue dans le compte de résultat au 30 juin 2008. Cette charge inclut les cotisations patronales de 10% introduites par la loi de financement 2008 de la Sécurité Sociale.

5.4 Dividende

Conformément à la décision des actionnaires réunis en Assemblée générale mixte le 19 mai 2008 d'attribuer un dividende de 1,26 euro par action ordinaire au titre de l'exercice 2007, Gaz de France a mis en paiement le 27 mai 2008 un montant total de 1 214 millions d'euros.

En 2007, Gaz de France avait mis en paiement un dividende relatif à l'exercice 2006 d'un montant de 1 082 millions d'euros, soit 1,10 euro par action.

NOTE 6 | PROVISIONS (HORS PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL)

<i>En millions d'euros</i>	Provision pour renouvellement	Reconstitution des sites et démantèlement d'installations	Litiges	Autres	Total Provisions
Au 31 décembre 2007	4 149	1 808	128	162	6 247
Dotations au compte de résultat	174	19	14	97	304
Provisions consommées	(87)	(8)	(5)	(17)	(117)
Provisions excédentaires ou devenues sans objet	(47)	(1)	(2)	-	(50)
Reclassements	17	2	12	10	41
Variation de périmètre	(4)	13	1	(27)	(17)
Effet de la désactualisation	130	43	-	-	173
Autres	-	(1)	3	(3)	(1)
Au 30 juin 2008	4 332	1 875	151	222	6 580

Sur la base des paramètres actuellement applicables en matière de coûts estimés et du calendrier des décaissements, une variation du taux d'actualisation de 50 points de base est susceptible d'entraîner

une modification du solde des provisions pour renouvellement de l'ordre de 2%, à la hausse en cas de diminution du taux et à la baisse en cas d'augmentation du taux.

NOTE 7 | ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Rappel des principales dispositions de la réforme

Conformément au «Document d'orientation relatif à la réforme des régimes spéciaux de retraite» émis par le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité en date du 10 octobre 2007, le régime spécifique de retraite des industries électriques et gazières a été modifié par décret n° 2008-69 du 22 janvier 2008. Ce décret permet d'aligner, à l'issue d'une phase transitoire, le régime des IEG sur celui de la Fonction Publique.

Le décret n° 2008-627 du 27 juin 2008 relatif au régime de retraite et d'invalidité du personnel des industries électriques et gazières modifie l'annexe 3 du statut national du personnel des IEG. Il reprend les principes fondamentaux de la réforme des retraites inscrits dans le décret du 22 janvier 2008 et pose les bases des nouvelles règles qui vont régir le régime spécial de retraite des IEG à compter du 1^{er} juillet 2008.

Il comporte notamment les adaptations en matière de droits familiaux et conjugaux, de minimum de pensions ainsi que de la nouvelle prise en compte du handicap, issues des négociations entre les employeurs de la branche des industries électriques et gazières et les organisations syndicales intervenues depuis la parution du décret du 22 janvier 2008.

Ce décret est complété par le décret n° 2008-653 du 2 juillet 2008 qui met à jour diverses dispositions du statut des IEG.

Les modifications apportées entrent en vigueur au 1^{er} juillet 2008 et concernent essentiellement :

- l'allongement de la durée de cotisation ;
- la mise en place d'un mécanisme de décote et de surcote ;
- les modalités de revalorisation des pensions.

Pendant la phase transitoire, la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein jusqu'alors fixée à 150 trimestres augmente progressivement pour atteindre 160 trimestres le 1^{er} décembre 2012. Ensuite, elle évoluera comme celle du régime de la fonction publique.

Pour les personnes qui ne justifient pas de la durée d'assurance requise, un système de décote est progressivement introduit.

La décote consiste en l'application d'une pénalité financière pour les salariés qui n'ont pas atteint la durée d'assurance nécessaire à l'obtention d'une pension à taux plein. A l'inverse, la surcote correspond à une majoration de pension applicable aux salariés qui prolongent leur activité au-delà de 60 ans et de 160 trimestres de durée d'assurance, sous certaines conditions.

La revalorisation des pensions et des rentes d'invalidité sera calculée, à compter du 1^{er} janvier 2009, sur la base de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Dans le cadre de la refonte du régime de retraite et selon les principes posés par le Document d'Orientation, un premier accord a parallèlement été signé le 29 janvier 2008 pour la branche des IEG. Il prévoit notamment une revalorisation du salaire national de base sur 2008 applicable aux actifs et aux retraités, un aménagement de la grille de rémunération et la modification des indemnités de fin de carrière.

D'autres négociations se poursuivent et d'autres accords pourront être conclus en 2008, notamment sur la prise en compte des spécificités des métiers.

Traitement comptable de la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement associées

La position retenue par le Groupe est d'appréhender les effets «cœur de réforme» et les mesures d'accompagnement comme étant directement liés à une seule et même réforme, dans une approche économique globale, et de les comptabiliser selon les dispositions de la norme IAS 19 relatives au traitement d'une modification de régime.

La date de prise d'effet de l'intégralité de ces mesures de modification de régime a été fixée au 1^{er} janvier 2008.

Les nouvelles évaluations des engagements de retraites et des autres «engagements mutualisés» en date du 1^{er} janvier 2008 pour les entreprises de la branche IEG ont été effectuées par la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières en retenant l'hypothèse que les agents reportent leur date de départ à la retraite

afin de conserver un niveau identique d'avantages et éviter tout risque de décote.

Dans le futur, le comportement réel des agents pourrait différer des hypothèses, ce qui pourrait avoir un impact sur les états financiers.

En outre, la mise en œuvre de la réforme s'est accompagnée d'un recalage du modèle de calcul actuariel ce qui a dégagé des écarts actuariels enregistrés en contrepartie des capitaux propres.

Les impacts de la réforme à la charge du Groupe diffèrent en fonction du secteur d'activité d'appartenance des agents (régulé/concurrentiel) et des périodes d'acquisition de droits concernées.

Rappel du mécanisme de la CTA

La loi n° 2004-803 du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières a défini (article 18) les droits spécifiques du régime de retraites des IEG mis en évidence dans la réforme du financement, calculés comme un différentiel entre les droits du régime spécial et les droits «dits de base», repris par les régimes de droit commun et correspondant aux droits qui auraient été acquis dans ces régimes si les employeurs et salariés y avaient toujours cotisé.

Ces droits spécifiques évoluent dans le temps notamment en fonction de la politique salariale des entreprises du secteur et d'éventuelles réformes des conditions d'accès aux prestations au sein des régimes de droit commun ou du régime spécial des IEG.

La loi du 9 août 2004 a institué une contribution tarifaire (CTA) sur les prestations de transport et de distribution d'électricité et de gaz naturel qui vise à assurer le financement des droits spécifiques de retraite acquis au 31 décembre 2004 et dus aux personnels qui relèvent du régime des industries électriques et gazières et sont en fonction dans les activités régulées des entreprises relevant de ce régime (droits spécifiques passés régulés – DSPR). Ainsi, le financement de ces droits n'incombe plus au Groupe Gaz de France, à l'exception des dérives occasionnées par les évolutions postérieures au 31 décembre 2004 ayant pour effet d'augmenter le montant de ces droits et résultant de changements dans la classification du personnel ou dans la réglementation relative à l'assurance vieillesse du régime des IEG.

En l'absence de décret d'application de la loi du 9 août 2004, l'interprétation de Gaz de France est qu'il est possible d'apprécier la notion de dérive sur la base d'un solde net pour le cœur de réforme et l'ensemble des mesures d'accompagnement, et que par conséquent la CTA assure en principe le financement des mesures d'accompagnement dès lors que ces mesures, nettes des impacts de la réforme, n'ont pas pour effet d'augmenter le montant des droits spécifiques passés régulés.

A ce titre, les dernières mesures négociées conduisant à une légère augmentation nette des engagements acquis au 31 décembre 2004 de 26 millions d'euros et pouvant donc rester à la charge du Groupe, il a été constitué une provision pour risque et charge d'égal montant.

Cette interprétation a été communiquée aux ministères concernés en janvier 2008. Des discussions, dont l'objectif est de clarifier les divergences pouvant exister sur l'interprétation de la loi du 9 août en l'absence de décret d'application, ont été engagées récemment.

Dans l'attente de l'issue de ces discussions, Gaz de France a maintenu au 30 juin 2008 son analyse et considère en tout état de cause que toute autre interprétation n'aurait pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les droits spécifiques passés afférents aux activités autres que le transport et la distribution, c'est-à-dire les activités concurrentielles, sont financés par les entreprises existantes au 31 décembre 2004.

Comptabilisation des effets de la réforme

Avantages postérieurs à l'emploi

Les effets de la variation de l'engagement entre l'ancien régime et le nouveau dispositif (coûts des services passés) ont été constatés en résultat pour les droits à prestations déjà acquis, la part des engagements non encore acquis étant amortie linéairement sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

Avantages à long terme

Les effets de la variation de l'engagement entre l'ancien régime et le nouveau dispositif (coûts des services passés) ont été constatés en totalité en résultat.

Ainsi, pour les droits spécifiques des secteurs non régulés (commercialisation et production) acquis jusqu'au 31 décembre 2007 et les droits spécifiques des secteurs régulés acquis entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007, les impacts de la réforme sont comptabilisés en charges de personnel au compte de résultat en une fois au 1^{er} janvier 2008, date de mise en place de la réforme, pour un produit de 88 millions d'euros. L'impact de la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement sur les engagements au personnel autres que les retraites est une charge de 9 millions d'euros, dont 1,4 million d'euros au titre de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits des

engagements non encore acquis (relatifs uniquement aux indemnités de fin de carrière et pour lesquels un montant de 39 millions d'euros reste à étaler).

Droits spécifiques acquis à compter du 1^{er} janvier 2008

L'ensemble des droits spécifiques acquis à compter du 1^{er} janvier 2008, qu'ils concernent les secteurs régulés ou non régulés, est comptabilisé en coût des services rendus de la période.

La provision enregistrée au bilan relative aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements

Les hypothèses de mortalité, de rotation, d'augmentation de salaire, d'actualisation financière et de rendement des fonds ont été fixées en fonction des situations économiques et démographiques propres à chaque pays.

	Retraites	Autres avantages envers le personnel
Taux d'actualisation (zone euro)	5,25%	Entre 4% et 5,25% suivant les risques
Taux de rendement attendu des actifs de couverture	5,30%	Entre 4% et 6% suivant les pays
Taux de rendement réel des actifs de couverture	- 5,93%	- 8,45%

Selon les estimations établies par le Groupe, une variation de 50 points de base du taux d'actualisation entraînerait une variation des engagements d'environ 5%.

Rapport financier semestriel de Gaz de France

Rapport d'activité

Comptes

Notes aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

Détermination des montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

En millions d'euros	Retraites			Autres avantages postérieurs à l'emploi			Avantages long terme			Total		
	Actifs passifs nets		Passifs (1)	Actifs passifs nets		Passifs (1)	Actifs passifs nets		Passifs (1)	Actifs passifs nets		Total (1 - 2)
	Passifs (1)	Actifs (2)		Passifs (1)	Actifs (2)		Passifs (1)	Actifs (2)		Passifs (1)	Actifs (2)	
Solde au 31 décembre 2007	1 773	1 971	(198)	809	110	699	265	3	262	2 847	2 084	763
Charges ou produits de la période	1	53	(52)	21	3	18	17		17	39	56	(17)
Cotisations versées aux fonds pour la part des régimes financés		32	(32)								32	(32)
Prestations versées	(48)	(43)	(5)	(17)		(17)	(20)		(20)	(85)	(43)	(42)
Écarts actuariels	(80)	(163)	83	(48)	(13)	(35)				(128)	(176)	48
Autres	(9)		(9)	(19)	1	(20)	(5)	(3)	(2)	(33)	(2)	(31)
SOLDE AU 30 JUIN 2008	1 637	1 850	(213)	746	101	645	257	-	257	2 640	1 951	689

Composante de la charge de la période

En millions d'euros	Retraites			Autres avantages postérieurs à l'emploi			Avantages long terme			Total		
	31 décembre 2007		31 décembre 2007	31 décembre 2007		31 décembre 2007	31 décembre 2007		31 décembre 2007	31 décembre 2007		31 décembre 2007
	30 juin 2008	30 juin 2007		30 juin 2008	30 juin 2007		30 juin 2008	30 juin 2007		30 juin 2008	30 juin 2007	
Coût des services rendus de la période	47	64	127	9	10	20	-	1	28	56	75	175
Coût des services passés	(88)	-	-	(4)	-	-	13	-	-	(79)	-	-
Charges d'intérêt sur obligation	42	41	83	20	17	36	7	5	11	69	63	130
Réduction	-	-	-	(4)	-	-	(3)	-	-	(7)	-	-
Rendement attendu des actifs de couverture	(53)	(43)	(84)	(3)	(3)	(6)	-	-	-	(56)	(46)	(90)
CHARGE TOTALE DE LA PERIODE	(52)	62	126	18	24	50	17	6	39	(17)	92	215

I Rapprochement des actifs et passifs comptabilisés

En millions d'euros	Retraites			Autres avantages postérieurs à l'emploi			Avantages long terme			Total		
	30 juin	30 juin	31 dé-	30 juin	30 juin	31 dé-	30 juin	30 juin	31 dé-	30 juin	30 juin	31 dé-
	2008	2007	cembre	2008	2007	cembre	2008	2007	cembre	2008	2007	cembre
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture totalement ou partiellement financée	1 538	1 684	1 673	101	122	138	-	3	7	1 639	1 809	1 818
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture non financée	99	127	100	645	725	671	257	244	259	1 001	1 096	1 030
Juste valeur des actifs de couverture	(1 850)	(1 984)	(1 971)	(101)	(121)	(110)	-	(3)	(3)	(1 951)	(2 107)	(2 084)
Coûts des services passés non constatés	-	-	-	35	-	-	-	-	-	35	-	-
Montant de la provision reconnue au passif	101	132	156	645	726	699	257	245	263	1 003	1 103	1 118
Montant reconnu à l'actif	(314)	(305)	(354)	-	-	-	-	-	-	(314)	(305)	(354)

NOTE 8 | ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions d'euros	30 juin 2008			31 décembre 2007		
	> 1 an	< 1 an	Total	> 1 an	< 1 an	Total
En-cours des dettes financières	3 671	1 665	5 336	3 966	1 355	5 321
Titres participatifs	624	-	624	624	-	624
Dettes financières	4 295	1 665	5 960	4 590	1 355	5 945
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif	7	16	23	11	28	39
Dette brute	4 302	1 681	5 983	4 601	1 383	5 984
Titres de placements	-	(150)	(150)	(3)	(235)	(238)
Disponibilités et équivalents de disponibilités	-	(2 946)	(2 946)	-	(2 973)	(2 973)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif	(67)	(29)	(96)	(73)	(20)	(93)
Trésorerie active	(67)	(3 125)	(3 192)	(76)	(3 228)	(3 304)
Endettement net	4 236	(1 444)	2 791	4 525	(1 845)	2 680
Dettes financières	4 295	1 665	5 960	4 590	1 355	5 945
Titres de placements	-	(150)	(150)	(3)	(235)	(238)
Disponibilités et équivalents de disponibilités	-	(2 946)	(2 946)	-	(2 973)	(2 973)
Endettement net hors effets des instruments financiers dérivés	4 295	(1 431)	2 864	4 587	(1 853)	2 734

Ratio d'endettement

En millions d'euros	30 juin 2008	31 décembre 2007
Endettement net hors effets des instruments financiers	2 864	2 734
Capitaux propres	18 086	18 501
Ratio d'endettement	15,8%	14,8%

NOTE 9 | DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE DISPONIBILITÉS

En millions d'euros	30 juin 2008	31 décembre 2007	Variation
Disponibilités et équivalents de disponibilités au bilan	2 946	2 973	(27)
Total découverts bancaires remboursables à vue	(552)	(674)	122
Comptes courants à caractère de disponibilité	(32)	23	(55)
Autres	(6)	5	(11)
Trésorerie du tableau des flux de trésorerie	2 356	2 327	29

NOTE 10 | INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur et s'analysent comme suit :

Actif <i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008			31 décembre 2007
	Non courant	Courant	Total	Total ^(**)
<i>Instruments financiers dérivés relatifs à la dette</i>	67	29	96	93
<i>Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières</i>	-	6 207	6 207	2 516
<i>Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments</i>	-	-	-	2
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	67	6 236	6 303	2 611
<i>Engagements fermes désignés en couverture de juste valeur relatifs aux matières premières</i>	-	-	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS FERMES DÉSIGNÉS EN COUVERTURE DE JUSTE VALEUR *	-	-	-	-

Passif	30 juin 2008			31 décembre 2007
	Non courant	Courant	Total	Total **
<i>Instruments financiers dérivés relatifs à la dette</i>	7	16	23	39
<i>Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières</i>	-	5 948	5 948	2 464
<i>Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments</i>	-	-	-	1
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	7	5 964	5 971	2 504
<i>Engagements fermes désignés en couverture de juste valeur relatifs aux matières premières</i>	-	288	288	74
TOTAL DES ENGAGEMENTS FERMES DÉSIGNÉS EN COUVERTURE DE JUSTE VALEUR *	-	288	288	74

(*) Les engagements fermes désignés en couverture de juste valeur sont classés en Autres débiteurs et en Autres dettes.

(**) Les comparatifs au 31 décembre 2007 ont fait l'objet de retraitements décrits plus haut.

Les instruments financiers dérivés relatifs à la dette, aux matières premières ou aux autres éléments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion du risque du Groupe.

Les analyses de sensibilité présentées dans la Note 11 illustrent que le niveau d'exposition du Groupe n'a pas significativement augmenté au cours de la période malgré l'évolution du montant des instruments financiers dérivés.

Instrument financiers dérivés relatifs aux matières premières

L'évolution du montant des instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières pour + 3 691 millions d'euros à l'actif et + 3 484 millions d'euros au passif est due pour l'essentiel à la très forte hausse du prix des matières premières (principalement

les produits pétroliers, le gaz naturel et l'électricité) et à l'évolution de la parité des devises (notamment EUR/USD et EUR/GBP) sur lesquelles ces instruments sont indexés.

En millions d'euros	30 juin 2008		31 décembre 2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie	2 163	2 027	640	572
Couverture de juste valeur	288	-	74	-
Hors couverture	3 756	3 921	1 802	1 892
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	6 207	5 948	2 516	2 464
Engagements fermes désignés en couverture de juste valeur relatifs aux matières premières	-	288	-	74

L'effet de l'évolution des prix de marché sur le montant total des instruments financiers dérivés inscrit au bilan a été atténué par un recours plus important à la compensation entre instruments financiers dérivés rendu possible par l'existence de conventions bilatérales de compensation négociées en gré à gré par le Groupe avec certaines de ses contreparties, ou entre le Groupe et les

marchés organisés sur lesquels il intervient, conformément à la norme IAS 32.

Au 30 juin 2008, ce recours plus important à la compensation permet de réduire le montant des instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières de 3 148 millions d'euros à l'actif et au passif.

3. Autres informations

NOTE 11 | INFORMATION SUR LES RISQUES

La gestion des risques financiers non liés aux matières premières – risques de crédit, de liquidité, de taux et de change – est placée sous la responsabilité de la Direction Financière. Le positionnement de cette activité en tête de Groupe permet une mise en œuvre efficace de la politique de risque grâce à une agrégation des risques, une maîtrise des positions et un lieu unique d'intervention sur les marchés.

La gestion des risques financiers relatifs aux matières premières – risques de crédit, de marché et de change incorporés aux transactions portant sur les matières premières – est placée sous la responsabilité du Pôle Fourniture d'Énergie et de Services, dans le cadre des limites qualitatives et quantitatives fixées par la Direction Financière.

11.1 Risque de crédit

Le placement des excédents de trésorerie du Groupe porte sur des actifs peu risqués et n'a pas été affecté par les conséquences de la crise des subprimes.

11.2 Risque de liquidité

Gaz de France dispose de liquidités mobilisables à très court terme, lui permettant de faire face à ses besoins de trésorerie courants ou de servir de relais en cas d'opérations de croissance externe :

- la maison mère dispose d'une ligne de crédit syndiquée de 3 000 millions d'euros à échéance février 2012 non tirée au 30 juin 2008. Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers ;
- Gaz de France a également accès au marché des dettes à court terme au moyen d'un programme d'EURO et US *commercial*

paper d'un montant de 1 000 millions de dollars inutilisé au 30 juin 2008, et d'un programme de billets de trésorerie d'un montant de 2 000 millions d'euros, utilisé à hauteur de 761 millions d'euros au 30 juin 2008 ;

- les disponibilités et placements de trésorerie immédiatement disponibles au niveau du Groupe sont de 3 096 millions d'euros.

De plus, afin de réduire au minimum ses besoins de liquidités nettes, le Groupe a mis en place une politique de «*cash-pooling*» des principales entités contrôlées.

11.3 Sensibilité du résultat et des capitaux propres aux risques de marché

Pour son activité, le Groupe a recours à des instruments financiers dont l'évaluation est sensible aux risques de marché.

Sensibilité au risque de taux d'intérêts

Une hausse de + 50 points de base des cours à terme de taux d'intérêts aurait un impact avant impôts d'environ :

- - 6,1 millions d'euros au 30 juin 2008 (- 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat ;
- + 25,8 millions d'euros au 30 juin 2008 (+ 19,6 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur les capitaux propres.

Sensibilité au risque de change

Une hausse de + 0,10 USD pour 1,00 EUR de la parité EUR/USD aurait un impact avant impôts d'environ :

- + 64,6 millions d'euros au 30 juin 2008 (+ 49,2 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat ;
- - 100,7 millions d'euros au 30 juin 2008 (- 45,0 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur les capitaux propres.

Une hausse de + 0,10 GBP pour 1,00 EUR de la parité EUR/GBP aurait un impact avant impôts d'environ - 19,5 millions d'euros au 30 juin 2008 (- 30,9 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat.

Une hausse de + 0,80 NOK pour 1,00 EUR de la parité EUR/NOK aurait un impact avant impôts d'environ + 77,1 millions d'euros au 30 juin 2008 (+ 53,0 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat.

La sensibilité du résultat au risque de change provient pour l'essentiel de couvertures économiques qui ne sont pas désignées en couverture en normes IFRS.

Sensibilité au risque de prix des matières premières

Une hausse de + 10,00 USD/bbl des cours à terme des produits pétroliers aurait un impact avant impôts d'environ :

- - 37,5 millions d'euros au 30 juin 2008 (- 27,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat ;
- + 107,0 millions d'euros au 30 juin 2008 (+ 69,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur les capitaux propres.

Une hausse de + 3,00 EUR/MWh des cours à terme du gaz naturel aurait un impact avant impôts d'environ :

- + 18,1 millions d'euros au 30 juin 2008 (+ 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat ;
- - 48,3 millions d'euros au 30 juin 2008 (+ 11,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur les capitaux propres.

Une hausse de + 5,00 EUR/MWh des cours à terme de l'électricité aurait un impact avant impôts d'environ :

- - 3,0 millions d'euros au 30 juin 2008 (- 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur le résultat ;
- - 17,6 millions d'euros au 30 juin 2008 (- 9,9 millions d'euros au 31 décembre 2007) sur les capitaux propres.

La sensibilité du résultat au risque de prix des matières premières provient pour l'essentiel de couvertures économiques qui ne sont pas désignées en couverture en normes IFRS.

NOTE 12 | INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Le Groupe a conclu diverses transactions avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique du Groupe, ces opérations sont réalisées aux conditions courantes de marché. Elles comprennent :

- les relations de nature commerciale ou financière entre Gaz de France et ses filiales, conformément aux pratiques habituellement retenues pour des opérations réalisées entre société mère et sociétés affiliées, principalement achats et ventes d'énergie et opérations de centralisation de trésorerie ;
- les relations avec EDF, avec lequel existent un certain nombre de services communs, ayant trait principalement aux activités opérationnelles du service public de proximité à travers la structure EDF Gaz de France Distribution et à la gestion du personnel ;

- les prestations de fourniture d'énergie et de services associés aux collectivités territoriales et services de l'Etat.

Les relations avec la CNIEG (Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières) qui gère l'ensemble des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès pour les agents d'EDF, Gaz de France et des Entreprises non nationalisées (ENN) sont décrites dans la Note 22 des états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

Les relations avec les sociétés liées sont restées comparables à celle de l'exercice 2007 et en particulier aucune transaction inhabituelle par sa nature ou son montant n'est intervenue au cours de la période.

Relations avec EDF

Gaz de France et EDF ont signé le 18 avril 2005 une convention définissant leurs relations concernant les activités de distribution d'EDF Gaz de France Distribution suite à la création au 1^{er} juillet 2004, de l'opérateur commun des réseaux de distribution d'électricité et de gaz dénommé EDF Gaz de France Distribution («EGD»).

Les activités d'EGD étaient exercées dans des conditions qui garantissaient la séparation comptable et les intérêts stratégiques de chaque Groupe. Certaines charges peuvent être d'abord comptabilisées dans les comptes de l'une des deux entreprises et ensuite donner lieu à refacturation à l'autre entreprise, notamment :

- les prestations de main-d'œuvre ;
- les prestations de service portant principalement sur l'informatique, les télécommunications ainsi que des services automobiles.

Depuis le 31 décembre 2007 les activités ne sont plus portées par EDF et Gaz de France SA : en application de la loi n° 2006-1537 du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie qui prévoit la filialisation des réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité portés par les opérateurs historiques, Gaz de France SA et sa filiale

GrDF ont conclu en date du 20 juillet 2007 un contrat de cession par Gaz de France SA à GrDF de l'activité de gestionnaire de réseaux de distribution de gaz naturel avec une date d'effet au 31 décembre 2007.

Pour adapter la convention susvisée à l'exigence de séparation juridique des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz issue de la loi du 7 décembre 2006 et à la création d'un service commun entre les sociétés GrDF et Electricité Réseau Distribution France («ErDF»), un avenant à cette convention a été signé le 20 décembre 2007 par Gaz de France et EDF qui organise la reprise par leurs filiales respectives, GrDF et ErRDF, de leurs droits et obligations au titre de la convention. Cet avenant a en outre adapté l'accord de gouvernance à la nouvelle organisation.

Par ailleurs, après avoir remporté l'appel d'offres lancé par RTE en février 2005 relatif à la construction et l'exploitation d'une centrale électrique située à Saint-Brieuc d'une capacité de production d'environ 200 MWel, Gaz de France et RTE ont signé le 6 décembre 2006 un contrat de réservation de production électrique prenant effet à partir de 2010.

NOTE 13 | LITIGES, PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Gaz de France est impliqué dans certaines procédures judiciaires et arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. A la connaissance de la Société, pour une période qui couvre les six derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Il existe un contentieux sur le terminal méthanier en construction à Fos Cavaou. Par arrêté du 15 décembre 2003 pris au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), le préfet des Bouches-du-Rhône a autorisé Gaz de France à exploiter un terminal méthanier à Fos Cavaou. Le permis de construire de l'installation a été délivré par un second arrêté préfectoral pris le même jour. Ces deux arrêtés font l'objet de recours contentieux. L'arrêté d'exploitation, délivré au titre des ICPE, a fait l'objet de deux recours en annulation devant le Tribunal administratif de Marseille déposés, l'un par l'Association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos-sur-Mer (ADPLGF), l'autre par un particulier. Le recours introduit par l'ADPLGF a été assorti d'une requête en référé suspension qui a été rejetée par ordonnance rendue le 12 octobre 2004 par le juge des référés du Tribunal administratif de Marseille. L'association requérante s'est pourvue en cassation contre cette ordonnance devant le Conseil d'Etat mais sa requête n'a pas été admise. Le permis de construire a, pour sa part, fait l'objet de recours contentieux en annulation introduits devant le Tribunal administratif de Marseille, l'un par la commune de Fos-sur-Mer, l'autre par le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) et le troisième par un particulier.

Un jugement du Tribunal administratif de Marseille en date du 18 octobre 2007 a rejeté l'intégralité des recours précités. La Commune de Fos s'est pourvue en appel contre ce jugement le 20 décembre 2007. L'instruction est en cours.

Le 26 décembre 2004, une explosion survenue au 12 de la rue de la Martre à Mulhouse a causé la mort de 17 personnes ainsi que d'importants dégâts matériels. L'instruction judiciaire ouverte pour homicides et blessures involontaires est toujours en cours. Le 14 décembre 2005, le juge d'instruction a convoqué les familles pour les tenir informées suite au dépôt du rapport des experts judiciaires. Selon les informations communiquées par la presse, ce rapport attribuerait l'explosion à la «fente» découverte sur la canalisation de distribution de Gaz de France au lendemain de l'accident. Le 21 mars 2006, Gaz de France a été mis en examen par le juge d'instruction. Le risque encouru par la personne morale est une peine d'amende pour homicide involontaire : 225 000 euros maximum en cas d'imprudence ou de négligence et jusqu'à 375 000 euros en cas de violation délibérée d'une obligation de sécurité imposée par la loi ou le règlement. A cette peine principale pourrait s'ajouter une peine d'amende pour blessures involontaires d'un montant maximal variable en fonction du taux d'ITT (incapacité temporaire de travail) des personnes blessées. Le rapport sur les mesures complémentaires demandées par Gaz de France et ordonnées par le Juge d'instruction a été déposé et conforte le premier rapport d'expertise. L'instruction est toujours en cours.

La totalité des demandes formées à l'encontre de Gaz de France et de ses filiales dans le cadre des procédures judiciaires ou arbitrales décrites ci-dessus est inférieure à 100 millions d'euros.

Commission Européenne

Le 22 mai 2008, la Commission Européenne a annoncé l'ouverture d'une procédure à l'encontre de Gaz de France relative à d'éventuelles infractions aux dispositions du Traité de la Communauté européenne régissant les abus de position dominante et les pratiques restrictives de concurrence. Comme indiqué par la Commission européenne elle-même dans son communiqué, l'ouverture d'une procédure signifie seulement que la Commission va conduire une enquête approfondie et en aucun cas qu'un manquement a été constaté. Selon la Commission européenne, l'enquête porte sur un comportement qui pourrait empêcher ou restreindre la libre concurrence sur le marché de la fourniture de gaz naturel en France, en raison, particulièrement, de la combinaison d'une réservation à long terme des capacités de transports et d'un réseau de contrats d'importation ainsi qu'en raison d'un sous-investissement dans les structures de capacités d'importation. La Commission soutient que Gaz de France, ses filiales ainsi que les sociétés qu'elle contrôle, se rendent coupables de telles pratiques.

Par ailleurs, le 11 juin 2008, Gaz de France a reçu une communication de griefs de la Commission Européenne faisant état de présomptions de concertation avec E.ON ayant pour effet de restreindre la concurrence sur leurs marchés respectifs, en particulier en ce qui concerne les livraisons de gaz naturel transporté par le gazoduc MEGAL. Cette étape de la procédure vise à informer Gaz de France et E.ON des faits qui leur sont exactement reprochés et permet aux entreprises d'avoir accès aux informations détenues par la Commission. Cette communication de griefs est le prolongement d'une enquête ouverte par la Commission en mai 2006.

Gaz de France n'est pas en mesure de se prononcer sur les impacts éventuels de ces deux procédures initiées par la Commission européenne. Gaz de France continuera d'apporter son entier concours à la Commission européenne dans la poursuite de ces deux procédures afin de faire valoir pleinement tous ses droits.

NOTE 14 | ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE : FUSION GAZ DE FRANCE – SUEZ

Description de la transaction

La fusion entre SUEZ et Gaz de France, annoncée publiquement en février 2006, est devenue effective le 22 juillet 2008, après la signature du projet de traité intervenu le 5 juin 2008, l'approbation de celui-ci par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux groupes le 16 juillet 2008, ainsi que la levée des dernières conditions suspensives, telles que prévues dans le Traité de Fusion. L'opération a consisté en une fusion-absorption de SUEZ par Gaz de France, la parité d'échange proposée ayant été fixée à 21 actions Gaz de France pour 22 actions SUEZ. Cette fusion-absorption a été précédée d'un certain nombre d'opérations destinées à permettre à SUEZ de distribuer à ses actionnaires 65% des actions composant le capital de SUEZ Environnement Company, opération sans impact sur les capitaux propres consolidés du nouveau Groupe GDF SUEZ car comptabilisée comme une distribution de dividendes au niveau des capitaux propres part du Groupe et

une augmentation des intérêts minoritaires. En effet, à l'issue de l'Apport-Distribution préalable à la fusion, GDF SUEZ détient 35% de SUEZ Environnement Company et en conserve le contrôle exclusif au travers d'un pacte d'actionnaires regroupant GDF SUEZ et les principaux actionnaires de l'ancien Groupe SUEZ, et représentant ensemble 47% du capital de SUEZ Environnement Company.

D'un point de vue comptable la fusion est analysée comme une acquisition « inversée » de Gaz de France par SUEZ. En effet, l'opération est juridiquement réalisée par voie d'absorption de SUEZ par Gaz de France pour des raisons de continuité opérationnelle. Toutefois, et conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », l'appréciation de l'ensemble des critères prévus par cette Norme ont conduit à identifier SUEZ comme l'acquéreur comptable de Gaz de France.

Calcul et affectation du coût du regroupement

Le regroupement d'entreprises sera comptabilisé en date du 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion.

Gaz de France a émis 1 208 millions d'actions en rémunération des 1 309 millions d'actions composant le capital de SUEZ après déduction des 36 millions d'actions SUEZ détenues par SUEZ et les 8 millions d'actions SUEZ détenues par Gaz de France. A l'issue de l'émission des 1 208 millions Gaz de France, les actionnaires de l'ancienne entité SUEZ détiennent environ 56% du capital du nouveau Groupe (1 208 millions d'actions sur 2 156 millions d'actions en circulation), tandis que les actionnaires de l'ancienne entité Gaz de France en détiennent environ 44%.

Dans la mesure où cette transaction est qualifiée d'acquisition inversée, le coût du regroupement d'entreprises est réputé avoir été encouru par SUEZ (c'est-à-dire, l'acquéreur comptable). En conséquence, le nombre d'actions à émettre est calculé comme étant le nombre d'actions que SUEZ aurait eu à émettre si le regroupement d'entreprises avait été réalisé sous forme d'émission

d'actions nouvelles par SUEZ afin de conférer aux actionnaires de Gaz de France le même pourcentage de détention dans le nouveau Groupe que celui réellement obtenu du fait de l'opération juridique. Ainsi, 993 millions d'actions de SUEZ auraient dû être émises afin de donner aux actionnaires de Gaz de France une participation de 44% dans le nouveau Groupe.

Le prix d'acquisition a été évalué sur la base du cours de clôture du 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion. Sur cette base, le prix d'acquisition est estimé à 39 818 millions d'euros.

Au 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion, chaque action de SUEZ a été échangée contre environ 0,9545 action de Gaz de France (parité de 22 actions de SUEZ pour 21 actions de Gaz de France).

Le total estimé des coûts de transaction, directement imputables à la fusion s'élève à 103 millions d'euros avant impôt. Au 21 juillet 2008, SUEZ détenait 10 millions d'actions de Gaz de France pour un coût historique de 272 millions d'euros.

Le calcul du coût du regroupement d'entreprise à la date de réalisation effective de la fusion peut être détaillé comme suit :

Nombre d'actions composant le capital de SUEZ (<i>en millions</i>) au 21 juillet (après déduction des actions SUEZ détenues par SUEZ et des actions SUEZ détenues par Gaz de France à cette date)	1 265
Participation théorique dans le nouveau Groupe détenue par les actionnaires de Gaz de France à l'issue de la transaction	44%
Nombre total d'actions de SUEZ (<i>en millions</i>) qui devraient être émises afin que les actionnaires de Gaz de France disposent du taux de participation déterminé ci dessus dans le nouveau Groupe	993
Cours de l'action prise en compte à la date de réalisation effective de la fusion (<i>en euros</i>)	40,09
Prix d'acquisition (<i>en millions d'euros</i>)	39 818
Coûts estimés directement imputables à la transaction (<i>en millions d'euros</i>)	103
Coût historique des actions Gaz de France détenues par SUEZ (<i>en millions d'euros</i>)	272
Total du coût du regroupement d'entreprises (<i>en millions d'euros</i>)	40 193

Conformément à IFRS 3, une première affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de Gaz de France est présentée ci-après, et constitue une estimation provisoire réalisée en fonction des données actuellement disponibles. Compte tenu de la taille et de la complexité de l'opération, les affectations sont susceptibles de faire l'objet de modifications ultérieures en fonction de l'évaluation définitive des justes valeurs. Dans le cadre de cette allocation préliminaire, SPE n'a pas été réévalué à sa juste valeur en raison de la faible

matérialité relative de cette allocation en regard des ajustements de réévaluation de l'ensemble des actifs tels que présentés dans cette note. L'affectation sera finalisée sur la base d'évaluations et d'études complémentaires qui seront réalisées dans le délai de douze mois prévu par la norme IFRS 3. En conséquence, l'affectation du coût du regroupement est donnée à titre provisoire. L'affectation finale du coût du regroupement pourrait différer de manière significative des estimations préliminaires retenues ci-après.

L'allocation préliminaire du coût d'acquisition est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	
Total du coût du regroupement d'entreprises	40 193
Valeur comptable de l'actif net – part du Groupe de Gaz de France au 30 juin 2008	17 511
Annulation du goodwill historique Gaz de France	(1 825)
Ajustements de juste valeur	
Actifs incorporels en concession	6 300
Autres immobilisations incorporelles, nettes	2 300
Immobilisations corporelles	5 300
Participations dans les entreprises associées	400
Impôts différés	(5 200)
Minoritaires constatés sur l'affectation du coût du regroupement	(29)
Goodwill	15 436

L'affectation de la juste valeur des immobilisations incorporelles concerne principalement les contrats de concessions et d'autres actifs incorporels tels que des relations clients et des marques.

L'affectation de la juste valeur des immobilisations corporelles concerne principalement des actifs d'exploration et de production

ainsi que des actifs immobiliers, des réseaux de transport, des terminaux méthaniers et des sites de stockage.

Une section pro forma non auditée des deux groupes combinés est disponible dans une section distincte du rapport financier semestriel.

Remèdes

Dans le cadre des engagements pris à l'égard de la Commission Européenne et qui étaient destinés à emporter l'adhésion de la Commission Européenne au projet de fusion, SUEZ et Gaz de France ont conclu les accords suivants :

SUEZ a conclu, le 29 mai dernier, un accord avec ENI pour la vente de sa participation (57,25%) dans Distrigaz, entité active dans le négoce de gaz naturel et incluse dans le secteur d'activité «Electricité et gaz en Europe». Le prix offert par ENI valorise la participation de SUEZ dans Distrigaz à 2,7 milliards d'euros, permettant à SUEZ de dégager une plus-value de l'ordre de 2 milliards d'euros. Ce prix pourra être majoré d'un complément de prix éventuel lié à la cession à Fluxys des activités de transit de Distrigaz & Co. La réalisation de cette cession, conformément aux accords conclus avec ENI, étant notamment sous condition suspensive de l'absence d'exercice par Publigaz du droit de préemption dont il est titulaire et de la réalisation de la fusion entre Gaz de France et SUEZ, intervenue le 22 juillet dernier, n'a pas été comptabilisée au premier semestre 2008. Le closing définitif devrait intervenir au courant du deuxième semestre 2008 après l'obtention, notamment, de l'agrément d'ENI par la Commission Européenne et des autorisations requises au titre du contrôle des concentrations. Par ailleurs, SUEZ a conclu un accord-cadre avec ENI pour l'acquisition des actifs suivants :

- | 1 100 MW de capacité de production virtuelle (VPP) en Italie pour une période de 20 ans et un prix de 1,2 milliard d'euros,
- | le réseau de distribution de gaz de la municipalité de Rome, pour un prix de 1,1 milliard d'euros. Le transfert de ce réseau est soumis à l'approbation de la municipalité romaine,
- | un ensemble d'actifs en Exploration & Production situés au Royaume-Uni, dans le Golfe du Mexique, en Egypte et en Indonésie pour un prix de l'ordre de 273 millions d'euros,
- | un contrat d'approvisionnement de 4 milliards de m³ par an de gaz en Italie sur 20 ans, soit environ la moitié des besoins de GDF SUEZ en Italie. Le Groupe a également négocié avec ENI une option pour un contrat de fourniture additionnel de 2,5 milliards de m³ par an sur 11 ans, livrable en Allemagne,
- | un contrat d'approvisionnement de 900 millions de m³ par an de GNL en équivalent gazeux dans le Golfe du Mexique sur 20 ans.

L'accord global d'acquisition des actifs est conditionné au rachat par ENI de la participation de SUEZ dans Distrigaz.

Suite à la cession de la participation détenue par SUEZ dans le capital de Distrigaz, le nouveau Groupe pourra conserver un volume d'approvisionnement allant jusqu'à 70 TWh fourni dans le cadre de contrats à long terme détenus par Distrigaz en vue de couvrir une partie des besoins en gaz du groupe Electrabel nécessaires à l'alimentation de ses centrales et de ses clients.

Dans le cadre de la restructuration de sa participation de 57,25% dans Fluxys en Belgique, SUEZ a accepté le 3 juillet dernier l'offre d'achat par Ecofin Limited de 12,5% du capital de Fluxys, ramenant ainsi la participation de SUEZ dans Fluxys sous le niveau de 45%, comme elle en avait pris l'engagement envers la Commission Européenne. La transaction est sous condition suspensive de l'absence d'exercice par Publigaz du droit de préemption dont il est titulaire.

Dans le cadre des engagements pris par SUEZ vis-à-vis du gouvernement belge (l'Accord Pax Electrica II), SUEZ a signé le 12 juin dernier des conventions avec SPE pour l'augmentation de la quote-part de SPE dans la production d'énergie en Belgique. Ces conventions sont soumises à un certain nombre de conditions suspensives.

De son côté, Gaz de France a conclu les accords suivants :

le 20 juin dernier, Gaz de France a conclu un accord avec EDF pour la cession de sa participation de 25,5% dans le capital de SPE, producteur belge d'électricité. Le montant de la transaction s'élève à 515 millions d'euros, auquel s'ajouterait un complément de prix après mise en œuvre des engagements pris par SUEZ vis-à-vis de l'Etat belge. Cette cession était notamment conditionnée au non-exercice par Centrica du droit de préemption dont il dispose. Le 22 juillet 2008, Centrica a notifié son intention d'exercer son droit de préemption. La cession à Centrica sera définitive après l'approbation de l'opération par la Commission Européenne ;

Gaz de France a signé avec A2A, opérateur italien dans le secteur du chauffage urbain, un contrat pour la cession de Cofathec Coriance, gestionnaire de réseaux de chaleur en France, le 29 mai dernier. Le prix à payer par A2A s'établit à 44,6 millions d'euros. La vente reste soumise à l'avis de la Commission Européenne ;

le 27 juin 2008, Gaz de France a conclu le contrat de cession de sa participation de 25% dans Segeo, propriétaire du gazoduc qui traverse la Belgique et relie les frontières française et néerlandaise, à Fluxys S.A. Cette cession reste soumise à l'approbation de la Commission Européenne.

Fiscalité

Une demande d'agrément a été déposée auprès de la Direction Générale des Impôts afin de permettre, sur le fondement des dispositions des articles 223-I-5 et 223-I-6 du CGI, le transfert à Gaz de France des déficits fiscaux d'ensemble du groupe fiscal SUEZ demeurant reportables au 31 décembre 2007 et à la formation desquels ont concouru les filiales membres du groupe fiscal rejoignant, à compter du 1^{er} janvier 2008, celui constitué par Gaz de France, ainsi que SUEZ dans le cadre de ses activités énergie. Le montant des déficits fiscaux dont le transfert à Gaz de France est ainsi sollicité s'élève à 1,7 milliard d'euros. Par ailleurs, la cessation du groupe fiscal SUEZ générera, au titre de l'exercice 2008, au niveau de GDF SUEZ, un déficit supplémentaire estimé à 0,8 milliard d'euros.

Des demandes d'agrément et de suivi d'agrément ont par ailleurs été déposées auprès de la Direction Générale des Impôts aux fins de permettre, sur le fondement des dispositions des articles 223-I-5 et 223-I-7 du CGI, le transfert à SUEZ Environnement Company des déficits fiscaux d'ensemble du groupe fiscal SUEZ demeurant

reportables au 31 décembre 2007 et à la formation desquels ont concouru les filiales du groupe fiscal SUEZ appelées à rejoindre, à compter du 1^{er} janvier 2008, celui qui sera constitué par SUEZ Environnement Company. Le montant des déficits fiscaux dont le transfert est ainsi sollicité, s'élève à 0,5 milliard d'euros.

La délivrance des agréments et décisions de suivi d'agrément susvisés a fait l'objet, par courriers en date du 3 juin 2008, d'un accord de principe par la Direction Générale des Impôts. Elle n'a pas fait l'objet d'un accord définitif. La reconnaissance partielle ou totale des actifs d'impôts différés correspondants, ainsi que les effets de fiscalité différée passive qui pourront résulter de la dissolution du groupe d'intégration fiscale SUEZ, interviendront dans les comptes consolidés GDF SUEZ du second semestre 2008, étant rappelé que SUEZ avait déjà reconnu un impôt différé actif de 500 millions d'euros au 31 décembre 2007 au titre des reports déficitaires existant à cette date et dont la consommation était jugée probable.

I DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons qu'à notre connaissance, les comptes du premier semestre de l'exercice 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport

semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi que des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Gérard Mestrallet

Président-Directeur Général



Jean-François Cirelli

Vice-Président, Directeur Général Délégué

I RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2008 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2008 DE GAZ DE FRANCE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Gaz de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de GDF SUEZ. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas

d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

Jean-Paul Picard

Pascal Pincemin

ERNST & YOUNG et Autres

Christian Mouillon

Nicole Maurin

MAZARS & GUÉRARD

Philippe Castagnac

Thierry Blanchetier

Rapport financier semestriel de SUEZ *

RAPPORT D'ACTIVITÉ 68

1 Évolution de l'activité et du résultat des opérations	68	4 Financement	76
2 Évolution des métiers du Groupe	69	5 Autres postes du bilan	77
3 Autres éléments du compte de résultat	75	7 Perspectives 2008	78

COMPTES CONSOLIDÉS 79

Bilan	79	Variation des capitaux propres	83
Compte de résultat	81	État des produits et charges comptabilisés	85
Tableau consolidé des flux de trésorerie	82	Informations relatives au Groupe GDF SUEZ	86

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 21

Note 1 Référentiel et principes comptables	87	Note 10 Endettement financier net	100
Note 2 Opérations majeures	89	Note 11 Instruments financiers dérivés	101
Note 3 Information sectorielle	90	Note 12 Gestion des risques liés aux instruments financiers	102
Note 4 Résultat des activités opérationnelles	93	Note 13 Paiements fondés sur des actions	104
Note 5 Résultat financier	95	Note 14 Transactions avec des parties liées	105
Note 6 Impôt sur les sociétés	95	Note 15 Procédures judiciaires et d'arbitrage	106
Note 7 Immobilisations	96	Note 16 Événement postérieur à la clôture : fusion Gaz de France - SUEZ	107
Note 8 Éléments sur capitaux propres	97		
Note 9 Provisions	99		

DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 111

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 112

* Toutes les données sont établies sur base des comptes en normes IFRS sauf indication contraire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le premier semestre 2008 est marqué par la poursuite de la croissance des performances du Groupe, avec une hausse de l'EBITDA¹ (+ 14,2%) supérieure aux objectifs de performance opérationnelle que s'est fixés le Groupe pour l'année 2008, tandis que la croissance du résultat opérationnel courant est de + 9,0%, le ROC au 30 juin 2007 ayant bénéficié d'éléments non récurrents. La croissance organique de ces indicateurs s'établit à respectivement + 15,1% et + 9,7%, contre 15,7% pour celle du chiffre d'affaires (y compris effet prix du gaz²).

Le résultat net part du Groupe s'établit à 2,0 milliards d'euros, en progression de + 10,4% par rapport à 2007 (1,9 milliard d'euros), la qualité des performances opérationnelles et l'activation d'un impôt

différé complémentaire ayant permis de compenser des résultats de cessions inférieurs à ceux enregistrés en 2007 et l'impact négatif de la variation de juste valeur des instruments financiers sur matières premières.

La marge brute d'autofinancement avant résultat financier et impôt est en progression de 14,2%. Les investissements du semestre, en forte croissance, s'élèvent à 3,7 milliards d'euros et s'inscrivent dans le cadre du plan 2007-2009. Après paiement de 2,1 milliards d'euros de dividendes et 0,3 milliard d'euros consacrés sur le semestre au programme de rachat d'actions, l'endettement financier net au 30 juin 2008 s'établit à 16,0 milliards d'euros, contre 13,1 milliards d'euros à fin 2007, le gearing s'établissant à 65,7% (52,7% au 31 décembre 2007).

1 | ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007	Variation brute en %	Rappel 31/12/2007
Chiffre d'affaires	26 597	23 307	14,1%	47 475
EBITDA	4 244	3 717	14,2%	7 433
Résultat opérationnel courant	2 980	2 735	9,0%	5 175
Résultat des activités opérationnelles	2 867	2 967	- 3,4%	5 408

Le Groupe a connu sur le 1^{er} semestre 2008 une croissance soutenue de son activité, avec une progression de 14,1% de son chiffre d'affaires.

La croissance brute du chiffre d'affaires (+ 3 290 millions d'euros) se décompose comme suit :

- croissance organique (+ 3 541 millions d'euros, dont + 715 millions d'euros résultant de la hausse du prix du gaz²) ;
- effets de change (- 447 millions d'euros) ;
- effets de périmètre (+ 196 millions d'euros).

La croissance organique, qui s'établit à + 15,7%, provient :

- de la hausse des ventes d'électricité en Europe et à l'international ;
- d'une forte activité dans le GNL ;
- de l'évolution favorable du prix du gaz ;
- du développement des activités d'installation et de services à l'énergie ;
- d'une croissance organique soutenue des métiers de l'environnement, tous les segments contribuant à cette croissance.

(1) L'EBITDA auquel il est ici fait référence correspond à la nouvelle définition retenue par le Groupe GDF-SUEZ, qui diffère de la définition du résultat brut d'exploitation antérieurement retenue par le Groupe SUEZ. Le rapprochement entre ces deux définitions figure dans la note 3.4 des états financiers consolidés condensés semestriels. En outre, comme indiqué en note 1.5 des états financiers consolidés condensés semestriels, les comptes au 30 juin 2007 fournis dans les états financiers et utilisés comme base de comparaison pour le présent rapport semestriel d'activité, ont été retraités rétrospectivement afin de consolider Hisusa par intégration proportionnelle sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2007.

(2) Effet sur les ventes sans répercussion sur les marges (pass through total ou indexation très fortement corrélée).

L'EBITDA progresse de + 14,2% en brut. Les variations de périmètre ont un impact légèrement positif et comprennent principalement l'effet de la première consolidation de Teesside et de différentes sociétés dans le secteur de la Propreté en Europe, que ne compense que partiellement l'impact de la cession d'Applus par Agbar au second semestre 2007. Les impacts de change sont défavorables (- 60 millions d'euros) et sont principalement imputables au dollar américain. La croissance organique s'établit à + 548 millions d'euros, soit + 15,1%, chaque branche y contribuant positivement. La croissance organique est particulièrement forte chez SUEZ Energy International (+ 274 millions d'euros, soit + 38,4%, portée par les performances des activités de LNG aux Etats-Unis et par les opportunités de ventes spot saisies au Brésil), ainsi que chez SUEZ Energy Europe (+ 204 millions d'euros, soit + 11,8%, le Groupe ayant notamment bénéficié des conditions particulièrement favorables qui ont entouré les activités d'arbitrage de Distrigaz). La croissance organique est également prononcée chez SUEZ Energy Services (+ 34 millions d'euros, soit + 9,2%, effet de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle de la quasi-totalité des business units) et chez SUEZ Environnement (+ 44 millions d'euros, soit + 4,8%, portée par une activité soutenue à l'International).

La croissance du résultat opérationnel courant (+ 9,0% en brut et + 9,7% en organique) bénéficie des éléments opérationnels ayant

un impact sur l'EBITDA (+ 527 millions d'euros dont + 548 millions d'euros de croissance organique), qui sont compensés pour moitié par des reprises non récurrentes de provision enregistrées au premier semestre 2007, l'une chez Electrabel consécutive à la révision des modalités de constitution de la provision pour aval de cycle nucléaire, et l'autre chez Distrigaz.

Le résultat des activités opérationnelles (RAO) est en léger retrait de - 3,4%. Sur le premier semestre 2007, les plus-values de cession s'étaient en effet élevées à 224 millions d'euros (27 millions d'euros au 30 juin 2008), intégrant principalement les effets des cessions partielles des Intercommunales bruxelloise et wallonnes, et celles de diverses participations cotées non stratégiques.

La variation de juste valeur des instruments financiers sur matières premières comptabilisée en application des normes IAS 32/39 a un impact négatif de - 148 millions d'euros sur le RAO, résultant de la hausse des prix des matières premières, contre un effet positif de + 55 millions d'euros en 2007.

Le RAO est par ailleurs également impacté en 2008 par les coûts de restructuration à hauteur de - 39 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel aux coûts non capitalisables liés au projet de fusion SUEZ-Gaz de France et à la mise en bourse de 65% de SUEZ Environnement Company.

2 | ÉVOLUTION DES MÉTIERS DU GROUPE

2.1 Électricité & Gaz

2.1.1 Chiffres clés

En millions d'euros	30 juin 2008			30 juin 2007			Variation brute en %
	SEE	SEI	Total	SEE	SEI	Total	
Chiffre d'affaires	10 860	3 716	14 576	8 779	3 208	11 987	21,6%
EBITDA ^(a)	1 959	996	2 955	1 726	759	2 485	18,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions ^(b)	(428)	(175)	(603)	(189)	(183)	(372)	- 62,1%
Charges nettes sur concessions/stock-options ^(c)	(7)	(5)	(12)	(4)	(3)	(7)	- 64,3%
Résultat opérationnel courant = a + b + c	1 524	816	2 340	1 533	573	2 106	11,1%
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(323)	176	(147)	47	8	55	N/A
Dépréciations d'actifs	1	68	69	-	(1)	(1)	N/A
Restructurations	-	-	-	-	-	-	N/A
Cessions d'actifs	28	(8)	20	111	15	126	N/A
Résultat des activités opérationnelles	1 230	1 052	2 282	1 691	595	2 286	- 0,2%

2.1.2 SUEZ Énergie Europe

Les ventes de SUEZ Énergie Europe sont en croissance brute de + 23,7% (+ 2 081 millions d'euros) au 1^{er} semestre 2008. Sur base comparable, le chiffre d'affaires est en croissance organique de + 21,7% y compris effet de la hausse du prix du gaz.

Électricité

Les ventes d'électricité s'élèvent à 6 822 millions d'euros contre 5 681 millions d'euros à fin juin 2007, en croissance organique de + 18,0%. L'augmentation des ventes d'électricité résulte à la fois de la dynamique des prix en Europe et de la progression des volumes :

- en Belgique, l'évolution du chiffre d'affaires reflète l'augmentation des prix de marché de l'électricité, eux-mêmes fortement influencés par la hausse des prix des combustibles fossiles et de la composante CO₂ alors que débute la première période (2008-2012) pour laquelle le protocole de Kyoto fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Elle est également la conséquence de la hausse des coûts de réseau tant de transport que de distribution. Les volumes vendus sont en recul (- 1,7 TWh, soit - 4,7%) sous l'effet d'une concurrence intensifiée sur le segment des clients industriels et d'une réduction des volumes vendus à des commercialisateurs d'énergie concurrents ;
- aux Pays-Bas, la progression de 3,3% des volumes vendus concerne les ventes sur le marché et aux revendeurs ;
- les volumes d'électricité vendus hors Benelux sont en progression brute de + 6,8%, et représentent 43% des ventes d'électricité en Europe. La croissance brute y atteint + 28,4%, la plupart des pays recueillant les fruits de leur dynamisme commercial et bénéficiant de la hausse des prix, en particulier en France et en Espagne. Elle bénéficie également de l'acquisition de Teesside au Royaume-Uni en partenariat avec Gaz de France, intégrée proportionnellement à partir du 1^{er} avril 2008.

Gaz

Les volumes de gaz vendus par Electrabel sont en hausse de + 2,2 TWh, la croissance brute du chiffre d'affaires en résultant s'élevant à + 42,5%. La progression est largement attribuable d'une part à la hausse du prix du gaz et des coûts d'acheminement associés et d'autre part à l'effet climatique, l'hiver 2007-2008 ayant été plus rigoureux que le précédent.

Les ventes de Distrigaz sont en progression sensible en volume (+ 14,8% par rapport à 2007), des opportunités d'arbitrage ayant été saisies dans un contexte de conditions de marché favorables et venant plus que compenser une légère diminution des ventes en Belgique et à l'étranger. Le chiffre d'affaires s'élève à 1 591 millions d'euros, en croissance organique de 38,4%.

Autres activités

La décroissance organique du chiffre d'affaires constatée au niveau des autres activités (- 16 millions d'euros) résulte de la diminution des prestations rendues suite à la cession de l'activité TVD en Wallonie, partiellement compensée par une bonne performance du négoce de matières premières (trading).

L'EBITDA présente une croissance brute de + 13,5% (soit + 233 millions d'euros) à 1 959 millions d'euros qui bénéficie principalement de la progression de Distrigaz (+ 139%, soit + 191 millions d'euros) tandis que la croissance moindre d'Electrabel (+ 1,4%) fait suite à une forte hausse enregistrée en 2007.

L'activité électrique fait face au cours de ce semestre à un marché des matières premières sous forte tension : plusieurs d'entre elles ont franchi des seuils de résistance historiques, qu'il s'agisse du pétrole mais également du charbon ou des certificats CO₂, dont l'enjeu économique est déterminant alors que débute la première phase du protocole de Kyoto. Les prix de l'électricité ont logiquement suivi ce mouvement haussier. Electrabel ne bénéficie pas encore pleinement de cette tendance dans la mesure où la répercussion du prix de marché dans le prix moyen s'opère de façon progressive d'une part et compte tenu de sa politique de couverture sur un horizon glissant de trois ans d'autre part. Par ailleurs, les conditions d'exploitation sont sensiblement plus défavorables qu'au premier semestre 2007, à la fois du fait de conditions de marché moins favorables pour certaines unités thermiques et d'une moindre disponibilité des capacités, nucléaires en particulier, compte tenu d'arrêts programmés plus importants.

L'envolée des prix de l'électricité bénéficie par ailleurs de manière immédiate aux composantes du portefeuille les plus exposées, et en particulier à la Compagnie Nationale du Rhône qui maintient une part de son portefeuille ouverte pour se prémunir du risque hydraulique et à Castelnou en Espagne où les conditions du marché de l'électricité placent les centrales à gaz dans une position favorable.

L'activité gazière, dont la performance est principalement relative à Distrigaz, a bénéficié de conditions particulièrement favorables sur l'arbitrage (net redressement des prix spots par rapport à 2007) et d'une amélioration de la marge commerciale.

Le résultat opérationnel courant de SUEZ Énergie Europe s'établit à 1 524 millions d'euros, en décroissance organique de - 1,9% (- 8 millions d'euros) Bien que la croissance du ROC repose principalement sur les facteurs explicatifs de l'EBITDA, elle est pénalisée par des éléments à caractère non récurrent, notamment deux reprises de provisions intervenues en 2007, l'une consécutive à la mise à jour de la provision pour aval du cycle nucléaire chez Electrabel suivant la décision du Comité de Suivi de mars 2007 et l'autre chez Distrigaz.

Le résultat des activités opérationnelles de SUEZ Énergie Europe s'élève à 1 230 millions d'euros contre 1 691 millions d'euros au 30 juin 2007 (- 27,3% en variation brute), cette évolution provenant pour l'essentiel des variations défavorables de juste valeur d'instruments de couverture (- 370 millions d'euros) chez Electrabel et chez Distrigaz sous l'effet d'une forte progression des prix des énergies. Dans une moindre mesure, l'évolution du RAO s'explique par le dégagement de résultats de cessions moindres (+ 28 millions

d'euros en 2008 contre + 111 millions d'euros en 2007), le premier semestre 2007 ayant enregistré le désengagement partiel des Intercommunales wallonnes et bruxelloises

2.1.3 SUEZ Énergie International

Les ventes de SUEZ Énergie International progressent de + 27,7% en croissance organique (soit + 798 millions d'euros y compris effet du prix du gaz). Cette augmentation est le fruit du dynamisme commercial sur toutes ses zones de développement, dans un contexte de forte croissance de la demande d'énergie et de hausse des prix.

Plus précisément, la croissance organique de l'activité provient de :

- l'Amérique latine (+ 229 millions d'euros) grâce à l'accroissement des ventes d'électricité au Brésil (+ 101 millions d'euros) qui reflète un accroissement des ventes sur le marché «spot» où TRACTEBEL Energia bénéficie de sa stratégie d'allocation de l'énergie assurée et de prix particulièrement élevés au premier trimestre ; l'augmentation des ventes au Pérou (+ 45 millions d'euros) et au Chili (+ 75 millions d'euros) s'explique par l'augmentation des prix et dans une moindre mesure par celle des volumes vendus ;
- l'Amérique du Nord (+ 341 millions d'euros), principalement grâce aux succès commerciaux de SERNA (SUEZ Energy Resources North America, fournisseur d'électricité aux consommateurs commerciaux et industriels aux Etats-Unis) ainsi qu'au progrès de l'activité des centrales «merchants» ;
- l'activité Gaz Naturel Liquéfié (+ 142 millions d'euros) : poursuite de l'activité d'optimisation à partir de Londres dans un contexte de prix plus élevés et saisie d'opportunités d'arbitrage (9 cargos contre 3 au 1^{er} semestre 2007) ;
- l'Asie/Moyen-Orient (+ 86 millions d'euros) grâce au développement dans les pays du Golfe (+ 23 millions d'euros) dont l'impact de la mise en service de Sohar Power Company fin mai 2007, et à l'évolution positive des prix en Turquie (+ 41 millions d'euros) et en Thaïlande (+ 25 millions d'euros).

L'EBITDA, hors effets négatifs de change et de périmètre (pour un total de - 37 millions d'euros), affiche une croissance soutenue de + 38,4% :

- l'Amérique du Nord est le premier contributeur à cette croissance (+ 81,9%) grâce principalement à la nette amélioration de SUEZ LNG North America qui affiche une croissance organique de + 113 millions d'euros, bénéficiant de la hausse des prix du gaz

aux Etats-Unis, ainsi que d'un effet non récurrent significatif lié à la déqualification de certaines couvertures d'achats de LNG. L'activité «merchant» est en croissance (+ 25 millions d'euros), après un premier semestre 2007 affecté par le faible niveau des «spark spreads» ;

- l'Amérique latine est en croissance organique de + 34,1%, grâce à la progression significative des activités «Électricité» au Brésil (+ 31,9%) qui, par sa stratégie d'allocation de l'énergie assurée, a pu bénéficier de ventes sur le marché «spot» à des prix très élevés au premier trimestre 2008. Les activités «Électricité» au Pérou sont en forte progression (+ 47,6%) avec notamment l'évolution favorable des prix et la mise en service de la centrale «OCP2» en juillet 2007 (174 MW). Les activités «Électricité» au Chili affichent une croissance de + 14 millions d'euros dans un contexte de hausse des prix de vente ;

- la zone Moyen-Orient – Asie affiche une décroissance organique de l'EBITDA de - 16,9%, notamment liée à la baisse momentanée des *fees* sur de nouveaux projets au Moyen-Orient (des *fees* étant attendus sur le second semestre 2008) et aux moindres performances de la Thaïlande (- 15,7%) notamment affectée par l'appréciation du THB par rapport à l'USD ainsi que par la hausse des prix du fuel qui n'a pas été complètement répercutée dans les tarifs.

Le résultat opérationnel courant de SUEZ Énergie International s'élève à 816 millions d'euros, soit une croissance brute de 42,6% après 27 millions d'euros d'effets négatifs de change (USD essentiellement). La croissance organique s'établit à 50,1% (soit + 271 millions d'euros), en raison principalement de la forte hausse de l'EBITDA.

Le résultat des activités opérationnelles de SUEZ Énergie International ressort à 1 052 millions d'euros, en très nette hausse par rapport au 30 juin 2007 (+ 77% en variation brute). Par rapport aux éléments déjà évoqués au niveau du ROC, cette évolution s'explique par :

- l'impact de la variation de juste valeur des instruments financiers sur matières premières qui s'établit à + 176 millions d'euros, contre + 8 millions d'euros au 30 juin 2007. Il se rapporte notamment à des instruments de couverture économique sur contrats d'approvisionnement et de vente de gaz et électricité sur les activités nord américaines ;
- les dépréciations d'actifs qui montrent un gain de + 68 millions d'euros, contre une perte de - 1 million d'euros au 30 juin 2007, et intègrent quasi exclusivement une reprise d'*impairment* sur une centrale *merchant* aux Etats-Unis, consécutive à la signature en avril 2008 d'un contrat de vente dont la réalisation est soumise à des conditions suspensives.

2.2 Chiffres clés SUEZ Énergie Services

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007	Variation brute en %
Chiffre d'affaires	5 997	5 549	8,1%
EBITDA ^(a)	413	375	10,1%
Dotations aux amortissements et aux provisions ^(b)	(104)	(107)	2,8%
Charges nettes sur concessions/stock-options ^(c)	(23)	(17)	-35,3%
Résultat opérationnel courant = a + b + c	286	251	13,7%
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	-	-	N/A
Dépréciations d'actifs	(4)	(2)	N/A
Restructurations	(7)	(5)	N/A
Cessions d'actifs	4	2	N/A
Résultat des activités opérationnelles	279	246	13,4%

Les ventes de SES progressent de + 8,7% en croissance organique, bénéficiant d'une rigueur climatique plus favorable qu'en 2007 et d'un niveau élevé des réalisations au second trimestre 2008 :

- TRACTEBEL Engineering et les Pays-Bas (secteurs hospitaliers et infrastructures) enregistrent de fortes croissances de respectivement + 25,4% et + 11,8% ;
- les carnets de commande fournis à fin 2007 ont permis aux activités de Services en France de progresser de + 145 millions d'euros (+ 12,5%) ;
- portées par le développement commercial et la rigueur hivernale, les activités d'Installation en France ont enregistré une croissance de + 120 millions d'euros (+ 7,4%).

Les taux de croissance organique de **l'EBITDA et du ROC** atteignent respectivement + 9,1% et + 12,5%, témoignant de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle de l'ensemble des unités à l'exception de la BU International Sud pénalisée par la crise financière et immobilière en Espagne :

- les activités d'installation en France affichent une croissance organique du ROC de l'ordre de + 24% bénéficiant d'un fort niveau d'activité et d'une amélioration de la rentabilité opérationnelle ;

- les activités de services en France sont portées par une rigueur climatique plus favorable qu'en 2007, par l'augmentation des prix des combustibles et par le développement commercial réalisé ;

- en Belgique, les activités d'installations et de services ont enregistré une croissance organique du ROC de l'ordre de + 27%. Plusieurs succès commerciaux de fort volume se sont également concrétisés en fin de semestre ;

- les actions de réorganisation aux Pays-Bas portent leurs fruits. Le ROC y connaît une croissance organique de + 81% ;

- les difficultés du secteur immobilier en Espagne fragilisent les clients dans la région et conduisent à un suivi particulier des opérations ;

- TRACTEBEL Engineering évolue sur un marché porteur et réalise un développement important à travers les activités Énergie. La conjoncture commerciale est toujours favorable avec un carnet de commandes qui représente plus de 15 mois d'activité.

Le **résultat des activités opérationnelles** de SUEZ Énergie Services s'établit à 279 millions d'euros et connaît une croissance semblable à celle du ROC.

2.3 Chiffres clés SUEZ Environnement

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007	Variation brute en %
Chiffre d'affaires	6 025	5 770	4,4%
EBITDA ^(a)	1 006	979	2,7%
Dotations aux amortissements et aux provisions ^(b)	(369)	(362)	-1,9%
Charges nettes sur concessions/stock-options ^(c)	(119)	(103)	-15,5%
Résultat opérationnel courant = a + b + c	518	514	0,7%
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(1)	-	N/A
Dépréciations d'actifs	(7)	(13)	N/A
Restructurations	(22)	7	N/A
Cessions d'actifs	(2)	20	N/A
Résultat des activités opérationnelles	486	528	-8,0%

Avec un chiffre d'affaires de 6,0 milliards d'euros, SUEZ Environnement affiche au 1^{er} semestre 2008 une croissance brute de + 7,5% (hors effet de la cession de Applus au 4^e trimestre 2007) contre + 4,1% en 2007. Cette croissance brute, retraitée de la cession de Applus se décompose en :

- une croissance organique de + 6,7% (+ 363 millions d'euros) ;
- une croissance externe de + 3,4%¹ (soit + 183 millions d'euros) ;
- un impact défavorable du change de - 2,3% (- 126 millions d'euros) mais aussi d'effets de périmètre positifs constatés au 30 juin.

Les ventes Eau Europe affichent une croissance organique de + 8,4% (+ 143 millions d'euros) assurée par :

- la bonne performance de Lyonnaise des Eaux (+ 5%, + 51 millions d'euros), qui bénéficie des impacts favorables de l'évolution des prix, du développement commercial dans l'eau et l'assainissement, du fort développement commercial auprès de clients industriels ainsi que de l'accroissement des activités de travaux et de prestation de service. Sur le premier semestre 2008, la baisse des volumes d'eau potable livrés en France est de - 2% ;
- la forte hausse des activités d'Agbar (+ 13,5%, + 92 millions d'euros), tant dans l'eau et l'assainissement (grâce principalement à des hausses tarifaires obtenues en Espagne, au Chili et au Royaume-Uni), que dans l'activité santé.

Les ventes de Propreté Europe sont également en croissance organique soutenue de + 5% (+ 131 millions d'euros) grâce :

- au bon niveau d'activité de la France (+ 4,6%, + 62 millions d'euros), tant dans le traitement (notamment le tri et la valorisation)

que dans les métiers de service en croissance de + 5% (collecte des déchets ménagers, autres services) ;

- à la forte croissance du Royaume-Uni (+ 8%, + 37 millions d'euros), liée à la hausse des prix incluant notamment une augmentation de la taxe de mise en décharge de + 33%, aux contrats de PFI² de Cornwall et Northumberland, et au recyclage de métaux ;
- à la croissance soutenue en Scandinavie (+ 7,8%) résultant de la hausse des activités de contrats industriels et commerciaux et du traitement, et en Belgique avec la bonne performance de l'incinérateur de Sleco.

L'International enregistre une bonne croissance organique (+ 7,6%, + 85 millions d'euros) qui provient :

- de l'Asie – Pacifique (+ 12,6%, + 27 millions d'euros), en Chine dans l'eau, notamment à Macao, et en Australie dans les déchets avec la hausse des ventes en collecte industrielle et commerciale et la croissance de l'activité traitement/mise en décharge ;
- de l'Europe Centrale, notamment en Pologne dans les déchets (+ 28%, + 13 millions d'euros), grâce aux hausses de prix et au dynamisme commercial ;
- de la croissance de l'activité chez Degrémont (+ 6,3%, + 25 millions d'euros), à la suite notamment du démarrage des contrats au Moyen-Orient (Palm Jumeirah, Barka) ou à Barcelone ;
- de la hausse des ventes dans l'eau régulée en Amérique du Nord (United Water).

(1) Hors cession de Applus.

(2) Private Finance Initiative.

L'**EBITDA** de SUEZ Environnement affiche une croissance organique de + 44 millions d'euros, soit + 4,8% (et brute de + 5,2%), qui s'explique par :

- la très forte croissance à l'International de + 26,3% (+ 37 millions d'euros) qui résulte d'augmentations tarifaires obtenues dans le secteur régulé en Amérique du Nord, du dynamisme commercial en Europe Centrale, notamment dans les déchets, du développement des activités dans l'eau en Chine, de bons volumes d'eau vendus chez Lydec et des contrats actuellement en exécution chez Degremont ;
- la croissance de l'Eau Europe qui s'élève à + 1,9% (+ 7 millions d'euros), est tirée principalement par Agbar qui a bénéficié d'effets prix favorables mais d'une légère contraction des volumes combinée à une légère augmentation de la sinistralité de l'activité santé. En France, l'évolution favorable des prix n'a pu compenser la baisse des volumes constatée depuis le début de l'année ;
- la croissance de la Propreté Europe de + 1% (+ 4 millions d'euros) est le résultat de situations contrastées avec un niveau d'activité

très satisfaisant, notamment dans le traitement en France et en Belgique, partiellement compensé par une contraction de l'activité aux Pays-Bas tandis que le Royaume-Uni avait bénéficié d'effets non récurrents favorables en 2007 ;

- le segment Autres, dont la décroissance organique de - 5 millions d'euros résulte du renforcement en cours de semestre de la structure corporate de SUEZ Environnement dans le cadre de l'apport-distribution de la branche.

Le résultat opérationnel courant de SUEZ Environnement s'établit à 518 millions d'euros au 30 juin 2008 en croissance brute de + 3,8%² et organique de + 3,1% (+ 15 millions d'euros). Cette croissance du résultat opérationnel courant résulte principalement de la progression de l'EBITDA.

Le résultat des activités opérationnelles de SUEZ Environnement s'établit à 486 millions d'euros au 30 juin 2008 après prise en compte des coûts relatifs à l'apport-distribution de la société SUEZ Environnement Company qui se sont élevés, au 1^{er} semestre 2008, à 19 millions d'euros.

2.4 Chiffres clés Autres

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007	Variation brute en %
EBITDA ^(a)	(131)	(122)	- 7,1%
Dotations aux amortissements et aux provisions ^(b)	7	(4)	N/A
Charges nettes sur stock-options ^(c)	(40)	(10)	- 300,0%
Résultat opérationnel courant = a + b + c	(164)	(136)	- 20,7%
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel			N/A
Dépréciations d'actifs	(11)	(5)	N/A
Restructurations	(11)	(27)	N/A
Cessions d'actifs	6	76	N/A
Résultat des activités opérationnelles	(179)	(92)	- 94,5%

La baisse du résultat opérationnel courant s'explique principalement par l'impact du plan mondial d'attribution d'actions gratuites à tous les salariés, mis en place par le Groupe au second semestre 2007.

Le résultat des activités opérationnelles au 30 juin 2007 avait bénéficié de résultats de cession (76 millions d'euros), notamment de titres cotés.

(1) Hors cession de Applus.

(2) Hors cession de Applus.

3 | AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007	Variation brute en %	Rappel 31 décembre 2007
Résultat des activités opérationnelles	2 867	2 967	- 3,4%	5 408
Résultat financier	(279)	(220)	- 26,8%	(722)
Impôts sur les bénéfices	(398)	(733)	45,7%	(528)
Part dans les entreprises associées	152	208	- 26,9%	458
Résultat net	2 342	2 222	5,4%	4 616
Dont intérêts minoritaires	297	368	- 19,4%	693
Dont résultat net part du Groupe	2 046	1 854	10,3%	3 923

La diminution du **résultat financier** résulte des éléments suivants :

- une hausse du coût de la dette nette, qui s'établit à - 312 millions d'euros, contre - 208 millions d'euros au 30 juin 2007, sous l'effet de moindres résultats de change positifs sur le réal brésilien, enregistrés dans le cadre du remboursement des *floating rate notes* chez SUEZ Énergie International (+ 55 millions d'euros contre + 127 millions d'euros en 2007), ainsi que d'un coût moyen de la dette brute en légère progression à 5,4% (contre 5,3% au 30 juin 2007) ;
- que n'a que partiellement compensé la progression des autres produits et charges financiers, pour + 45 millions d'euros (augmentation des dividendes perçus, notamment de Gas Natural).

La charge d'**impôt sur les bénéfices** est en baisse de 335 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2007 sous l'effet de la

reconnaissance de 200 millions d'euros d'actifs d'impôt différé au titre des différences temporelles sur le groupe d'intégration fiscale SUEZ SA. Cette reconnaissance complémentaire prend en compte les éléments du 1^{er} semestre qui sont venus renforcer la capacité du groupe d'intégration à générer des bénéfices fiscaux. Hors cet effet non récurrent, le taux effectif d'imposition recule de 3,6 points, et s'établit à 23,1% contre 26,7% au 30 juin 2007.

Le résultat des entreprises associées est en diminution de 56 millions d'euros par rapport au 30 juin 2007. L'essentiel de cette baisse s'explique par l'absence des éléments non récurrents dont les Intercommunales en Flandre et en Wallonie avaient bénéficié en 2007.

La part des minoritaires s'établit à 297 millions d'euros, en baisse de 71 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2007, sous l'effet du rachat des intérêts minoritaires dans Electrabel (OPR) en juillet 2007, et dans le Groupe Agbar (OPA).

4 | FINANCEMENT

4.1 Flux issus de l'activité opérationnelle

MBA avant charges financières & impôts

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007	Variation brute en %
Électricité & Gaz	3 037	2 564	18,4%
SUEZ Énergie Europe	2 037	1 801	13,1%
SUEZ Énergie International	1 000	763	31,1%
SUEZ Énergie Services	380	344	10,5%
SUEZ Environnement	882	898	-1,8%
Autres	(126)	(152)	17,1%
GROUPE SUEZ	4 173	3 654	14,2%

Le **marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO)** s'élève à 4 173 millions d'euros au 30 juin 2008, soit une progression brute de + 14,2% par rapport au 1^{er} semestre 2007, en ligne avec celle de l'EBITDA.

Le **besoin en fonds de roulement (BFR)** s'inscrit en hausse de 1,4 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2008. Cette hausse est imputable, pour l'essentiel, à SUEZ Énergie Europe (+ 708 millions d'euros) où la progression des prix des énergies (combustibles et électricité) et de leur volatilité sur les derniers mois ont occasionné une hausse de la valeur monétaire des créances sur les marchés à terme (+ 321 millions), constitutives pour partie de dépôts de garantie et d'appels de marge versés, ainsi qu'une augmentation de la valeur des encours clients (+ 304 millions d'euros) et des stocks de combustibles (+ 112 millions d'euros).

Les appels de marge sur les instruments de couverture (+ 180 millions d'euros), le développement de projets au Moyen-

Orient ainsi que la croissance de l'activité enregistrée en Amérique Latine (+ 65 millions d'euros et + 46 millions d'euros respectivement) sont les facteurs opérationnels de croissance du BFR de SUEZ Énergie International. Enfin, le BFR est affecté par le décaissement au titre du règlement du litige AEP.

Dans les Services à l'Énergie, la hausse du BFR est contenue (+ 44 millions d'euros) et profite d'une amélioration du délai de rotation des créances clients. Enfin, le besoin en fonds de roulement progresse de manière limitée dans la branche Environnement (+ 65 millions d'euros) eu égard au dynamisme commercial soutenu du semestre.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent néanmoins un excédent de trésorerie de 2,2 milliards d'euros sur le premier semestre 2008, contre 3,1 milliards d'euros sur le premier semestre 2007.

4.2 Flux issus des activités d'investissement

Les investissements du premier semestre 2008 s'élèvent à 3,7 milliards d'euros et comprennent :

- des investissements financiers de 1,8 milliard d'euros, dont 0,7 milliard correspondant à la part du groupe dans l'OPA sur Agbar. Les autres investissements les plus significatifs concernent l'acquisition de Ponte de Pedra au Brésil pour 0,2 milliard d'euros, et l'investissement réalisé dans la SET (Projet Georges Besse II) pour 0,3 milliard d'euros ;
- des investissements de maintenance de 0,7 milliard d'euros, contre 0,6 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2007, auxquels

contribuent principalement Electrabel (0,2 milliard d'euros, intégrant notamment la maintenance des centrales nucléaires et classiques en Belgique) et SUEZ Environnement (0,3 milliard d'euros) ;

- des investissements de développement de 1,2 milliard d'euros (0,6 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2007). Ils concernent notamment les développements de centrales TGV en Belgique et aux Pays-Bas, de centrales au charbon en Allemagne, et de centrales hydrauliques au Brésil (San Salvador et Estreito).

Les cessions représentent 0,1 milliard d'euros sur le premier semestre 2008, contre 0,7 milliard d'euros au 30 juin 2007.

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers non courants ont généré un flux de trésorerie positif de 0,1 milliard d'euros.

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent une consommation de trésorerie de 3,5 milliards d'euros (contre 1,8 milliard sur le 1^{er} semestre 2007), en ligne avec le plan de développement annoncé.

4.3 Flux issus du financement

Les dividendes versés en 2008 s'élèvent à 2,1 milliards d'euros (contre 1,9 milliard d'euros en 2007). Ils intègrent les dividendes versés par SUEZ SA à ses actionnaires, soit 1 728 millions d'euros contre 1 514 millions d'euros en 2007, en raison de la progression tant du dividende unitaire servi que du nombre d'actions à rémunérer. Ils intègrent également les dividendes versés par diverses filiales aux actionnaires minoritaires, soit 365 millions d'euros, stables par rapport à 2007. Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 409 millions d'euros contre 450 millions d'euros au 30 juin 2007.

Dans le cadre du plan de développement, les souscriptions de nouveaux emprunts ont été supérieures aux remboursements (entrée nette de trésorerie de 2 433 millions d'euros).

Les augmentations de capital représentent une entrée de trésorerie de 84 millions d'euros, et sont liées notamment aux options de souscription d'actions exercées par les salariés du Groupe. La mise en œuvre du programme de rachat d'actions par SUEZ SA a généré une sortie nette de trésorerie sur le semestre de 300 millions d'euros.

Au total, les flux des activités de financement génèrent une entrée de trésorerie de 0,1 milliard d'euros, contre une sortie de 1,1 milliard d'euros sur les 6 premiers mois de l'exercice 2007.

4.4 Endettement au 30 juin 2008

L'endettement net au 30 juin 2008 s'élève à 16,0 milliards d'euros, contre 13,1 milliards d'euros à fin décembre 2007. Le ratio endettement net/capitaux propres s'élève à 65,7%, contre 52,7% au 31 décembre 2007.

La dette nette est libellée (après prise en compte des instruments financiers) à 57% en euros, 22% en dollars américains et 6% en livres sterling, contre respectivement 57%, 25%, et 6% au 31 décembre 2007.

La dette brute est libellée à 40% à taux fixe, après prise en compte des instruments financiers. Du fait du niveau des liquidités au 30 juin 2008 (5,8 milliards d'euros) et de la politique du Groupe de fixation des taux en période de taux historiquement bas, la part de la dette nette rémunérée à taux fixe est de 56%. L'échéance moyenne de la dette nette est de 5,7 années.

Au 30 juin 2008, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées, et de lignes de back up de ses billets de trésorerie, pour un montant total de 8,6 milliards d'euros (contre 9,1 milliards d'euros au 31 décembre 2007).

5 | AUTRES POSTES DU BILAN

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 3,5 milliards d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2007. Il en est de même pour les **goodwills** à 14,9 milliards d'euros au 30 juin 2008.

Les immobilisations corporelles nettes s'établissent à 23,8 milliards d'euros contre 22,6 milliards d'euros au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 1,2 milliard d'euros qui résulte pour l'essentiel des investissements du semestre (1,7 milliard d'euros) tandis que les amortissements s'élèvent à 0,8 milliard d'euros.

Les participations dans les entreprises associées sont stables à 1,2 milliard d'euros.

Les **titres disponibles à la vente** s'établissent à 4,1 milliards d'euros au 30 juin 2008, les investissements de la période (0,4 milliard d'euros) ayant été compensés par les variations de juste valeur et de périmètre.

Les capitaux propres totaux s'établissent à 24,3 milliards d'euros, en baisse de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre

2007, malgré le résultat net de la période (2,3 milliards d'euros). Le versement des dividendes (- 2,1 milliards d'euros), les mouvements sur actions propres (- 0,3 milliard d'euros) et l'effet des éléments passés directement par capitaux propres (- 0,5 milliard d'euros, liés à la mise en valeur de marché des titres disponibles à la vente et à la variation de juste valeur des instruments de couverture sur matières premières) expliquent ce recul.

Les provisions pour risques sont en légère augmentation à 9,7 milliards d'euros (+ 0,1 milliard d'euros). Les dotations de la période (0,5 milliard d'euros, dont 0,2 milliard d'effet de la désactualisation) et les reprises sont d'ampleurs similaires.

Les **impôts différés** représentent un passif net de 0,2 milliard d'euros, en baisse de 0,3 milliard d'euros sous l'effet de l'activation de 200 millions d'euros de différences temporelles antérieurement non reconnues dans l'intégration fiscale constituée autour de SUEZ SA en France.

Les rubriques du bilan relatives aux **instruments financiers dérivés** (courants et non courants) sont en nette augmentation, tant à l'actif (+ 10,5 milliards d'euros), qu'au passif (+ 11,1 milliards d'euros), du bilan. Cette forte progression des instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières provient essentiellement de la hausse des prix des matières premières, ceux-ci ayant atteint des niveaux historiquement élevés à la fin juin 2008.

6 | PERSPECTIVES D'AVENIR

Le 16 juillet 2008, l'Assemblée Générale Mixte de SUEZ s'est réunie pour statuer sur le projet de fusion avec Gaz de France. L'ensemble des 6 résolutions qui portaient principalement sur les conditions financières de la fusion, la mise en bourse de SUEZ Environnement Company et la distribution aux actionnaires de SUEZ de 65% des actions de SUEZ Environnement Company a été approuvé à une forte majorité.

La fusion entre Gaz de France et Suez a été définitivement réalisée le 22 juillet 2008 à 00h00. Le premier Conseil d'Administration de GDF SUEZ s'est réuni le 22 juillet 2008.

Les objectifs financiers de GDF SUEZ sont exposés dans la section «Perspectives d'avenir de GDF SUEZ» du présent rapport financier semestriel.

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2008	30 juin 2007 ^(*)
Chiffre d'affaires		26 596,6	23 306,5
Achats		(13 101,7)	(10 705,6)
Charges de personnel		(4 183,1)	(3 986,9)
Amortissements, dépréciations et provisions		(1 070,3)	(845,1)
Autres produits et charges opérationnels		(5 261,4)	(5 034,4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	4	2 980,1	2 734,5
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		(148,2)	55,4
Dépréciations d'actifs corporels, incorporels et financiers		47,3	(21,1)
Restructurations		(39,3)	(25,0)
Cessions d'actifs		27,4	223,7
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4	2 867,3	2 967,4
Charges financières		(771,9)	(779,8)
Produits financiers		493,1	559,8
Résultat financier	5	(278,8)	(220,0)
Impôt sur les bénéfices	6	(397,9)	(732,5)
Quote-part de résultat des entreprises associées		152,1	207,5
RÉSULTAT NET		2 342,7	2 222,4
Dont intérêts minoritaires		296,8	368,6
Dont résultat net part du Groupe		2 045,9	1 853,8
Résultat net part du Groupe par action		1,61	1,46
Résultat net part du Groupe par action dilué		1,59	1,44

(*) Voir commentaire Note 1.5.

BILAN

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2008	31 décembre 2007
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	7	3 488,7	3 497,7
Goodwill	7	14 874,9	14 902,8
Immobilisations corporelles nettes	7	23 839,2	22 597,1
Titres disponibles à la vente		4 144,1	4 120,7
Prêts et créances au coût amorti		2 119,6	2 107,0
Instruments financiers dérivés (y.c. matières premières)	11	2 103,8	1 140,1
Participations dans les entreprises associées		1 225,7	1 214,3
Autres actifs		672,7	730,5
Impôts différés Actif		1 308,9	1 085,0
Total actifs non courants		53 777,6	51 395,2
Actifs courants			
Prêts et créances au coût amorti		479,8	331,3
Instruments financiers dérivés (y.c. matières premières)	11	12 891,8	3 363,3
Clients et autres débiteurs		14 337,8	11 869,3
Stocks		1 724,8	1 571,8
Autres actifs		2 966,3	2 556,5
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		750,9	1 319,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	5 812,2	6 720,2
Total actifs courants		38 963,6	27 732,0
TOTAL BILAN ACTIF		92 741,2	79 127,2

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2008	31 décembre 2007
Capitaux propres part du Groupe		21 715,2	22 192,8
Intérêts minoritaires		2 624,2	2 668,1
Total capitaux propres	8	24 339,4	24 860,9
Passifs non courants			
Provisions	9	8 637,8	8 448,5
Dettes financières	10	14 811,7	14 526,0
Instruments financiers dérivés (y.c. matières premières)	11	1 937,3	800,9
Autres passifs financiers		781,4	778,0
Autres passifs		1 160,3	1 004,5
Impôts différés passif		1 532,6	1 643,6
Total passifs non courants		28 861,1	27 201,5
Passifs courants			
Provisions	9	1 057,5	1 106,6
Dettes financières	10	8 258,2	7 129,8
Instruments financiers dérivés (y.c. matières premières)	11	13 126,3	3 201,9
Fournisseurs et autres créanciers		11 776,4	10 038,1
Autres passifs		5 322,3	5 588,4
Total passifs courants		39 540,7	27 064,8
TOTAL BILAN PASSIF		92 741,2	79 127,2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves conso- lidées et Résultat part du Groupe	Variations justes valeurs et autres	Actions propres	Écarts de conver- sion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts mino- ritaires	Total
Capitaux propres IFRS au 31 décembre 2007	1 307 043 522	2 614,1	12 302,0	6 968,1	1 667,4	(1 214,7)	(144,1)	22 192,8	2 668,1	24 860,9
Charges et produits reconnus directement en capitaux propres					(447,5)		(206,8)	(654,3)	(86,3)	(740,6)
Résultat net				2 045,9				2 045,9	296,8	2 342,7
Total des charges et produits comptabilisés				2 045,9	(447,5)		(206,8)	1 391,6	210,5	1 602,1
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions	1 898 431	3,8	44,0	63,0				110,8		110,8
Dividendes distribués				(1 727,7)				(1 727,7)	(365,0)	(2 092,7)
Acquisitions nettes de titres d'autocontrôle				31,1		(282,1)		(251,0)	4,0	(246,9)
Autres variations				(1,4)				(1,4)	106,6	105,2
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 30 JUIN 2008	1 308 941 953	2 617,9	12 346,1	7 379,0	1 219,9	(1 496,8)	(350,9)	21 715,2	2 624,2	24 339,4

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consoli- dées et Résultat part du Groupe	Variations justes valeurs et autres	Actions propres détenues	Écarts de conver- sion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts mino- ritaires	TOTAL
Capitaux propres										
IFRS au 31 décembre 2006	1 277 444 403	2 554,9	11 534,4	4 424,2	880,2	(132,2)	242,3	19 503,8	3 060,0	22 563,8
Charges et produits reconnus directement en capitaux propres					520,9		(80,2)	440,7	93,9	534,6
Résultat net				1 853,8				1 853,8	368,6	2 222,4
Total des charges et produits comptabilisés				1 853,8	520,9		(80,2)	2 294,5	462,4	2 756,9
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions	5 704 957	11,4	139,2	30,7				181,3		181,3
Dividendes distribués				(1 514,1)				(1 514,1)	(367,5)	(1 881,6)
Acquisitions nettes de titres d'auto-contrôle				2,3		(518,6)		(516,3)	0,6	(515,7)
Autres variations				(1,7)				(1,7)	12,1	10,4
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 30 JUIN 2007	1 283 149 360	2 566,3	11 673,6	4 795,2	1 401,1	(650,8)	162,1	19 947,5	3 167,7	23 115,2

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

	Total au 30 juin 2008	Dont part du Groupe	Dont intérêts minoritaires	Total au 30 juin 2007	Dont part du Groupe	Dont intérêts minoritaires
Actifs financiers disponibles à la vente	(190,1)	(169,6)	(20,5)	285,5	264,3	21,2
Couverture d'investissement net	(11,7)	(13,0)	1,3	(1,2)	(5,2)	4,0
Couverture des flux de trésorerie	(27,6)	(33,1)	5,5	25,5	24,1	1,4
Couverture des flux sur matières premières	(432,3)	(395,8)	(36,5)	4,0	(1,5)	5,5
Pertes et Gains actuariels	(38,6)	(35,7)	(2,9)	467,5	421,5	46,0
Impôts différés	191,3	179,4	11,9	(200,7)	(182,8)	(17,9)
Écarts de conversion sur éléments ci dessus	20,7	20,3	0,4	(9,8)	0,5	(10,3)
Variation de juste valeur et autres	(488,3)	(447,5)	(40,8)	570,8	520,9	49,9
Écarts de conversion sur autres éléments	(252,3)	(206,8)	(45,5)	(36,2)	(80,2)	44,0
Charges et produits reconnus directement en capitaux propres	(740,6)	(654,3)	(86,3)	534,6	440,7	93,9
Résultat net	2 342,7	2 045,9	296,8	2 222,4	1 853,8	368,6
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISÉS	1 602,1	1 391,6	210,6	2 757,1	2 294,5	462,5

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007 (*)
Résultat net	2 342,7	2 222,4
- Quote-part de résultat consolidé d'entreprises associées	(152,1)	(207,5)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées	224,4	123,6
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations	886,4	809,0
- Plus-values nettes sur cessions	(27,4)	(223,7)
- Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	148,2	(55,5)
- Autres éléments sans effet de trésorerie	74,3	33,0
- Charge d'impôt	397,9	732,5
- Résultat financier	278,8	220,0
MBA avant résultat financier et impôt	4 173,1	3 653,9
+ Impôt décaissé	(587,1)	(548,0)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(1 430,4)	(19,9)
Flux issus des activités opérationnelles	2 155,6	3 086,1
Investissements corporels et incorporels	(1 946,4)	(1 183,9)
Acquisitions d'entités nettes de trésorerie et équivalent de trésorerie acquises	(1 371,8)	(287,4)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(377,8)	(1 164,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	48,2	55,8
Cessions d'entités nettes de trésorerie cédée et équivalents de trésorerie cédés	32,5	293,0
Cessions de titres disponibles à la vente	22,5	350,0
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants	80,4	45,5
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants	147,6	121,8
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres	(97,9)	7,4
Flux issus des activités d'investissement	(3 462,5)	(1 762,2)
Dividendes payés	(2 092,7)	(1 880,9)
Remboursement de dettes financières	(3 446,9)	(4 117,3)
Variation des actifs financiers évalués à leur juste valeur par résultat	303,3	72,6
Intérêts financiers versés	(541,0)	(568,3)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	132,4	118,5
Augmentation des dettes financières	5 880,2	5 570,4
Augmentation de capital	84,3	155,4
Mouvement sur actions propres	(246,9)	(507,8)
Flux issus des activités de financement	72,6	(1 157,3)
Effet des variations de change, de méthodes et divers	326,4	(23,7)
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE	(907,9)	142,8
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORIE A L'OUVERTURE	6 720,2	7 944,6
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORIE A LA CLÔTURE	5 812,2	8 087,3

(*) Voir commentaire Note 1.5.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE GDF SUEZ

SUEZ a été constituée le 23 février 1880, prorogée en 1941 pour une durée de 99 ans.

Le 16 juillet 2008, l'Assemblée Générale Mixte de SUEZ a approuvé la fusion de SUEZ avec Gaz de France, la mise en bourse de SUEZ Environnement et la distribution aux actionnaires de SUEZ de 65% des actions de SUEZ Environnement. La fusion-absorption de SUEZ par Gaz de France SA, effective depuis le 22 juillet 2008, sera comptabilisée à cette date comme l'acquisition par le Groupe SUEZ du Groupe Gaz de France comme développé dans la Note 16 «Événement postérieur à la clôture». En conséquence, les états financiers consolidés du Groupe SUEZ, y compris ces états financiers intermédiaires au 30 juin 2008, constituent les états financiers historiques du nouveau Groupe GDF SUEZ.

GDF SUEZ SA, société mère du Groupe GDF SUEZ, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du Groupe est domicilié au 22, rue du docteur Lancereaux à Paris 08.

Les titres de GDF SUEZ sont cotés sur les Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg. Les titres SUEZ demeureront pour leur part cotés pour une durée de 24 mois.

GDF SUEZ, un des premiers énergéticiens au niveau mondial, est présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval. En inscrivant la croissance responsable au cœur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement), il se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources.

En date du 29 août 2008, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ et de ses filiales au 30 juin 2008 ont été présentés au Conseil d'Administration de GDF SUEZ qui a autorisé leur publication.

NOTE 1 | RÉFÉRENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union Européenne¹. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales («IAS») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretation Committee («IFRIC») ou de l'ancien Standard Interpretation Committee («SIC»).

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2008, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice 2007, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

1.2 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés intermédiaires condensés sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union Européenne. Il est rappelé que le Groupe applique depuis le 31 décembre 2006, les dispositions d'IFRIC 12² qui peuvent être utilisées à titre d'orientation dans la mesure où cette interprétation n'est pas incompatible avec les normes adoptées par l'Europe.

L'interprétation IFRIC 11 «Transactions au sein d'un groupe» et les dispositions d'IFRIC 14 «Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum», d'application obligatoire en 2008, sous réserve de l'adoption d'IFRIC 14 par l'Union Européenne, seront appliqués au 31 décembre 2008. Les impacts sur les états financiers liés à l'application d'IFRIC 14, sont en cours d'évaluation. L'interprétation IFRIC 11 ne trouve pas d'application dans les comptes du Groupe.

Comme en 2007, SUEZ n'applique pas par anticipation la norme IFRS 8 «Secteurs opérationnels», publiée en 2006, dont

l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Il est rappelé que IFRIC 13 «Programme de fidélité des clients», et IAS 1 révisée «Présentation des états financiers», publiées en 2007, ne sont pas d'application obligatoire en 2008 et n'ont pas été appliquées par anticipation.

Les nouvelles normes ou amendements suivants :

- IAS 27 révisée : Etats financiers consolidés et individuels ;
- IFRS 3 révisée : Regroupements d'entreprises ;
- amendement à IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- amendement à IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation, adoptés par l'IASB en 2008 n'ont pas été appliqués de façon anticipée.

(1) Référentiel disponible sur le site Internet de la Commission Européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

(2) Non adoptée à ce jour par l'Union Européenne.

1.3 Utilisation du jugement et d'estimations

Les états financiers consolidés condensés semestriels reflètent l'activité du seul Groupe SUEZ sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 ; ils ne tiennent pas compte des conséquences de la fusion, qui sera comptabilisée sur le second semestre 2008 comme expliqué en Note 16 «Événement postérieur à la clôture».

Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Comme en 2007, les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour retraitement et stockage des déchets nucléaires, les provisions

pour démantèlement des installations et les provisions pour litiges ;

- les passifs pour renouvellement ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit en compteur ;
- l'évaluation des actifs d'impôts différés reconnus.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 des états financiers annuels 2007.

Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Cela a été le cas en particulier pour la comptabilisation des contrats de concession, la classification des contrats de services, et pour la détermination des «activités normales» au regard d'IAS 39 pour les contrats d'achat et de vente d'électricité et de gaz.

1.4 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières ; mais on constate cependant que les variations climatiques sont des facteurs plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2008 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2008.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs les montants comptabilisés au bilan au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement attendu des actifs de couverture.

1.5 Présentation

Les états financiers semestriels au 30 juin 2007 de SUEZ avaient été établis en consolidant Hisusa par intégration globale à compter du second trimestre 2007. En septembre 2007, la position prise par les autorités de régulation espagnole dans le cadre de la cotation de Criteria Caixa Corp SA, suivie du projet d'introduction en bourse de SUEZ Environnement dans le cadre du projet de fusion entre SUEZ et Gaz de France, ont conduit SUEZ et la Caixa à réapprécier la méthode de consolidation d'Hisusa et à la consolider de nouveau en intégration proportionnelle. Afin de permettre une meilleure comparabilité de ses états financiers, SUEZ a décidé dès sa communication financière au 30 septembre 2007 d'appliquer rétrospectivement ce changement de méthode de consolidation à compter du 1^{er} avril 2007. Hisusa a donc été consolidée par intégration proportionnelle sur l'ensemble de l'exercice 2007 dans les états financiers annuels 2007 de SUEZ.

En conséquence, les comptes au 30 juin 2007 fournis dans les présents états financiers ont été retraités rétrospectivement afin de consolider Hisusa par intégration proportionnelle sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2007.

Les principaux impacts de ce retraitement sur le compte de résultat au 30 juin 2007 se résument comme suit (en millions d'euros) :

CA	- 422
ROC	- 53
Résultat net total	- 41
Résultat net part du Groupe	0

NOTE 2 | OPÉRATIONS MAJEURES

Événements survenus au premier semestre 2008

Offre publique d'achat sur les intérêts minoritaires de la Sociedad General De Aguas de Barcelona (AGBAR)

L'offre de SUEZ, La Caixa et Hisusa sur l'ensemble des actions Aguas de Barcelona non encore détenues s'est clôturée avec succès le 16 janvier 2008. A l'issue de cette opération, les offrants détiennent 90,01% du capital. La structure de détention d'Agbar est désormais la suivante :

- Hisusa (intégrée proportionnellement) : 66,44% ;
- SUEZ Environnement (intégrée globalement) : 12,02% ;
- Criteria (Caixa) (hors Groupe) : 11,55%.

Le Groupe SUEZ détient donc directement et indirectement (*via* sa quote-part dans Hisusa) 45,9% du capital d'Agbar, celle-ci demeurant intégrée proportionnellement.

Dans ses comptes annuels 2007, SUEZ avait considéré avoir pris un engagement irrévocable vis-à-vis des minoritaires. Le Groupe avait donc comptabilisé dans ses états financiers une dette financière de 918 millions d'euros correspondant à un taux de succès de 100% de l'offre en cours. En tenant compte des titres effectivement apportés, la dette financière contractée s'établit au 30 juin 2008 à 708 millions d'euros en baisse de 210 millions d'euros.

Pour rappel, l'intention des offrants est de maintenir la cotation d'Agbar sur la bourse espagnole avec un flottant, au terme de deux ans, de l'ordre de 30%.

NOTE 3 | INFORMATION SECTORIELLE

3.1 Secteurs d'activité

SUEZ est organisé autour de quatre secteurs : «électricité et gaz», «services à l'énergie», «environnement» et «autres». Afin d'assurer une meilleure compréhension de cette information, le Groupe distingue, au sein du secteur «électricité et gaz», l'activité exercée en Europe (SUEZ Énergie Europe – **SEE**) et celle exercée à l'international (SUEZ Énergie International – **SEI**).

Chacun de ces secteurs est géré séparément car chacun d'entre eux développe, fabrique et vend des produits et services distincts, ou s'adresse à des segments de clientèle distincts. La nature de l'activité de chacun de ces secteurs se présente comme suit :

Électricité et gaz – les filiales concernées produisent de l'électricité, et/ou assurent la transmission et la distribution de celle-ci, et/ou assurent l'approvisionnement, le transport et la distribution de gaz :

- | en Europe (**SEE**), à travers Electrabel, Distrigaz et Fluxys, ces deux dernières étant cotées en Belgique,
- | et à l'international (**SEI**), via un portefeuille d'actifs de production, de transport et dans une moindre mesure de distribution d'électricité et de gaz, principalement aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili, en Thaïlande et dans la zone Moyen-Orient ;

SUEZ Énergie Services (SES) – les filiales concernées assurent des prestations d'ingénierie, d'installation, de maintenance ou de

gestion déléguée, notamment dans le domaine des équipements électriques ou thermiques, des systèmes de conduites et des réseaux d'énergie ;

SUEZ Environnement (SE) – les filiales concernées assurent, au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels :

- | des prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau), la conception et construction d'installations (ingénierie de l'eau),
- | et des prestations de collecte et de traitement des déchets, incluant la collecte, le recyclage, le compostage, la mise en décharge et la valorisation énergétique ainsi que le traitement de déchets industriels et spéciaux ;

Autres – ce segment regroupe les contributions des entités holdings et de celles dédiées au financement centralisé du Groupe. Ce segment ne comprend pas les holdings en position de tête de branche, qui sont rattachées au segment concerné. Par ailleurs, bien que détenue par Electrabel, SUEZ-TRACTEBEL SA est dans le segment «autres».

Les principes comptables retenus pour l'information sectorielle sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

3.1.1 Information sectorielle compte de résultat

30 juin 2008 <i>En millions d'euros</i>	SEE	SEI	Sous-total -Électricité et Gaz	SES	SE	Autres	ELIM	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	10 859,7	3 715,6	14 575,3	6 019,0	6 029,7	0,0	(27,4)	26 596,6
- produits de l'activité (hors Groupe)	10 859,9	3 715,6	14 575,5	5 996,6	6 024,5	0,0		26 596,6
- ventes interactivités (Groupe)	(0,2)	0,0	(0,2)	22,4	5,2	0,0	(27,4)	0,0
EBITDA	1 959,5	995,8	2 955,3	413,1	1 005,7	(130,5)		4 243,6
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 524,3	816,3	2 340,6	285,8	517,5	(163,8)		2 980,1
- Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(322,6)	176,2	(146,4)	(0,8)	(1,0)			(148,2)
- Dépréciation d'actifs	0,4	68,2	68,6	(3,8)	(6,8)	(10,7)		47,3
- Restructurations	(0,2)		(0,2)	(6,8)	(21,7)	(10,6)		(39,3)
Résultat sectoriel (IAS 14)	1 201,9	1 060,7	2 262,6	274,4	488,0	(185,1)		2 839,9
- Cession d'actifs	28,0	(8,6)	19,4	4,1	(2,4)	6,3		27,4
Résultat des activités opérationnelles	1 230,0	1 052,1	2 282,0	278,5	485,6	(178,8)	0,0	2 867,3
Amortissements et dépréciations <i>dans le ROC</i>	(377,4)	(174,2)	(551,7)	(109,2)	(382,4)	7,4		(1 035,8)
Part dans les entreprises associées	119,5	12,2	131,7	1,9	18,2	0,4		152,2

30 juin 2007 <i>En millions d'euros</i>	SEE	SEI	Sous-total Électricité et Gaz	SES	SE	Autres	ELIM	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	8 802,7	3 208,1	12 010,8	5 571,6	5 775,7	0,0	(51,6)	23 306,5
- produits de l'activité (hors Groupe)	8 779,4	3 208,1	11 987,5	5 549,3	5 769,7	0,0		23 306,5
- ventes interactivités (Groupe)	23,3	0,0	23,3	22,3	6,0	0,0	(51,6)	0,0
EBITDA ^(*)	1 725,9	758,7	2 484,6	375,2	978,9	(121,8)		3 716,9
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 532,6	572,6	2 105,2	251,3	513,7	(135,8)		2 734,5
- Mtm sur instruments finan- ciers à caractère opérationnel	47,4	8,1	55,5	(0,5)	0,4			55,4
- Dépréciation d'actifs	(0,3)	(0,7)	(1,0)	(2,0)	(13,0)	(5,1)		(21,1)
- Restructurations	0,8		0,8	(5,3)	6,6	(27,1)		(25,0)
Résultat sectoriel (IAS 14)	1 580,5	580,0	2 160,5	243,6	507,7	(168,0)		2 743,7
- Cession d'actifs	111,0	14,8	125,8	2,0	20,2	75,7		223,7
Résultat des activités opéra- tionnelles	1 691,5	594,8	2 286,3	245,6	527,9	(92,3)	0,0	2 967,4
Amortissements et dépréciations <i>(dans le ROC)</i>	(289,0)	(181,5)	(470,5)	(108,4)	(388,8)	(4,0)		(971,7)
Part dans les entreprises associées	189,1	8,0	197,1	2,0	12,8	(4,3)		207,5

(*) Cf. tableau de réconciliation avec le résultat brut d'exploitation ancienne définition Note 3.4.

3.1.2 Information sectorielle flux de trésorerie

30 juin 2008	SEE	SEI	Sous-total Électricité et Gaz	SES	SE	Autres	TOTAL
<i>En millions d'euros</i>							
Marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôts	2 036,8	1 000,1	3 036,9	379,9	882,7	(126,4)	4 173,1
Investissements corporels et incorporels ^(a)	801,1	524,5	1 325,6	132,0	354,2	3,5	1 815,3
Cessions d'actifs corporels et incorporels ^(b)	17,1	0,6	17,7	10,2	25,2	0,0	53,2

30 juin 2007	SEE	SEI	Sous-total Électricité et Gaz	SES	SE	Autres	TOTAL
<i>En millions d'euros</i>							
Marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôts	1 800,9	762,7	2 563,6	343,5	898,5	(151,7)	3 653,9
Investissements corporels et incorporels ^(a)	408,2	191,1	599,3	129,8	361,1	8,0	1 098,2
Cessions d'actifs corporels et incorporels ^(b)	5,2	0,0	5,2	25,7	28,9	1,5	61,3

(a) Les investissements corporels et incorporels sont présentés ici hors variation des dettes sur immobilisations. Celle-ci s'élève à respectivement + 131,1 millions d'euros et + 85,7 millions d'euros au 30 juin 2008 et au 30 juin 2007.

(b) De même, les cessions d'actifs corporels et incorporels sont présentées hors variation des créances sur immobilisations. Celle-ci s'élève à respectivement - 4,9 millions d'euros et - 5,5 millions d'euros au 30 juin 2008 et au 30 juin 2007.

3.2 Zones géographiques

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires	
	30 juin 2008	30 juin 2007
France	6 554,4	6 011,0
Belgique	6 944,3	5 784,2
Autres pays UE	7 540,1	6 639,5
Autres pays d'Europe	341,0	318,4
Amérique du Nord	2 282,5	2 065,1
Amérique du Sud	1 292,9	1 029,5
Asie, Moyen-Orient et Océanie	1 264,4	1 154,7
Afrique	377,0	304,1
TOTAL	26 596,6	23 306,5

3.3 Réconciliation de l'EBITDA avec le résultat opérationnel courant

	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat opérationnel courant	2 980,1	2 734,5
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 070,3)	(845,1)
- Paiements en actions (IFRS 2) *	(74,3)	(32,9)
- Charges nettes décaissées des concessions	(118,9)	(104,4)
EBITDA	4 243,6	3 716,9

* *Détail Note 13.*

3.4 Réconciliation du résultat brut d'exploitation 2007

	30 juin 2007
Résultat brut d'exploitation ancienne définition	4 005,8
(+) Dotations nettes aux amortissements et provisions sur avantages du personnel à long terme	39,5
(-) Revenus financiers hors intérêts	120,9
(-) Part dans le résultat des entreprises associées	207,5
EBITDA	3 716,9

L'impact du passage d'Agbar d'intégration globale à proportionnelle sur le résultat brut d'exploitation ancienne définition est de - 95 millions d'euros.

NOTE 4 | RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	2 980,1	2 734,5
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(148,2)	55,4
Dépréciations d'actifs corporels, incorporels et financiers	47,3	(21,1)
Restructurations	(39,3)	(25,0)
Cessions d'actifs	27,4	223,7
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 867,3	2 967,4

4.1 Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel

La contribution au résultat des activités opérationnelles du Groupe représente une perte de 148,2 millions d'euros au 30 juin 2008 qui résulte essentiellement des éléments suivants :

I afin d'optimiser leurs marges, certaines entités du Groupe mettent en œuvre des stratégies de couverture économique au travers de contrats à terme (avec ou sans livraison physique) négociés sur les marchés de gros, qui visent à réduire la sensibilité des marges du Groupe aux variations des prix des matières premières ; toutefois, dans la mesure où ces stratégies couvrent l'exposition nette au risque de prix des entités concernées, ces stratégies ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture au regard des dispositions de la norme IAS 39 – «*Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*». En conséquence, toutes les variations de juste valeur sur le premier semestre des contrats à terme concernés doivent être traduites au compte de résultat. L'évolution de la juste valeur de ces positions représente ainsi une perte d'opportunité plutôt qu'une perte économique et se traduit par une charge nette de la période de 295 millions d'euros

qui est principalement due à la forte hausse des prix forward des matières premières (+ 61 millions d'euros au 30 juin 2007) ;

- I des gains et pertes sont enregistrés en compte de résultat au titre (i) de la part inefficace des stratégies de couverture de flux de trésorerie futurs sur actifs non financiers (*cash-flow hedges*) et (ii) de l'effet de la déqualification en 2008 de certains instruments de couverture du risque matières premières, lorsque l'efficacité de la relation de couverture ne peut plus être démontrée ou lorsque le risque couvert ne peut plus être considéré comme hautement probable. La variation de juste valeur, consécutive à la hausse substantielle des prix des matières premières, est positive à hauteur de 113 millions d'euros (- 1 million d'euros au 30 juin 2007) ;
- I l'évolution favorable de la juste valeur de dérivés incorporés contenus dans les contrats matières premières, qui au regard de la norme IAS 39 ont dû être comptabilisés séparément, se traduit par un effet positif de 27 millions d'euros (- 12 millions d'euros au 30 juin 2007).

4.2 Dépréciations d'actifs corporels, incorporels et financiers

Le Groupe a été amené à reprendre une partie de la dépréciation de valeur (67,8 millions d'euros) actée les années précédentes sur la centrale *merchant* aux Etats-Unis. La nouvelle valeur correspond

au contrat de vente signé en avril 2008, et dont la réalisation est soumise à des conditions suspensives d'approbation du régulateur américain.

4.3 Restructurations

Tant en 2008 qu'en 2007 la majeure partie des coûts de cette rubrique sont liés au projet de fusion avec Gaz de France et

à l'introduction en bourse de 65% de SUEZ Environnement Company.

4.4 Résultat de cessions d'actifs

Ne comprenant pas d'élément significatif au 30 juin 2008, les principales cessions concernaient au premier semestre 2007 :

I la cession de parts de sociétés intercommunales bruxelloises et wallonnes.

Dans le cadre des dispositifs légaux et réglementaires prévoyant d'une part la libéralisation du marché de l'énergie et d'autre part la désignation des intercommunales comme gestionnaire de réseau

de distribution dans le cadre des accords conclus en 2001 et 2005 sur la restructuration des réseaux de distribution, Electrabel a cédé une partie de ses participations dans les intercommunales wallonnes et bruxelloise. La plus-value constatée dans les comptes au 30 juin 2007 représente un montant global de 66,7 millions d'euros ;

I les cessions de diverses participations cotées non stratégiques, représentant une plus value nette de 96 millions d'euros.

NOTE 5 | RÉSULTAT FINANCIER

En millions d'euros	30 juin 2008			30 juin 2007		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(564,9)	252,5	(312,5)	(557,3)	349,4	(207,9)
Charges d'intérêts sur dette brute	(564,9)	-	(564,9)	(557,3)	-	(557,3)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	-	36,4	36,4	-	119,7	119,7
Résultat des couvertures sur emprunts	-	54,8	54,8	-	34,7	34,7
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	161,2	161,2	-	195,0	195,0
Autres produits et charges financiers	(206,9)	240,6	33,7	(222,6)	210,4	(12,1)
RESULTAT FINANCIER	(771,9)	493,1	(278,8)	(779,8)	559,8	(220,0)

La diminution du résultat de change résulte des moindres gains de change enregistrés pour 54,6 millions d'euros au 30 juin 2008 sur le réal brésilien dans le cadre du remboursement de

Floating Rate Notes chez SUEZ Energy International (contre 126,8 millions d'euros au 30 juin 2007).

NOTE 6 | IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

6.1 Ventilation de la charge d'impôt comprise dans le résultat

La ventilation de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat net ^(a)	2 342,7	2 222,4
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat ^(b)	(397,9)	(732,5)
Quote-part de résultat des entreprises associées ^(c)	152,1	207,5
Résultat avant impôt et résultat des entreprises associées (a) - (b) - (c) = (d)	2 588,5	2 747,4
Taux effectif d'impôt - (b) / (d)	15,4%	26,7%

Le taux effectif d'impôt est de 15,4% au 30 juin 2008, contre 26,7% au 30 juin 2007.

Au 30 juin 2008, la charge d'impôt tient compte de la reconnaissance de 200 millions d'euros d'actifs d'impôt différé au titre des

différences temporelles sur le groupe d'intégration fiscale SUEZ SA. Cette reconnaissance complémentaire prend en compte les éléments du 1^{er} semestre qui sont venus renforcer la capacité du groupe d'intégration à générer des bénéfices fiscaux.

6.2 Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

La variation des impôts différés, directement comptabilisés en capitaux propres et résultant des écarts actuariels calculés sur la période, ainsi que des variations de juste valeur des instruments

financiers comptabilisés en capitaux propres, s'élève à 193,0 millions d'euros au premier semestre 2008.

NOTE 7 | IMMOBILISATIONS

<i>En millions d'euros</i>	Goodwill	Autres Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A. Valeur brute au 31 décembre 2007	15 065,9	6 968,0	48 111,9
Acquisitions	217,9	130,3	1 697,5
Cessions	(1,6)	(11,3)	(180,1)
Écarts de conversion	(88,0)	(56,0)	(526,4)
Autres	(131,3)	24,7	930,9
AU 30 JUIN 2008	15 063,0	7 055,7	50 033,9
B. Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2007	(163,1)	(3 470,4)	(25 514,8)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(22,9)	(145,1)	(802,1)
Cessions	0,0	10,2	141,7
Écarts de conversion	2,0	28,7	111,6
Autres	(4,1)	9,5	(131,0)
AU 30 JUIN 2008	(188,1)	(3 567,0)	(26 194,6)
C. Valeur nette comptable = A + B au 31 décembre 2007	14 902,8	3 497,7	22 597,1
AU 30 JUIN 2008	14 874,9	3 488,7	23 839,2

7.1 Variation des immobilisations

Les effets de change sur les immobilisations corporelles s'élèvent à - 414,8 millions d'euros, essentiellement constatés sur le dollar.

Les entrées de périmètre ont un impact sur les immobilisations corporelles de 798,8 millions d'euros essentiellement lié aux acquisitions de Teesside en Grande Bretagne (288 millions d'euros) et de Ponte de Pedra au Brésil (467,5 millions d'euros).

7.2 Engagements

Les engagements d'achats fermes d'immobilisations corporelles du Groupe s'élèvent à 5 582,8 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 4 469,7 millions d'euros au 31 décembre 2007. En outre, le Groupe

a pris divers engagements d'investissements pour un montant total de 927,8 millions d'euros, contre 885,0 millions d'euros au 31 décembre 2007.

NOTE 8 | ÉLÉMENTS SUR CAPITAUX PROPRES

8.1 Éléments sur capital social

	Capital social			Dont actions en circulation	Dont actions d'autocontrôle	
	Nombre d'actions	Capital social (millions d'euros)	Primes (millions d'euros)	Nombre d'actions	Nombre d'actions	Valeur (millions d'euros)
Au 31 décembre 2006						
	1 277 444 403	2 554,9	11 534,4	1 272 751 488	4 692 915	132,2
Émission	29 599 119	59,2	767,6	29 599 119		
Achats et ventes d'actions propres				(25 845 657)	25 845 657	1 082,5
Au 31 décembre 2007						
	1 307 043 522	2 614,1	12 302,0	1 276 504 950	30 538 572	1 214,7
Émission	1 898 431	3,8	44,0	1 898 431		
Achats et ventes d'actions propres				(5 185 825)	5 185 825	282,1
Au 30 juin 2008						
	1 308 941 953	2 617,9	12 346,0	1 273 217 556	35 724 397	1 496,8

Les actions émises durant le premier semestre 2008 résultent de la levée d'options de souscription d'actions.

Chaque détenteur d'action(s) dispose d'un droit de vote par action à chacune des Assemblées Générales du Groupe. Toutefois, un droit

de vote double est accordé aux détenteurs d'actions nominatives entièrement libérées détenues depuis plus de deux ans par le même actionnaire.

8.2 Titres donnant accès à de nouvelles actions

Plans de souscription d'actions et actions gratuites ou de performance

Le Groupe a attribué des options de souscriptions d'actions et des actions gratuites ou de performance à ses salariés dans le cadre de plans de souscription d'actions présentés en Note 13

8.3 Autres éléments sur capitaux propres – part du Groupe

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2007	Variation	30 juin 2008
Actifs financiers disponibles à la vente	1 452,1	(169,6)	1 282,5
Couverture d'investissement net	(4,4)	(13,0)	(17,4)
Couverture de flux de trésorerie	(79,0)	(33,1)	(112,1)
Couverture des flux sur matières premières	434,4	(395,8)	38,6
Pertes et gains actuariels	82,9	(35,7)	47,2
Impôts différés	(233,7)	179,4	(54,3)
Écarts de conversion sur éléments ci dessus	15,1	20,3	35,4
Sous-total	1 667,4	(447,5)	1 219,9
Écarts de conversion sur autres éléments	(144,1)	(206,8)	(350,9)
TOTAL	1 523,3	(654,3)	869,0

8.4 Dividendes

Dividendes payés par SUEZ SA

Exercice	Montant réparti en millions d'euros	Dividende net par action en euros
2006 (payé le 7 mai 2007)	1 514,1	1,20
2007 (payé le 14 mai 2008)	1 727,7	1,36

NOTE 9 | PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2007	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variation de périmètre	Effet de la désactualisation	Écarts de change	Autres	30 juin 2008
Retraites et autres avantages du personnel	2 346,2	36,5	(123,7)	(8,4)	0,4	48,1	1,2	(14,4)	2 286,0
Retraitement et stockage des déchets nucléaires	3 182,4	49,4	(5,7)	(2,7)	0,0	78,7	0,0	(1,4)	3 300,7
Risques sectoriels	205,8	0,1	(44,7)	(3,4)	0,0	0,0	(0,0)	22,5	180,3
Démantèlement des installations	2 044,3	1,1	(2,0)	0,0	17,1	51,6	3,7	21,6	2 137,3
Garantie	79,1	18,5	(17,5)	(2,2)	2,1	0,0	(0,8)	0,7	80,0
Litiges, réclamations et risques fiscaux	336,1	53,6	(35,5)	(3,7)	5,3	0,0	0,3	0,4	356,6
Reconstitution de sites	525,0	13,1	(7,3)	0,0	0,0	11,4	(7,0)	0,6	535,8
Restructurations	54,1	4,9	(18,9)	(0,9)	0,2	0,3	(0,2)	0,5	39,9
Autres risques	782,1	103,6	(86,9)	(18,8)	2,3	1,8	(0,9)	(4,4)	778,8
TOTAL PROVISIONS	9 555,1	280,6	(342,3)	(39,9)	27,4	191,9	(3,8)	26,1	9 695,3

L'effet de la désactualisation portant sur les retraites et autres avantages du personnel correspond à la charge d'intérêts sur les obligations de retraite, nette du rendement attendu sur les actifs de couverture.

Les hypothèses retenues pour le 30 juin 2008 sur les engagements de retraite portent principalement, pour la zone euro, sur le taux d'inflation projeté à 2% et le taux d'actualisation fixé à 5,5% compte tenu de la durée moyenne des engagements.

La colonne «Autres» relative aux avantages à long terme du personnel se compose, d'une part, d'un impact de - 55,4 millions d'euros concernant la baisse de la provision sur le Net Wallonie en raison de l'effet de la sortie des rentiers ayant accepté le paiement d'un capital et d'autre part, d'un impact de + 38,8 millions d'euros d'écarts actuariels.

NOTE 10 | ENDETTEMENT FINANCIER NET

10.1 Endettement financier net

En millions d'euros	30 juin 2008			31 décembre 2007		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
En-cours des dettes financières	14 933,0	8 172,8	23 105,8	14 597,2	6 956,5	21 553,7
Impact du coût amorti	(40,2)	118,6	78,4	(42,8)	171,4	128,6
Impact de la couverture de juste valeur ^(a)	(81,1)	(33,2)	(114,3)	(28,5)	1,9	(26,6)
Dettes financières	14 811,7	8 258,2	23 069,9	14 526,0	7 129,8	21 655,7
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(b)	307,7	14,0	321,7	182,4	8,8	191,2
Dette brute	15 119,4	8 272,2	23 391,6	14 708,4	7 138,6	21 847,0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0,0	(750,9)	(750,9)	0,0	(1 319,5)	(1 319,5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	0,0	(5 812,2)	(5 812,2)	0,0	(6 720,2)	(6 720,2)
Trésorerie et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0,0	(6 563,1)	(6 563,1)	0,0	(8 039,7)	(8 039,7)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(b)	(798,4)	(30,7)	(829,1)	(701,3)	(14,1)	(715,4)
Trésorerie active	(798,4)	(6 593,8)	(7 392,2)	(701,3)	(8 053,7)	(8 755,0)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	14 321,0	1 678,4	15 999,4	14 007,1	(915,1)	13 091,9

(a) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(b) Il s'agit de la juste valeur des dérivés affectés économiquement à la dette, qualifiés ou non de couverture, y compris les dérivés qualifiés de couverture d'investissement net.

10.2 Endettement financier par échéance

Au 30 juin 2008								Au-delà
En millions d'euros	Total	2008	2009	2010	2011	2012	2013	de 5 ans
Encours des dettes financières	23 105,8	6 673,4	3 410,8	2 733,3	1 320,4	2 335,1	577,7	6 055,1
Trésorerie et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(6 563,1)	(6 563,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	16 542,7	110,3	3 410,8	2 733,3	1 320,4	2 335,1	577,7	6 055,1

Au 31 décembre 2007								Au-delà
En millions d'euros	Total	2008	2009	2010	2011	2012	2013	de 5 ans
Encours des dettes financières	21 553,7	6 956,5	3 120,6	2 748,8	1 269,1	1 036,7		6 422,0
Trésorerie et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(8 039,7)	(7 986,0)	0,0	0,0	0,0	(47,4)		(6,3)
TOTAL ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	13 514,1	(1 029,5)	3 120,6	2 748,8	1 269,1	989,3		6 415,8

10.3 Variation de l'endettement financier net

Au 30 juin 2008, la variation de l'endettement net s'explique par le versement du dividende et la mise en place d'un programme d'investissements. Ces éléments ont été financés par les flux issus des activités opérationnelles, des émissions de billets de trésorerie pour 932 millions d'euros, un emprunt obligataire de 600 millions

d'euros à échéance du 10 avril 2015, un tirage sur crédit syndiqué de 400 millions d'euros et divers emprunts.

Sur le premier semestre 2008, les variations de périmètre entraînent une augmentation de 134 millions d'euros de l'endettement net, et les variations de change représentent une diminution de 348 millions d'euros.

10.4 Ratio d'endettement

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	31 décembre 2007
Endettement financier net	15 999,4	13 091,9
Total capitaux propres	24 339,4	24 860,8
Ratio d'endettement	65,7%	52,7%

NOTE 11 | INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Actifs financiers dérivés (y.c. matières premières)

Les instruments financiers dérivés à l'actif sont évalués à la juste valeur et s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008			31 décembre 2007
	Non courant	Courant	Total	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	798,4	30,7	829,1	715,4
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	1 234,2	12 853,0	14 087,2	3 685,6
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	71,2	8,1	79,3	102,4
TOTAL	2 103,8	12 891,8	14 995,6	4 503,4

Passifs financiers dérivés (y.c. matières premières)

Les instruments financiers dérivés au passif sont évalués à la juste valeur et s'analysent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2008		31 décembre 2007	
	Non courant	Courant	Total	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	307,7	14,0	321,7	191,2
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	1 600,0	13 054,5	14 654,5	3 715,2
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	29,6	57,8	87,4	96,4
TOTAL	1 937,3	13 126,3	15 063,6	4 002,8

La forte progression des actifs et passifs financiers dérivés relatifs aux matières premières provient essentiellement de la hausse des prix des matières premières. En effet, ceux-ci ont atteint des niveaux historiquement hauts à la fin juin 2008.

Les instruments dérivés sur matières premières (et les instruments dérivés sur dettes et autres) sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion du risque du Groupe.

NOTE 12 | GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

12.1 Risque de liquidité

Au 30 juin 2008, les ressources bancaires représentent 42% de la dette brute, (hors découverts bancaires, coût amorti et effet des dérivés), le reste étant financé par le marché des capitaux (dont 9 864 millions d'obligataires soit 44% de la dette brute). Les encours d'émission de papier à court terme (billets de trésorerie et *commercial paper*) représentent 14% de la dette brute et s'élevaient à 3 112 millions d'euros au 30 juin 2008. Ces programmes sont utilisés (de manière conjoncturelle ou structurelle) pour financer les besoins à court terme du Groupe en raison de leur coût attractif et de leur liquidité. La totalité des encours est toutefois adossée à des facilités bancaires confirmées afin que le Groupe puisse continuer à se financer pour le cas où l'accès à cette source de financement viendrait à se tarir.

La liquidité repose sur le maintien de disponibilités et de facilités de crédit confirmées. Le Groupe dispose de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances auxquelles il doit faire face. Le montant de ces facilités de crédit confirmées représente 10 645 millions d'euros au 30 juin 2008, dont 2 030 millions d'euros tirés. 86% des lignes de crédit totales et 91% des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

La trésorerie active (nette des découverts bancaires) s'élève à 5 630 millions d'euros au 30 juin 2008. Les excédents portés par les véhicules centraux sont gérés dans le cadre d'une politique unique. L'objectif de gestion est de préserver la liquidité du portefeuille tout en assurant un rendement supérieur à celui d'un fond sans risque.

12.2 Sensibilité sur les instruments de change et de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur base de la situation de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, la sensibilité correspond à une variation de cours de change de +/- 10% par rapport au cours de clôture.

Impact sur le résultat

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur bilan et dans la mesure où ces passifs n'ont pas été qualifiés de couvertures d'investissements nets. In fine, l'impact d'une variation uniforme défavorable de 10% des devises contre Euro a un impact en résultat non significatif.

Impact sur les capitaux propres

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme défavorable de 10% des devises contre Euro a un impact en capitaux propres de + 220,9 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couverts.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation de la courbe de taux de +/- 1% par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Impact sur le résultat

Une augmentation de 1% des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, aurait un impact sur la charge nette d'intérêt de 67,5 millions d'euros. Une diminution de 1% des taux d'intérêt court terme aurait pour impact un allègement de la charge nette d'intérêt de 80,7 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée à l'impact du portefeuille de caps.

Une augmentation de 1% des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, un gain de 129,1 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés non documentés ou qualifiés de couverture d'investissement net. Une diminution de 1% des taux d'intérêts générerait a contrario une perte de 83,2 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au portefeuille de cap pour lesquels la perte est limitée à la valeur du Mtm stockée au bilan.

Impact sur les capitaux propres

Une variation uniforme de plus ou moins 1% des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain ou une perte de 64,2 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie.

12.3 Risque de marché lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés sur matières premières

Le Groupe est exposé aux variations de cours des matières premières. Celles-ci induisent de la volatilité dans les résultats, les capitaux propres et dans les flux de trésorerie d'une période à une autre. Pour cette raison, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de différentes stratégies afin d'éliminer en totalité ou en partie ces risques. Les risques de marché sont gérés par les services de négoce et de gestion de portefeuille en accord avec les politiques de couverture et de négoce ainsi que les procédures de gestion des risques.

Le risque de marché des positions sur matières premières est évalué, mesuré et géré quotidiennement au moyen de la «value at risk (VaR)»,

conjointement à d'autres limites de risque de marché. La quantification du risque de marché par la VaR fournit une mesure transversale du risque, tous marchés et produits confondus. Le recours à ces méthodologies nécessite la fixation d'hypothèses clés, notamment la sélection d'un intervalle de confiance et d'un horizon de détention.

La VaR représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un portefeuille d'actifs compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance. La *value at risk* ne constitue pas une indication des résultats attendus. Le Groupe utilise un horizon de détention de 1 jour et un intervalle de confiance de 95%.

Value at risk En millions d'euros	30 juin 2008	2008 moyenne ^(a)	2007 moyenne ^(a)	Maximum 2008 ^(b)	Minimum 2008 ^(b)
Activités de négoce	7,7	5,6	5,6	10,4	2,7

(a) moyenne des VaR quotidiennes sur le premier semestre.

(b) maximum et minimum observé en fin de mois en 2008.

La VaR concernant les dérivés de couverture et les autres instruments financiers dérivés sur matières premières est de 83,8 millions d'euros au 30 juin 2008. Ces instruments sont utilisés afin de gérer et de

réduire l'exposition au risque de marché susceptible d'affecter la marge attendue des actifs de production du Groupe.

NOTE 13 | PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La note ci-dessous ne reprend que les éléments survenus en 2008. Le descriptif des opérations antérieures figure dans le document de référence 2007 (note aux comptes n°26).

En millions d'euros	Charge de la période	
	30 juin 2008	30 juin 2007
Plans de stock-options	26,5	20,5
Share appreciation rights ^(*)	11,2	2,2
Plans d'attribution d'actions gratuites/de performance	36,6	10,2
Paiement en action (IFRS 2)	74,3	32,9
Prime exceptionnelle	3,6	2,2
TOTAL	77,9	35,1

(*) Emis dans le cadre des augmentations de capital réservées aux salariés de certains pays.

Les actionnaires de SUEZ et Gaz de France ont décidé lors de leurs assemblées générales du 16 juillet 2008 de la reprise intégrale des plans de stock-options et actions gratuites/de performance de SUEZ. Ils ont également décidé d'ajuster les droits en cours d'acquisition sur ces plans, de manière à refléter les effets de :

- la distribution aux actionnaires de SUEZ de 65% de SUEZ Environnement Company en raison de 1 action SEC pour chaque tranche de 4 actions SUEZ détenue ;

- la parité de fusion de 22 actions SUEZ pour 21 actions Gaz de France.

Pour les stock-options, la conséquence sera un ajustement du prix de levée ainsi que du nombre d'options détenues ; pour les droits aux actions gratuites, il s'agira d'un ajustement du nombre de droits.

13.1 Actions gratuites ou de performance

Dans le cadre d'un accord d'intéressement financier de portée mondiale, mis en place en 2007 (pour une durée de trois ans) au profit de tous les salariés, il a été décidé d'attribuer, pour l'année 2008, 15 actions gratuites à chaque salarié, soit 2,2 millions d'actions gratuites au total afin de les associer aux performances du Groupe.

L'attribution de ces actions gratuites est liée à plusieurs conditions :

- une condition de performance liée à l'EBITDA du Groupe ;
- une condition de présence (variable selon les pays concernés) ;

- une période obligatoire de conservation des actions, à compter de la date d'acquisition définitive (variable selon les pays concernés).

La juste valeur unitaire a été estimée conformément aux principes du Groupe décrits dans la note 1 du Document de Référence 2007 et de manière cohérente avec les plans précédents. Elle s'élève en moyenne à 39,0 euros par action attribuée. La charge de rémunération est reconnue sur la période d'acquisition des droits (deux ou quatre ans à compter du 1^{er} juin 2008).

13.2 Share appreciation rights

L'impact comptable des *share appreciation rights* (SAR), s'agissant d'instruments réglés en trésorerie, consiste à enregistrer sur la durée d'acquisition des droits une dette envers le salarié par contrepartie du résultat. Au 30 juin 2008, la juste valeur de la dette relative aux

attributions 2004, 2005 et 2007 s'élève à 24,1 millions d'euros. L'impact dans le résultat du SAR y compris couverture par des warrants est de - 11,2 millions d'euros.

NOTE 14 | TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

L'objet de la présente note est de mettre en évidence les relations qui existent entre le Groupe et les sociétés qualifiées de parties liées au 30 juin 2008.

14.1 Co-entreprises

Groupe Acea-Electrabel (Italie)

Electrabel Italia, une filiale à 100% de Electrabel, détient 40,59% de Acea-Electrabel qui, elle-même, possède plusieurs filiales.

Le Groupe SUEZ vend au Groupe Acea-Electrabel de l'électricité et du gaz pour un montant de 101,4 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 109,3 millions d'euros au 30 juin 2007.

Le Groupe SUEZ a également accordé des prêts au Groupe Acea-Electrabel dont le solde au 30 juin 2008 s'élève à 549,2 millions d'euros contre 363 millions d'euros à fin 2007.

Zandvliet Power

Zandvliet Power est une co-entreprise (50%-50%) entre Electrabel et RWE.

Electrabel a accordé un prêt à Zandvliet Power. Celui-ci s'élève à 73,6 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 81,7 millions d'euros au 30 juin 2007.

Teesside

En avril 2008, après avoir obtenu l'autorisation des autorités européennes de la concurrence, SUEZ et Gaz de France ont achevé l'acquisition de Teesside Power Limited, la centrale électrique à cycle combiné la plus puissante d'Europe (1 875 MW). Gaz de France et SUEZ, *via* leurs filiales, détiennent chacun 50% de la société et ont conclu un pacte d'actionnaires leur assurant un contrôle conjoint.

Le Groupe SUEZ a accordé seul un prêt à Teesside, dont le solde au 30 juin 2008 est de 180 millions d'euros.

14.2 Sociétés associées

Elia System Operator (ESO)/Elia

Elia est une société cotée dont Electrabel détient 24,36%.

Elia, une filiale d'Elia System Operator (ESO), a été créée en 2001, pour gérer le réseau de transport d'électricité haute tension en Belgique. ESO et Elia sont consolidées par mise en équivalence depuis la désignation par le Conseil des ministres fédéral belge d'ESO comme gestionnaire du réseau de transport. Les tarifs de réseau de transport sont soumis à l'approbation de la Commission de Régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

Electrabel a acheté à ESO/Elia des services de transport d'électricité d'un montant de 66,0 millions d'euros au 30 juin 2008 et 75,1 millions d'euros au 30 juin 2007.

Par ailleurs, le Groupe a vendu à ESO/Elia des prestations de service pour un montant de 41,1 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 39,2 millions d'euros au 30 juin 2007.

Au 30 juin 2008, le Groupe a accordé un prêt d'une valeur de 808,4 millions d'euros (soit 354,8 millions d'euros à échéance 2009 et 453,6 millions d'euros à échéance au-delà de 2010) montant inchangé par rapport au 31 décembre 2007. Ce dernier prêt a

généralisé un revenu financier de 23,3 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 19,4 millions d'euros au 30 juin 2007.

Sociétés intercommunales

Electrabel a une influence notable sur des sociétés intercommunales.

Jusqu'en 2006, les sociétés intercommunales wallonnes et bruxelloises, consolidées par mise en équivalence, vendaient du gaz et de l'électricité produits par Electrabel aux clients belges résidentiels. Depuis le 1^{er} janvier 2007, les marchés du gaz et de l'électricité en Belgique sont totalement libéralisés. Par conséquent, Electrabel ne réalise plus de ventes de gaz ni d'électricité *via* les sociétés intercommunales mais bien en direct avec ses clients. Pour rappel, au 30 juin 2006, ces ventes d'Electrabel aux intercommunales s'élevaient à 517,4 millions d'euros.

Electrabel et Electrabel Customer Solutions ont acheté des droits d'utilisation du réseau de distribution de gaz et d'électricité aux sociétés intercommunales pour un montant de 844,7 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 834,9 millions d'euros au 30 juin 2007.

Au 30 juin 2008 les sociétés intercommunales wallonnes n'ont pas d'effectifs propres. En application des statuts, Electrabel met à disposition de ces sociétés intercommunales son personnel pour assurer les services de maintenance et de distribution du réseau. Electrabel facture tous ses travaux, fournitures et prestations aux sociétés intercommunales. Les montants facturés se sont élevés à 237,9 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 223,1 millions d'euros au 30 juin 2007.

Les créances clients relatives aux services, à la fourniture de gaz et d'électricité s'élèvent à 6,5 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 37,2 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les dettes d'exploitations d'Electrabel et Electrabel Customer Solutions envers les sociétés intercommunales s'élèvent à 32,0 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 148,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Electrabel a prêté 477,8 millions d'euros au 30 juin 2008 aux sociétés intercommunales au moyen d'avances de trésorerie contre 430,1 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Electrabel a un droit à remboursement sur les intercommunales Wallonnes relatifs aux engagements de retraite des personnels Electrabel mis à leur disposition. Ces droits à remboursement, qui correspondent aux montants provisionnés dans les comptes d'Electrabel, s'élèvent à 276,8 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 309,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Contassur

Contassur est partiellement détenue par SUEZ-TRACTEBEL (10%) et Electrabel (5%).

Contassur est une société d'assurance captive consolidée par mise en équivalence. Les fonds de pension pour certains employés du Groupe ont conclu des contrats d'assurance avec Contassur.

Les polices d'assurance contractées avec Contassur constituent des droits à remboursement comptabilisés en tant qu'«Autres actifs» au bilan. Ces droits à remboursement s'élèvent à 179,6 millions d'euros au 30 juin 2008.

NOTE 15 | PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

15.1 Concurrence et concentrations

15.1.1 Énergie Europe

L'enquête du Conseil de la concurrence belge sur un abus de position dominante et de ventes à perte au moment de la libéralisation du marché Wallon au 1^{er} janvier 2007 a été classée, par le rapporteur, sans suite.

15.1.2 Environnement

En France, par une décision en date du 11 juillet 2002, le Conseil de la concurrence a considéré que l'existence de sociétés de distribution d'eau paritaires entre la Compagnie Générale des Eaux (filiale de Veolia Environnement) et la Lyonnaise des Eaux France (filiale de SUEZ Environnement) entraînait une situation d'abus de

position dominante collective. Le Conseil de la concurrence n'a pas assorti sa décision de sanctions à l'encontre des deux sociétés mais a demandé au ministre de l'économie d'enjoindre aux deux sociétés de modifier ou de résilier les accords les ayant conduits à associer leurs moyens dans le cadre de leurs filiales communes afin de faire cesser l'entrave à la concurrence.

A la date du présent document, aucune procédure contentieuse n'est en cours et aucun arrêté ministériel n'est intervenu. Dans une lettre en date du 18 février 2008, adressée à l'UFC-Que Choisir, la ministre de l'économie, Mme Lagarde a indiqué «qu'elle s'est fixée un objectif de 6 mois pour la finalisation d'une solution consensuelle qui devra être mise en œuvre dans un délai inférieur à 24 mois» ; à défaut d'une solution, la ministre précise qu'elle prendra «les mesures nécessaires à l'application effective de la décision du Conseil de la Concurrence».

15.2 Litiges et arbitrages

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est engagé dans un certain nombre de litiges et arbitrages d'une part et d'autre part fait l'objet d'enquêtes au titre du droit de la concurrence. Ces points ont été commentés dans le document de référence 2007 dans la Note 30. Ne sont donc reprises ici que les évolutions marquantes

des différents dossiers. Par ailleurs, aucun nouveau litige significatif n'est apparu au cours du premier semestre 2008. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2008 s'élève à 356,6 millions d'euros.

15.2.1 Sinistre Queen Mary

Le 11 février 2008, le Tribunal Correctionnel de Saint-Nazaire avait rendu son jugement condamnant notamment la société ENDEL. Le parquet de Saint-Nazaire, des assureurs et les Chantiers de l'Atlantique ont fait appel du jugement, et la société Endel ainsi que ses assureurs ont relevé l'appel.

15.2.2 Sinistre Ghislenghien

L'expertise judiciaire a été finalisée et le Juge d'instruction de Tournai a clôturé son instruction judiciaire le 28 mai 2008.

Mi-juin le ministère public a établi ses réquisitions finales demandant le renvoi devant le Tribunal correctionnel de Tournai de l'ensemble des 22 personnes physiques et morales inculpées (dont notamment Fluxys, un de ses cadres, et Electrabel).

Sauf demandes de devoirs complémentaires des parties, la Chambre du Conseil entamera ses audiences le 29 septembre 2008.

Fluxys et son assureur en première ligne ont entamé une procédure judiciaire au civil devant le tribunal de première instance de Tournai à l'encontre de six personnes morales sur la base d'éléments récents du dossier répressif, et en particulier des résultats des derniers devoirs d'instruction complémentaires (réalisés à la demande de Fluxys) qui ont été clôturés au début de cette année. Cette procédure a été introduite auprès du tribunal précité le 25 juin 2008.

15.2.3 Litige Togo Électricité

Suite à la résiliation par Togo Électricité de la Convention de Concession signée en septembre 2000 avec l'Etat togolais, différentes actions en justice ont été lancées par les parties prenantes (tribunaux Togolais pour l'Etat et CIRDI pour Togo Électricité). La procédure CIRDI à laquelle SES proposait de se joindre pour autant que toutes les procédures au Togo soient arrêtées progresse lentement. En 2008 la radiation des actions engagées localement a été prononcée et en conséquence SES (ainsi que Togo Électricité) a déposé son mémoire en demande auprès du CIRDI en juin 2008.

15.2.4 OPR sur Electrabel

A la suite de l'offre publique de reprise (OPR) lancée par SUEZ en juin 2007 sur les actions de sa filiale Electrabel qu'elle ne détenait pas encore, Deminor, deux autres fonds et MM. Geenen et consorts ont initié une procédure devant la Cour d'appel de Bruxelles à l'encontre de SUEZ et d'Electrabel et tendant à obtenir un complément de prix.

Electrabel et la Commission bancaire, financière et des assurances ont été appelées à la cause en déclaration d'arrêt commun. Par arrêt du 29 avril 2008, la Cour d'appel de Bruxelles a rejeté l'action pour nullité de la requête introductive d'instance pour non-respect de la législation sur l'emploi des langues. Les requérants ont déposé une nouvelle requête le 7 mai 2008, en maintenant leurs demandes et leur argumentation, sans toutefois mettre à la cause Electrabel et la CBFA. La procédure suit son cours.

NOTE 16 | ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE : FUSION GAZ DE FRANCE-SUEZ

Description de la transaction

La fusion entre SUEZ et Gaz de France, annoncée publiquement en février 2006, est devenue effective le 22 juillet 2008, après la signature du projet de traité intervenu le 5 juin 2008, l'approbation de celui-ci par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux Groupes le 16 juillet 2008, ainsi que la levée des dernières conditions suspensives, telles que prévues dans le Traité de Fusion. L'opération a consisté en une fusion-absorption de SUEZ par Gaz de France, la parité d'échange proposée ayant été fixée à 21 actions Gaz de France pour 22 actions SUEZ. Cette fusion-absorption a été précédée d'un certain nombre d'opérations destinées à permettre à SUEZ de distribuer à ses actionnaires 65% des actions composant le capital de SUEZ Environnement Company, opération sans impact sur les capitaux propres consolidés du nouveau Groupe GDF SUEZ car comptabilisée comme une distribution de dividendes au niveau des capitaux propres part du Groupe et

une augmentation des intérêts minoritaires. En effet, à l'issue de l'apport-distribution préalable à la fusion, GDF SUEZ détient 35% de SUEZ Environnement Company et en conserve le contrôle exclusif au travers d'un pacte d'actionnaires regroupant GDF SUEZ et les principaux actionnaires de l'ancien Groupe SUEZ, et représentant ensemble 47% du capital de SUEZ Environnement Company.

D'un point de vue comptable la fusion est analysée comme une acquisition «inversée» de Gaz de France par SUEZ. En effet, l'opération est juridiquement réalisée par voie d'absorption de SUEZ par Gaz de France pour des raisons de continuité opérationnelle. Toutefois, et conformément à la norme IFRS 3 «Regroupement d'entreprises», l'appréciation de l'ensemble des critères prévus par cette Norme ont conduit à identifier SUEZ comme l'acquéreur comptable de Gaz de France.

Calcul et affectation du coût du regroupement

Le regroupement d'entreprises sera comptabilisé en date du 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion.

Gaz de France a émis 1 208 millions d'actions en rémunération des 1 309 millions d'actions composant le capital de SUEZ après déduction des 36 millions d'actions SUEZ détenues par SUEZ et les 8 millions d'actions SUEZ détenues par Gaz de France. A l'issue de l'émission des 1 208 millions d'actions Gaz de France, les actionnaires de l'ancienne entité SUEZ détiennent environ 56% du capital du nouveau Groupe (1 208 millions d'actions sur 2 156 millions d'actions en circulation), tandis que les actionnaires de l'ancienne entité Gaz de France en détiennent environ 44%.

Dans la mesure où cette transaction est qualifiée d'acquisition inversée, le coût du regroupement d'entreprises est réputé avoir été encouru par SUEZ (c'est-à-dire, l'acquéreur comptable). En conséquence, le nombre d'actions à émettre est calculé comme étant le nombre d'actions que SUEZ aurait eu à émettre si le regroupement d'entreprises avait été réalisé sous forme d'émission d'actions nouvelles par SUEZ afin de conférer aux actionnaires de

Gaz de France le même pourcentage de détention dans le nouveau Groupe que celui réellement obtenu du fait de l'opération juridique. Ainsi, 993 millions d'actions de SUEZ auraient dû être émises afin de donner aux actionnaires de Gaz de France une participation de 44% dans le nouveau Groupe.

Le prix d'acquisition a été évalué sur la base du cours de clôture du 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion. En conséquence, le prix d'acquisition est estimé à 39 818 millions d'euros.

Au 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion, chaque action de SUEZ a été échangée contre environ 0,9545 action de Gaz de France (parité de 22 actions de SUEZ pour 21 actions de Gaz de France).

Le total estimé des coûts de transaction, directement imputables à la fusion s'élève à 103 millions d'euros avant impôt. Au 21 juillet 2008, SUEZ détenait 10 millions d'actions de Gaz de France pour un coût historique de 272 millions d'euros.

Le calcul du coût du regroupement d'entreprise à la date de réalisation effective de la fusion peut être détaillé comme suit :

Nombre d'actions composant le capital de SUEZ (en millions) au 21 juillet (après déduction des actions SUEZ détenues par SUEZ et des actions SUEZ détenues par Gaz de France à cette date)	1 265
Participation théorique dans le nouveau Groupe détenue par les actionnaires de Gaz de France à l'issue de la transaction	44%
Nombre total d'actions de SUEZ (en millions) qui devraient être émises afin que les actionnaires de Gaz de France disposent du taux de participation déterminé ci dessus dans le nouveau Groupe	993
Cours de l'action prise en compte à la date de réalisation effective de la fusion (en euros)	40,09
Prix d'acquisition (en millions d'euros)	39 818
Coûts estimés directement imputables à la transaction (en millions d'euros)	103
Coût historique des actions Gaz de France détenues par SUEZ (en millions d'euros)	272
Total du coût du regroupement d'entreprises (en millions d'euros)	40 193

Conformément à IFRS 3, une première affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de Gaz de France est présentée ci-après, et constitue une estimation provisoire réalisée en fonction des données actuellement disponibles. Compte tenu de la taille et de la complexité de l'opération, les affectations sont susceptibles de faire l'objet de modifications ultérieures en fonction de l'évaluation définitive des justes valeurs. Dans le cadre de cette allocation préliminaire, SPE n'a pas été réévalué à sa juste valeur en raison de la faible matérialité relative de cette allocation en regard des ajustements de

réévaluation de l'ensemble des actifs tels que présentés dans cette note. L'affectation sera finalisée sur la base d'évaluations et d'études complémentaires qui seront réalisées dans le délai de douze mois prévu par la norme IFRS 3. En conséquence, l'affectation du coût du regroupement est donnée à titre provisoire. L'affectation finale du coût du regroupement pourrait différer de manière significative des estimations préliminaires retenues ci-après.

L'allocation préliminaire du coût d'acquisition est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Total du coût du regroupement d'entreprises	40 193
Valeur comptable de l'actif net – part du Groupe de Gaz de France au 30 juin 2008	17 511
Annulation du goodwill historique Gaz de France	(1 825)
Ajustements de juste valeur	
Actifs incorporels en concession	6 300
Autres immobilisations incorporelles, nettes	2 300
Immobilisations corporelles	5 300
Participations dans les entreprises associées	400
Impôts différés	(5 200)
Minoritaires constatés sur l'affectation du coût du regroupement	(29)
Goodwill	15 436

L'affectation de la juste valeur des immobilisations incorporelles concerne principalement les contrats de concessions et d'autres actifs incorporels tels que des relations clients et des marques.

L'affectation de la juste valeur des immobilisations corporelles concerne principalement des actifs d'exploration et de production

ainsi que des actifs immobiliers, des réseaux de transport, des terminaux méthaniers et des sites de stockage.

Une section pro forma non auditée des deux groupes combinés est disponible dans une section distincte du rapport financier semestriel.

Remèdes

Dans le cadre des engagements pris à l'égard de la Commission Européenne et qui étaient destinés à emporter l'adhésion de la Commission Européenne au projet de fusion, SUEZ et Gaz de France ont conclu les accords suivants :

SUEZ a conclu, le 29 mai dernier, un accord avec ENI pour la vente de sa participation (57,25%) dans Distrigaz, entité active dans le négoce de gaz naturel et incluse dans le secteur d'activité «Électricité et gaz en Europe». Le prix offert par ENI valorise la participation de SUEZ dans Distrigaz à 2,7 milliards d'euros, permettant à SUEZ de dégager une plus-value de l'ordre de 2 milliards d'euros. Ce prix pourra être majoré d'un complément de prix éventuel lié à la cession à Fluxys des activités de transit de Distrigaz & Co. La réalisation de cette cession, conformément aux accords conclus avec ENI, étant notamment sous condition suspensive de l'absence d'exercice par Publigaz du droit de préemption dont il est titulaire et de la réalisation de la fusion entre Gaz de France et SUEZ, intervenue le 22 juillet dernier, n'a pas été comptabilisée au premier semestre 2008. Le closing définitif devrait intervenir au courant du deuxième semestre 2008 après l'obtention, notamment, de l'agrément d'ENI par la Commission Européenne et des autorisations requises au titre du contrôle des

concentrations. Par ailleurs, SUEZ a conclu un accord-cadre avec ENI pour l'acquisition des actifs suivants :

- | 1 100 MW de capacité de production virtuelle (VPP) en Italie pour une période de 20 ans et un prix de 1,2 milliard d'euros,
- | le réseau de distribution de gaz de la municipalité de Rome, pour un prix de 1,1 milliard d'euros. Le transfert de ce réseau est soumis à l'approbation de la municipalité romaine,
- | un ensemble d'actifs en Exploration & Production situés au Royaume-Uni, dans le Golfe du Mexique, en Egypte et en Indonésie pour un prix de l'ordre de 273 millions d'euros,
- | un contrat d'approvisionnement de 4 milliards de m³ par an de gaz en Italie sur 20 ans, soit environ la moitié des besoins de GDF SUEZ en Italie. Le Groupe a également négocié avec ENI une option pour un contrat de fourniture additionnel de 2,5 milliards de m³ par an sur 11 ans, livrable en Allemagne,
- | un contrat d'approvisionnement de 900 millions de m³ par an de GNL en équivalent gazeux dans le Golfe du Mexique sur 20 ans.

L'accord global d'acquisition des actifs est conditionné au rachat par ENI de la participation de SUEZ dans Distrigaz.

Suite à la cession de la participation détenue par SUEZ dans le capital de Distrigaz, le nouveau Groupe pourra conserver un volume d'approvisionnement allant jusqu'à 70 TWh fourni dans le cadre de contrats à long terme détenus par Distrigaz en vue de couvrir une partie des besoins en gaz du groupe Electrabel nécessaires à l'alimentation de ses centrales et de ses clients.

- dans le cadre de la restructuration de sa participation de 57,25% dans Fluxys en Belgique, SUEZ a accepté le 3 juillet dernier l'offre d'achat par Ecofin Limited de 12,5% du capital de Fluxys, ramenant ainsi la participation de SUEZ dans Fluxys sous le niveau de 45%, comme elle en avait pris l'engagement envers la Commission Européenne. La transaction est sous condition suspensive de l'absence d'exercice par Publigaz du droit de préemption dont il est titulaire ;
- dans le cadre des engagements pris par SUEZ vis-à-vis du gouvernement belge (l'Accord Pax Electrica II), SUEZ a signé le 12 juin dernier des conventions avec SPE pour l'augmentation de la quote-part de SPE dans la production d'énergie en Belgique. Ces conventions sont soumises à un certain nombre de conditions suspensives.

De son côté, Gaz de France a conclu les accords suivants :

- le 20 juin dernier, Gaz de France a conclu un accord avec EDF pour la cession de sa participation de 25,5% dans le capital de SPE, producteur belge d'électricité. Le montant de la transaction s'élève à 515 millions d'euros, auquel s'ajouterait un complément de prix après mise en œuvre des engagements pris par SUEZ vis-à-vis de l'Etat belge. Cette cession était notamment conditionnée au non-exercice par Centrica du droit de préemption dont il dispose. Le 22 juillet 2008, Centrica a notifié son intention d'exercer son droit de préemption. La cession à Centrica sera définitive après l'approbation de l'opération par la Commission Européenne ;
- Gaz de France a signé avec A2A, opérateur italien dans le secteur du chauffage urbain, un contrat pour la cession de Cofathec Coriance, gestionnaire de réseaux de chaleur en France, le 29 mai dernier. Le prix à payer par A2A s'établit à 44,6 millions d'euros. La vente reste soumise à l'avis de la Commission Européenne ;
- le 27 juin 2008, Gaz de France a conclu le contrat de cession de sa participation de 25% dans Segeo, propriétaire du gazoduc qui traverse la Belgique et relie les frontières française et néerlandaise, à Fluxys S.A. Cette cession reste soumise à l'approbation de la Commission Européenne.

Fiscalité

Une demande d'agrément a été déposée auprès de la Direction Générale des Impôts afin de permettre, sur le fondement des dispositions des articles 223-I-5 et 223-I-6 du CGI, le transfert à Gaz de France des déficits fiscaux d'ensemble du groupe fiscal SUEZ demeurant reportables au 31 décembre 2007 et à la formation desquels ont concouru les filiales membres du groupe fiscal rejoignant, à compter du 1^{er} janvier 2008, celui constitué par Gaz de France, ainsi que SUEZ dans le cadre de ses activités énergie. Le montant des déficits fiscaux dont le transfert à Gaz de France est ainsi sollicité s'élève à 1,7 milliard d'euros. Par ailleurs, la cessation du groupe fiscal SUEZ générera, au titre de l'exercice 2008, au niveau de GDF SUEZ, un déficit supplémentaire estimé à 0,8 milliard d'euros.

Des demandes d'agrément et de suivi d'agrément ont par ailleurs été déposées auprès de la Direction Générale des Impôts aux fins de permettre, sur le fondement des dispositions des articles 223-I-5 et 223-I-7 du CGI, le transfert à SUEZ Environnement Company des déficits fiscaux d'ensemble du groupe fiscal SUEZ demeurant

reportables au 31 décembre 2007 et à la formation desquels ont concouru les filiales du groupe fiscal SUEZ appelées à rejoindre, à compter du 1^{er} janvier 2008, celui qui sera constitué par SUEZ Environnement Company. Le montant des déficits fiscaux dont le transfert est ainsi sollicité, s'élève à 0,5 milliard d'euros.

La délivrance des agréments et décisions de suivi d'agrément susvisés a fait l'objet, par courriers en date du 3 juin 2008, d'un accord de principe par la Direction Générale des Impôts. Elle n'a pas fait l'objet d'un accord définitif. La reconnaissance partielle ou totale des actifs d'impôts différés correspondants, ainsi que les effets de fiscalité différée passive qui pourront résulter de la dissolution du groupe d'intégration fiscale SUEZ, interviendront dans les comptes consolidés GDF SUEZ du second semestre 2008, étant rappelé que SUEZ avait déjà reconnu un impôt différé actif de 500 millions d'euros au 31 décembre 2007 au titre des reports déficitaires existant à cette date et dont la consommation était jugée probable.

I DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons qu'à notre connaissance, les comptes du premier semestre de l'exercice 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport

semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi que des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Gérard Mestrallet

Président-Directeur Général



Jean-François Cirelli

Vice-Président, Directeur Général Délégué

I RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2008

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2008 DE SUEZ

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de GDF SUEZ et en réponse à la demande de votre Président Directeur Général, nous avons procédé à :

I l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Suez, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

I la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de GDF SUEZ. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité

est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

Jean-Paul Picard

Pascal Pincemin

ERNST & YOUNG et Autres

Christian Mouillon

Nicole Maurin

MAZARS & GUÉRARD

Philippe Castagnac

Thierry Blanchetier

Résultats pro forma de GDF SUEZ

1. DESCRIPTION DE LA TRANSACTION		112
2. BASE DE PRÉSENTATION		112
3. CALCUL ET AFFECTATION DU COÛT DU REGROUPEMENT		113
4. BILAN PRO FORMA DE GDF SUEZ		114
4.1 Bilan pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2008		114
5. COMPTES DE RÉSULTAT PRO FORMA DE GDF SUEZ		116
5.1 Compte de résultat pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2008	116	
5.2 Compte de résultat pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2007		118
6. DONNÉES HISTORIQUES SUEZ		120
6.1 Bilan résumé de SUEZ au format du nouveau Groupe au 30 juin 2008	120	
6.2 Comptes de résultat résumés de SUEZ au format du nouveau Groupe au 30 juin 2008 et au 30 juin 2007		122
7. DONNÉES HISTORIQUES GAZ DE FRANCE		123
7.1 Bilan résumé de Gaz de France au format du nouveau Groupe au 30 juin 2008	123	
7.2 Comptes de résultat résumés de Gaz de France au format du nouveau Groupe au 30 juin 2008 et au 30 juin 2007		125
8. CALCUL ET AFFECTATION DU COÛT D'ACQUISITION		126
9. AUTRES AJUSTEMENTS PRO FORMA		127
9.1 Harmonisation des normes IFRS appliquées	127	
9.2 Opérations intra-groupe	127	
9.3 Participations croisées et dividendes liés		127
9.4 Apport-distribution		127

I 1. DESCRIPTION DE LA TRANSACTION

Les conditions de réalisation et les conséquences attendues de la fusion sont décrites dans la Note 16 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux états financiers consolidés résumés de SUEZ

au 30 juin 2008, ainsi que dans la Note 14 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux états financiers consolidés résumés de Gaz de France au 30 juin 2008.

I 2. BASE DE PRÉSENTATION

Les informations financières pro forma consolidées non auditées (ci-après «informations financières pro forma») sont établies en millions d'euros et reflètent le regroupement de Gaz de France et de SUEZ en utilisant la méthode de l'acquisition d'après les normes IFRS.

Le bilan pro forma combiné résumé non audité (le «bilan pro forma») au 30 juin 2008 est établi comme si la fusion entre Gaz de France et SUEZ était intervenue au 30 juin 2008. Les comptes de résultat pro forma combinés résumés non audités (les «comptes de résultat pro forma») pour les exercices clos le 30 juin 2007 et 30 juin 2008 sont établis comme si la fusion entre Gaz de France et SUEZ était intervenue respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2008.

Les informations financières pro forma sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constituent pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière du nouveau Groupe issue de l'opération si la fusion avait été réalisée respectivement au 1^{er} janvier 2007 et 2008 et au 30 juin 2008. Elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles à venir ou de la situation financière future du nouveau Groupe.

Seuls les ajustements pro forma se rapportant directement à la fusion et pouvant être documentés et estimés de manière fiable sont pris en compte. Les informations financières pro forma ne tiennent compte d'aucune économie de coût ou d'autres synergies qui pourraient résulter de la fusion. Les informations financières pro forma ne tiennent pas non plus compte d'éléments particuliers tels que les paiements qui pourraient résulter des clauses de changement de contrôle ou des coûts de restructuration ou d'intégration qui pourraient être engagés du fait de la fusion.

Les éléments factuels connus à ce jour et directement liés à la fusion sont décrits dans la Note 16 «Événement postérieur à la clôture» des

notes aux états financiers consolidés résumés de SUEZ au 30 juin 2008, ainsi que dans la Note 14 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux états financiers consolidés résumés de Gaz de France au 30 juin 2008. Notamment, les incidences financières des cessions requises par la Commission Européenne sur la base de propositions de SUEZ et Gaz de France ou à réaliser au titre de l'accord Pax Electrica II avec le gouvernement belge ne pourront être déterminés que lors de la réalisation effective de ces transactions, soumise à certaines conditions. De plus, l'effet brut de ces désinvestissements considérés isolément ou dans leur ensemble n'aurait pas d'effet significatif sur les informations financières pro forma. Ces effets ne sont donc pas pris en compte dans les informations financières pro forma.

Les informations financières pro forma ont été préparées à partir des états financiers consolidés IFRS non audités de SUEZ et de Gaz de France au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008, et doivent être lues en relation avec ces états financiers historiques inclus dans ce rapport financier semestriel.

1/ *Acquisition inversée.* En application des normes IFRS, la fusion a été traitée comme une acquisition inversée, à savoir comme une acquisition de Gaz de France réalisée par SUEZ, et ce même si d'un point de vue juridique, Gaz de France est l'acquéreur et est l'entité émettrice d'actions en faveur des actionnaires de SUEZ. Dans les états financiers qui seront publiés ultérieurement, les états financiers historiques du nouveau Groupe antérieurs à l'acquisition seront ceux de l'acquéreur comptable (SUEZ).

2/ *SUEZ Environnement Company.* SUEZ Environnement Company, après l'apport-distribution de 65% des actions de SUEZ Environnement Company aux actionnaires de SUEZ préalable à la fusion, est détenu à 35% par le nouveau Groupe qui en conserve

le contrôle exclusif à travers un pacte d'actionnaire. Dès lors, SUEZ Environnement Company est consolidée par intégration globale. Par conséquent les informations financières pro forma ont été établies en maintenant SUEZ Environnement Company en intégration globale, à sa valeur comptable historique et en considérant que cette opération avait effectivement été réalisée le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2008 pour l'établissement des comptes de résultat pro forma et le 30 juin 2008 pour les besoins du bilan pro forma. Cette opération d'Apport-Distribution est fiscalement neutre.

3/ *Questions fiscales.* L'incidence fiscale des ajustements pro forma a été calculée au taux d'impôt normal en vigueur pour les périodes au titre desquelles les comptes de résultat pro forma sont présentés. GDF SUEZ prévoit, sous réserve de l'obtention des agréments fiscaux sollicités et dont la délivrance a fait l'objet d'une acceptation de principe par la Direction Générale des Impôts, d'enregistrer un actif d'impôt différé complémentaire dont le montant n'est pas arrêté à ce jour. Cet actif d'impôt différé trouve son origine dans des pertes fiscales reportables et des différences temporelles déductibles de l'intégration fiscale de SUEZ SA n'ayant pas été intégralement comptabilisées dans le bilan de SUEZ au 30 juin 2008. Si les critères de reconnaissance sont remplis, cet actif d'impôt différé complémentaire sera enregistré en produit dans le compte de résultat du nouveau Groupe, concomitamment aux effets de

fiscalité différée qui pourraient résulter de la dissolution du groupe d'intégration fiscale SUEZ. Ce produit n'est pas reflété dans les informations financières pro forma.

4/ *Reclassements et harmonisation des principes comptables.* Il existe certaines divergences entre la manière dont Gaz de France et SUEZ présentent leurs bilans et comptes de résultat respectifs. Par conséquent, certains éléments ont fait l'objet de reclassements dans les comptes de résultat et le bilan pro forma établis selon le référentiel IFRS, afin de respecter les formats préliminaires retenus par le nouveau Groupe. Gaz de France et SUEZ estiment que d'autres reclassements pourraient s'avérer nécessaires lorsque le nouveau Groupe arrêtera son format d'états financiers définitif.

Des ajustements pro forma ont également été comptabilisés dans le but d'harmoniser les principes comptables appliqués à des transactions similaires.

5/ *Opérations intragroupe.* Suite à la fusion, toute transaction effectuée entre Gaz de France et SUEZ est qualifiée d'opération intragroupe. Les positions bilancielle et les achats et ventes d'énergie et de services réciproques entre les sociétés du nouveau Groupe ont été éliminés dans le bilan et les comptes de résultat pro forma.

3. CALCUL ET AFFECTATION DU COÛT DU REGROUPEMENT

Le coût du regroupement a été évalué sur la base du nombre d'actions en circulation et du cours de clôture du 22 juillet 2008, date de réalisation effective de la fusion. L'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de Gaz de France a été déterminée sur la base d'estimations préliminaires de leurs justes valeurs.

L'affectation sera finalisée sur la base d'évaluations et d'études complémentaires qui seront réalisées dans le délai de douze mois suivant la réalisation de la fusion, comme requis par les normes IFRS. En conséquence, l'affectation et les ajustements pro forma en résultant sont présentés à titre préliminaire et ont été établis

exclusivement pour les besoins de l'élaboration des informations financières pro forma. Ces données sont donc susceptibles de faire l'objet de modifications ultérieures en fonction de l'évaluation définitive des justes valeurs. Les autres ajustements et reclassements pro forma sont également établis à titre préliminaire.

Pour de plus amples informations sur le calcul et l'affectation du coût du regroupement, se référer à la Note 16 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux états financiers consolidés résumés de SUEZ, ainsi qu'à la Note 14 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux états financiers consolidés résumés de Gaz de France.

4. BILAN PRO FORMA DE GDF SUEZ

4.1 BILAN PRO FORMA DE GDF SUEZ AU 30 JUIN 2008

<i>En millions d'euros</i>	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 6.1)	Données historiques de Gaz de France en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 7.1)	Calcul et affectation du prix d'acquisition (non audités) (cf. Note 8)	Autres Ajustements (non audités) (cf. Note 9)	Données combinées pro forma au 30 juin 2008 (non auditées)
Actifs					
<i>Actifs non courants</i>					
Goodwill	14 875	1 825	13 611		30 311
Actifs incorporels en concession	1 787	5 522	6 300		13 609
Autres immobilisations incorporelles nettes	1 701	899	2 300		4 900
Immobilisations corporelles nettes	23 839	18 327	5 300		47 466
Instruments financiers dérivés	2 104	67			2 171
Autres actifs financiers non courants	6 263	1 424		(837)	6 850
Participations dans les entreprises associées	1 226	1 182	400		2 808
Impôts différés actif	1 309	76			1 385
Autres actifs non courants	673	573			1 246
Total actifs non courants	53 777	29 895	27 911	(837)	110 746
<i>Actifs courants</i>					
Stocks	1 725	2 000			3 725
Créances clients et comptes rattachés	14 338	6 914		(76)	21 176
Instruments financiers dérivés	12 892	6 236		(839)	18 289
Autres actifs financiers courants	1 231	150			1 381
Autres actifs courants	2 966	2 564	(103)		5 427
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 812	2 946		(500)	8 258
Total actifs courants	38 964	20 810	(103)	(1 415)	58 256
TOTAL BILAN ACTIF	92 741	50 705	27 808	(2 252)	169 002

<i>En millions d'euros</i>	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 6.1)	Données historiques de Gaz de France en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 7.1)	Calcul et affectation du prix d'acquisition (non audités) (cf. Note 8)	Autres Ajustements (non audités) (cf. Note 9)	Données combinées pro forma au 30 juin 2008 (non auditées)
Passifs					
<i>Capitaux propres</i>					
Capitaux propres, part du Groupe	21 715	17 511	22 579	(3 036)	58 769
Intérêts minoritaires	2 624	575	29	2 289	5 517
Total capitaux propres	24 339	18 086	22 608	(747)	64 286
<i>Passifs non courants</i>					
Provisions	8 638	7 370			16 008
Impôts différés passif	1 533	2 707	5 200		9 440
Dette financière	14 812	4 295		(90)	19 017
Instruments financiers dérivés	1 937	7			1 944
Autres passifs financiers non courants	781				781
Autres passifs non courants	1 160	196			1 356
Total passifs non courants	28 861	14 575	5 200	(90)	48 546
<i>Passifs courants</i>					
Provisions	1 058	213			1 271
Dette financière	8 258	1 665		(500)	9 423
Instruments financiers dérivés	13 126	5 964		(839)	18 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 777	3 256		(76)	14 957
Autres passifs courants	5 322	6 946			12 268
Total passifs courants	39 541	18 044	-	(1 415)	56 170
TOTAL BILAN PASSIF	92 741	50 705	27 808	(2 252)	169 002

I 5. COMPTES DE RÉSULTAT PRO FORMA DE GDF SUEZ

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT PRO FORMA DE GDF SUEZ AU 30 JUIN 2008

<i>En millions d'euros</i>	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 6.2)	Données historiques de Gaz de France en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 7.2)	Calcul et affectation du prix d'acquisition (non audités) (cf. Note 8)	Autres Ajustements (non audités) (cf. Note 9)	Données combinées pro forma au 30 juin 2008 (non auditées)
Chiffre d'affaires	26 597	16 864		(332)	43 129
Achats	(13 102)	(9 479)		332	(22 249)
Charges de personnel	(4 183)	(1 290)			(5 473)
Amortissements, dépréciations et provisions, nets	(1 070)	(903)	(375)		(2 348)
Autre résultat opérationnel	(5 262)	(2 310)			(7 572)
Résultat opérationnel courant	2 980	2 882	(375)	-	5 487
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(148)	(43)			(191)
Dépréciations d'actifs	48	-			48
Restructurations	(39)	(73)			(112)
Cessions d'actifs	27	25			52
Résultat des activités opérationnelles	2 868	2 791	(375)	-	5 284
Coût de l'endettement financier net	(313)	(59)		37	(335)
Autre résultat financier	34	(125)		(23)	(114)
Impôt sur les bénéfices	(398)	(948)	144	(13)	(1 215)
Part dans le résultat des entreprises associées	152	78	(15)		215
RÉSULTAT NET	2 343	1 737	(246)	1	3 835
Dont :					
Part du Groupe	2 046	1 700	(245)	(120)	3 381
Intérêts minoritaires	297	37	(1)	121	454
Résultat net part du Groupe par action	1,61	1,75			1,56
Résultat net part du Groupe par action dilué	1,59	1,75			1,55

5.1.1 EBITDA pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2008

<i>En millions d'euros</i>	Données SUEZ	Données Gaz de France	Données combinées pro forma au 30 juin 2008 (non auditées)
SUEZ publié : EBITDA selon la définition du nouveau Groupe	4 244		
Gaz de France publié : excédent brut opérationnel		3 811	
- Frais de fusion		(51)	
- Résultat des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3)	
- Résultat des cessions des filiales consolidées		4	
- MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		(43)	
- Dépenses de restructuration		(12)	
+ dotations aux provisions sur actif circulant		(28)	
EBITDA de Gaz de France selon définition du nouveau Groupe		3 888	
EBITDA PRO FORMA GDF SUEZ	4 244	3 888	8 132

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT PRO FORMA DE GDF SUEZ AU 30 JUIN 2007

<i>En millions d'euros</i>	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 6.2)	Données historiques de Gaz de France en présentation pro forma (non auditées) (cf. Note 7.2)	Calcul et affectation du prix d'acquisition (non audités) (cf. Note 8)	Autres Ajustements (non audités) (cf. Note 9)	Données combinées pro forma au 30 juin 2007 (non auditées)
Chiffre d'affaires	23 307	13 778		(357)	36 728
Achats	(10 706)	(7 547)		357	(17 896)
Charges de personnel	(3 987)	(1 305)			(5 292)
Amortissements, dépréciations et provisions, nets	(845)	(705)	(375)		(1 925)
Autre résultat opérationnel	(5 034)	(1 994)			(7 028)
Résultat opérationnel courant	2 735	2 227	(375)	-	4 587
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	55	18			73
Dépréciations d'actifs	(21)	5			(16)
Restructurations	(25)	(1)			(26)
Cessions d'actifs	224	79			303
Résultat des activités opérationnelles	2 968	2 328	(375)	-	4 921
Coût de l'endettement financier net	(208)	(68)		23	(253)
Autre résultat financier	(12)	(33)		(21)	(66)
Impôt sur les bénéfices	(732)	(735)	144	(7)	(1 331)
Part dans le résultat des entreprises associées	207	52	(15)		244
RÉSULTAT NET	2 223	1 544	(246)	(5)	3 516
Dont :					
Part du Groupe	1 854	1 505	(245)	(158)	2 956
Intérêts minoritaires	369	39	(1)	153	560
Résultat net part du Groupe par action	1,46	1,53			1,36
Résultat net part du Groupe par action dilué	1,44	1,53			1,35

5.2.1 EBITDA pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2007

<i>En millions d'euros</i>	Données SUEZ	Données Gaz de France	Données combinées pro forma au 30 juin 2007 (non auditées)
SUEZ publié : EBITDA selon la définition du nouveau Groupe	3 717		
Gaz de France publié : Excédent brut opérationnel		3 110	
- Résultat des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		77	
- Résultat des cessions des filiales consolidées			
- MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		18	
- Badwill		5	
- Dépenses de restructuration		(2)	
+ dotations aux provisions sur actif circulant		21	
EBITDA de Gaz de France selon définition du nouveau Groupe		3 033	
EBITDA PRO FORMA GDF SUEZ	3 717	3 033	6 750

I 6. DONNÉES HISTORIQUES SUEZ

Certains éléments du bilan et des comptes de résultat de SUEZ ont été reclassés dans le Bilan et les comptes de résultat pro

forma afin de respecter le format de présentation du nouveau Groupe.

6.1 BILAN RÉSUMÉ DE SUEZ AU FORMAT DU NOUVEAU GROUPE AU 30 JUIN 2008

<i>En millions d'euros</i>	Données de SUEZ publiées au 30 juin 2008	Reclassements	Notes	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma au 30 juin 2008
Actifs				
<i>Actifs non courants</i>				
Goodwill	14 875	-		14 875
Immobilisations incorporelles nettes	3 488	(3 488)	(1)	-
Actifs incorporels en concession	-	1 787	(1)	1 787
Autres immobilisations incorporelles nettes	-	1 701	(1)	1 701
Immobilisations corporelles nettes	23 839	-		23 839
Instruments financiers dérivés	2 104	-		2 104
Titres disponibles à la vente	4 144	(4 144)	(2)	-
Prêts et créances au coût amorti	2 119	(2 119)	(2)	-
Autres actifs financiers non courants	-	6 263	(2)	6 263
Participations dans les entreprises associées	1 226	-		1 226
Impôts différés Actif	1 309	-		1 309
Autres actifs non courants	673	-		673
Total actifs non courants	53 777	-		53 777
<i>Actifs courants</i>				
Stocks	1 725	-		1 725
Créances clients et comptes rattachés	14 338	-		14 338
Instruments financiers dérivés	12 892	-		12 892
Prêts et créances au coût amorti	480	(480)	(3)	-
Autres actifs financiers courants	-	1 231	(3)	1 231
Autres actifs courants	2 966	-		2 966
Actifs financiers évalués à leur juste valeur par résultat	751	(751)	(3)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 812	-		5 812
Total actifs courants	38 964	-		38 964
TOTAL BILAN ACTIF	92 741	-		92 741

<i>En millions d'euros</i>	Données de SUEZ publiées au 30 juin 2008	Reclassements	Notes	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma au 30 juin 2008
Passif				
<i>Capitaux propres</i>				
Capitaux propres, part du Groupe	21 715	-		21 715
Intérêts minoritaires	2 624	-		2 624
Total capitaux propres	24 339	-		24 339
<i>Passifs non courants</i>				
Provisions	8 638	-		8 638
Impôts différés passifs	1 533	-		1 533
Dette financière	14 812	-		14 812
Instruments financiers dérivés	1 937	-		1 937
Autres passifs financiers non courants	781	-		781
Autres passifs non courants	1 160	-		1 160
Total passifs non courants	28 861	-		28 861
<i>Passifs courants</i>				
Provisions	1 058	-		1 058
Dettes financières	8 258	-		8 258
Instruments financiers dérivés	13 126	-		13 126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 777	-		11 777
Autres passifs courants	5 322	-		5 322
Total passifs courants	39 541	-		39 541
TOTAL BILAN PASSIF	92 741	-		92 741

6.2 COMPTES DE RÉSULTAT RÉSUMÉS DE SUEZ AU FORMAT DU NOUVEAU GROUPE AU 30 JUIN 2008 ET AU 30 JUIN 2007

<i>En millions d'euros</i>	Notes	Données de SUEZ publiées au 30 juin 2008	Reclassements	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma au 30 juin 2008	Données de SUEZ publiées au 30 juin 2007 ^(a)	Reclassements	Données historiques de SUEZ en présentation pro forma au 30 juin 2007
Chiffre d'affaires		26 597	-	26 597	23 307	-	23 307
Achats		(13 102)	-	(13 102)	(10 706)	-	(10 706)
Charges de personnel		(4 183)	-	(4 183)	(3 987)	-	(3 987)
Amortissements, dépréciations et provisions, nets		(1 070)	-	(1 070)	(845)	-	(845)
Autre résultat opérationnel		(5 262)	-	(5 262)	(5 034)	-	(5 034)
Résultat opérationnel courant		2 980	-	2 980	2 735	-	2 735
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		(148)	-	(148)	55	-	55
Dépréciations d'actifs		48	-	48	(21)	-	(21)
Restructurations		(39)	-	(39)	(25)	-	(25)
Cessions d'actifs		27	-	27	224	-	224
Résultat des activités opérationnelles		2 868	-	2 868	2 968	-	2 968
Résultat financier	(4)	(279)	279	-	(220)	220	-
Coût de l'endettement financier net	(4)		(313)	(313)	-	(208)	(208)
Autre résultat financier	(4)		34	34	-	(12)	(12)
Impôt sur les bénéfices		(398)	-	(398)	(732)	-	(732)
Part dans les entreprises associées		152	-	152	207	-	207
RÉSULTAT NET		2 343	-	2 343	2 223	-	2 223
Dont :							
Part du Groupe		2 046	-	2 046	1 854	-	1 854
Intérêts minoritaires		297	-	297	369	-	369

(a) Les données juin 2007 sont corrigées comme précisé dans la Note 1 aux états financiers consolidés résumés 30 juin 2008 de SUEZ de la méthode de consolidation d'Hisusa.

Reclassement de certains éléments du bilan et du compte de résultat résumés de SUEZ

- (1) Les «Immobilisations incorporelles nettes» ont été reclassées entre les postes «Autres immobilisations incorporelles nettes» et «Actifs incorporels en concession».
- (2) Les «Titres disponibles à la vente» et les «Prêts et créances au coût amorti non courants» ont été reclassés sous la rubrique «Autres actifs financiers non courants».
- (3) Les «Actifs financiers évalués à leur juste valeur par résultat» et les «Prêts et créances au coût amorti courants» ont été reclassés sous la rubrique «Autres actifs financiers courants».
- (4) Le «Résultat financier» a été détaillé sous les rubriques «Coût de l'endettement financier net» et «Autre résultat financier».

Le Groupe continuera ses travaux d'harmonisation des principes de présentation. Par conséquent, d'autres reclassements pourraient s'avérer nécessaires.

I 7. DONNÉES HISTORIQUES GAZ DE FRANCE

Certains éléments du bilan et des comptes de résultat de Gaz de France ont été reclassés dans le bilan et les comptes de résultat

pro forma afin de respecter le format de présentation du nouveau Groupe.

7.1 BILAN RÉSUMÉ DE GAZ DE FRANCE AU FORMAT DU NOUVEAU GROUPE AU 30 JUIN 2008

<i>En millions d'euros</i>	Données de Gaz de France publiées au 30 juin 2008	Reclassements	Notes	Données historiques de Gaz de France en présentation pro forma au 30 juin 2008
Actifs				
<i>Actifs non courants</i>				
Goodwill	1 825	-		1 825
Actifs incorporels en concession	5 522			5 522
Autres immobilisations incorporelles nettes	899	-		899
Immobilisations corporelles nettes	18 327			18 327
Instruments financiers dérivés	67			67
Autres actifs financiers non courants	1 424			1 424
Participations dans les entreprises associées	1 182			1 182
Impôts différés actif	76	-		76
Autres actifs non courants	573	-		573
Total actifs non courants	29 895	-		29 895
<i>Actifs courants</i>				
Stocks	2 000			2 000
Créances clients et comptes rattachés	6 914	-		6 914
Créance d'impôt	374	(374)	(5)	-
Autres débiteurs	2 190	(2 190)	(5)	-
Instruments financiers dérivés	6 236	-		6 236
Autres actifs financiers courants	150			150
Autres actifs courants	-	2 564	(5)	2 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 946			2 946
Total actifs courants	20 810	-		20 810
TOTAL BILAN ACTIF	50 705	-		50 705

Résultats pro forma de GDF SUEZ

<i>En millions d'euros</i>	Données de Gaz de France publiées au 30 juin 2008	Reclassements	Notes	Données historiques de Gaz de France en présentation pro forma au 30 juin 2008
Passifs				
<i>Capitaux propres</i>				
Capital	984	(984)	(6)	-
Prime d'émission	1 789	(1 789)	(6)	-
Réserves et résultats consolidés	14 353	(14 353)	(6)	-
Écarts de conversion	385	(385)	(6)	-
Total capitaux propres, part du Groupe	17 511	(17 511)	(6)	-
Capitaux propres, part du Groupe	-	17 511	(6)	17 511
Intérêts minoritaires	575	-		575
Total capitaux propres	18 086			18 086
<i>Passifs non courants</i>				
Provisions pour avantages au personnel	1 003	(1 003)	(7)	-
Provisions	6 367	1 003	(7)	7 370
Impôts différés passif	2 707	-		2 707
Titres participatifs	624	(624)	(8)	-
Dettes financières	3 671	624	(8)	4 295
Instruments financiers dérivés non courants	7	-		7
Autres passifs non courants	196	-		196
Total passifs non courants	14 575	-		14 575
<i>Passifs courants</i>				
Provisions	213	-		213
Dettes au personnel	642	(642)	(9)	-
Dettes financières	1 665	-		1 665
Instruments financiers dérivés courants	5 964	-		5 964
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 256	-		3 256
Impôts exigibles	761	(761)	(9)	-
Autres dettes fiscales	1 339	(1 339)	(9)	-
Autres dettes	4 204	(4 204)	(9)	-
Autres passifs courants	-	6 946	(9)	6 946
Total passifs courants	18 044	-		18 044
TOTAL BILAN PASSIF	50 705	-		50 705

7.2 COMPTES DE RÉSULTAT RÉSUMÉS DE GAZ DE FRANCE AU FORMAT DU NOUVEAU GROUPE AU 30 JUIN 2008 ET AU 30 JUIN 2007

<i>En millions d'euros</i>	Notes	Données de Gaz de France publiées au 30 juin 2008	Reclassements	Données de Gaz de France en présentation pro forma au 30 juin 2008	Données de Gaz de France publiées au 30 juin 2007	Reclassements	Données de Gaz de France en présentation pro forma au 30 juin 2007
Chiffre d'affaires		16 864	-	16 864	13 778	-	13 778
Consommations externes	(10)	(11 587)	11 587	-	(9 446)	9 446	-
Achats	(10)		(9 479)	(9 479)		(7 547)	(7 547)
Charges de personnel	(11)	(1 302)	12	(1 290)	(1 307)	2	(1 305)
Amortissements, dépréciations et provisions, nets	(11), (13), (14)	(942)	39	(903)	(683)	(22)	(705)
Autres produits opérationnels	(12), (14)	358	(358)	-	320	(320)	-
Autres charges opérationnelles	(12), (14) (10), (12), (15), (16),	(624)	624	-	(336)	336	-
Autre résultat opérationnel	(17)		(2 310)	(2 310)		(1 994)	(1 994)
Résultat opérationnel	(18)	2 767	115		2 326	(99)	
Résultat opérationnel courant	(18)			2 882			2 227
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(15)		(43)	(43)		18	18
Dépréciations d'actifs	(13)			-		5	5
Restructurations	(16), (11)		(73)	(73)		(1)	(1)
Cessions d'actifs	(17)		25	25		79	79
Résultat des activités opérationnelles			24	2 791		2	2 328
Coût de l'endettement financier net		(59)		(59)	(68)		(68)
Autres produits financiers	(19)	333	(333)	-	204	(204)	-
Autres charges financières	(19)	(434)	434	-	(235)	235	-
Autre résultat financier	(17), (19)		(125)	(125)	-	(33)	(33)
Impôt sur les bénéfices	(20)		(948)	(948)		(735)	(735)
Part dans les entreprises associées		78	-	78	52	-	52
Résultat net avant impôt	(21)	2 685	(948)		2 279	(735)	
Impôt sur les résultats	(20)	(948)	948		(735)	735	
RÉSULTAT NET		1 737		1 737	1 544		1 544
Part du Groupe		1 700	-	1 700	1 505	-	1 505
Intérêts minoritaires		37	-	37	39	-	39

Reclassement de certains éléments du bilan et du compte de résultat résumés de Gaz de France

- (5) Les postes «Autres débiteurs» et «Créance d'impôt» ont été reclassés sous la rubrique «Autres actifs courants».
- (6) Les postes «capital», «prime d'émission», «réserves et résultats consolidés», «écarts de conversion et autres», ont été regroupés sous la rubrique «Capitaux propres, part du Groupe».
- (7) Le poste «Provisions pour avantages au personnel» a été reclassé sous la rubrique «Provisions».
- (8) Le poste «Titres participatifs» a été reclassé sous la rubrique «Dettes financières».
- (9) Les «Dettes au personnel», les «Impôts exigibles», les «Autres dettes fiscales» et les «Autres dettes» ont été reclassés sous la rubrique «Autres passifs courants».
- (10) Les «Consommations externes» ont été reclassées sous la rubrique «Achats» à l'exception des «Autres achats et charges externes» et de la «Production immobilisée» qui ont été reclassés en «Autre résultat opérationnel».
- (11) Les «Charges de personnel» ainsi que les «Dotations aux provisions» supportées au titre des restructurations ont été reclassées sous la rubrique «Restructuration».
- (12) Les «Autres produits opérationnels» et les «Autres charges opérationnelles» ont été reclassés sous la rubrique «Autre résultat opérationnel».
- (13) Les pertes de valeur enregistrées sous la rubrique «Amortissements et provisions» ont été reclassées sous la rubrique «Dépréciations d'actifs».
- (14) Les dépréciations sur actifs circulants enregistrées sous la rubrique «Autres produits opérationnels» et les «Autres charges opérationnelles» ont été reclassés sous la rubrique «Amortissements, dépréciations et provisions, nets».
- (15) Les «Gains et pertes latents sur les instruments dérivés» inclus selon leur nature sous les rubriques «Autres produits opérationnels» ou «Autres charges opérationnelles» ont été reclassés sous la rubrique «MitM sur instruments financiers à caractère opérationnel».
- (16) Les frais de fusion qui étaient inclus dans «Autres charges opérationnelles» ont été reclassés sous la rubrique «Restructuration».
- (17) Les «Résultats générés par les plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles ou d'actifs financiers» qui selon leur nature étaient inclus dans «Autres produits opérationnels», «Autres charges opérationnelles», ou «Autre résultat financier» ont été reclassés sous la rubrique «Cessions d'actifs».
- (18) L'indicateur du «Résultat opérationnel» a été remplacé par le «Résultat opérationnel courant».
- (19) Les «Autres produits financiers» et les «Autres charges financières» ont été reclassés sous la rubrique «Autre résultat financier».
- (20) La rubrique «Impôt sur les résultats» a été reclassée sous le poste «Impôt sur les bénéfices».
- (21) Le «Résultat avant impôt» ne figure pas dans la présentation retenue pour le nouveau Groupe.

Le Groupe continuera ses travaux d'harmonisation des principes de présentation. Par conséquent, d'autres reclassements pourraient s'avérer nécessaires.

8. CALCUL ET AFFECTATION DU COÛT D'ACQUISITION

Le coût d'acquisition et son affectation sont présentés dans la Note 16 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux comptes 30 juin 2008 SUEZ ainsi que dans la Note 14 «Événement postérieur à la clôture» des notes aux comptes 30 juin 2008 de Gaz de France.

Les écarts d'évaluation de 13 900 millions d'euros affectés aux actifs de concessions, aux autres immobilisations incorporelles ainsi qu'aux immobilisations corporelles sont amortis sur une durée d'utilité moyenne pondérée de 18 années aux fins des ajustements pro forma. Une charge d'amortissement complémentaire de

375 millions d'euros a donc été constatée dans les comptes de résultat pro forma au 30 juin 2007 et 30 juin 2008.

L'effet impôt lié à ces ajustements pro forma s'élève à + 144 millions d'euros.

Un ajustement pro forma de 15 millions d'euros net d'impôt a également été comptabilisé au titre de l'écart d'évaluation de 400 millions d'euros affecté aux actifs sous-jacents des «participations dans les entreprises associées».

I 9. AUTRES AJUSTEMENTS PRO FORMA

9.1 HARMONISATION DES NORMES IFRS APPLIQUÉES

Le seul ajustement réalisé en vue d'harmoniser les principes comptables respectifs de SUEZ et de Gaz de France concerne les coûts d'emprunts. Conformément à la révision d'IAS 23, le nouveau Groupe a choisi d'activer les coûts d'emprunts. Ceci constitue un changement par rapport à la pratique appliquée par Gaz de France qui consistait à comptabiliser en charge tous les coûts d'emprunts relatifs à la période au cours de laquelle ils ont été engagés, y compris les coûts d'emprunts engagés lors de la période de construction en vue de financer les actifs en concession et les immobilisations incorporelles.

Aucun ajustement pro forma n'a été inscrit dans le bilan pro forma au 30 juin 2008 dans la mesure où les actifs qualifiés sont d'ores et déjà évalués à leur juste valeur du fait de l'application des ajustements pro forma relatifs à l'affectation du prix d'acquisition. L'activation des coûts d'emprunts conduit à diminuer les charges d'intérêts de 23 millions d'euros et de 37 millions d'euros respectivement au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008. L'impact de ce retraitement sur le poste «Impôt sur les bénéfices» représente 7 millions d'euros et 13 millions d'euros respectivement au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008.

A l'issue du processus de fusion, le Groupe continuera ses travaux d'harmonisation des principes comptables. Par conséquent, d'autres ajustements d'harmonisation pourraient s'avérer nécessaires.

9.2 OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Les positions bilantielles et les achats et ventes d'énergie et de services réciproques entre les sociétés du nouveau Groupe ont été éliminés dans le bilan et les comptes de résultat pro forma.

9.3 PARTICIPATIONS CROISÉES ET DIVIDENDES LIÉS

Gaz de France détient 8 millions d'actions de SUEZ pour une valeur totale de 347 millions d'euros au 30 juin 2008. SUEZ détient

10 millions d'actions de Gaz de France pour une valeur totale de 400 millions d'euros au 30 juin 2008.

Le prix d'acquisition historique des actions Gaz de France détenues par SUEZ est intégré au coût de l'acquisition de Gaz de France. Dans le bilan pro forma, les participations croisées ont été éliminées.

Les dividendes perçus par Gaz de France et SUEZ au titre de ces participations croisées ont également été retraités des comptes de résultats pro forma. Les retraitements enregistrés s'élevaient à - 21 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 et - 23 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008.

9.4 APPORT-DISTRIBUTION

A l'issue de l'Apport-Distribution préalable à la fusion, le nouveau Groupe détient 35% de SUEZ Environnement Company et en conserve le contrôle exclusif au travers d'un pacte d'actionnaires regroupant le nouveau Groupe et les principaux actionnaires de l'ancien Groupe SUEZ, soit environ 47% du capital de SUEZ Environnement Company. Par conséquent les informations pro forma ont été établies en maintenant SUEZ Environnement Company en intégration globale et en reclassant la part des intérêts minoritaires relatifs à ce pôle pour tenir compte de cet Apport-Distribution.

Le retraitement de l'Apport-Distribution tel que reflété actuellement dans le bilan et les comptes de résultat pro forma présentés ne tient compte d'aucun effet d'impôt différé ou courant potentiel lié à cette opération.

En l'absence de disposition spécifique dans les principes IFRS et compte tenu du fait que le nouveau Groupe conserve le contrôle exclusif de SUEZ Environnement Company au travers d'un pacte d'actionnaire, l'opération d'Apport-Distribution a été comptabilisée à la valeur nette comptable consolidée de la quote-part ainsi distribuée de SUEZ Environnement Company.

L'Apport-Distribution se traduit donc par une diminution de la part Groupe des capitaux propres de 2 289 millions d'euros au 30 juin 2008 avec pour contrepartie la part des minoritaires. Au compte de résultat, il se traduit par une diminution de 153 millions d'euros au 30 juin 2007 et de 117 millions d'euros au 30 juin 2008 du résultat Groupe, avec pour contrepartie la part des minoritaires.

Perspectives d'avenir de GDF SUEZ

DES POSITIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DE PREMIER PLAN DANS TOUTES LES BRANCHES

Le rapprochement entre Gaz de France et SUEZ a été réalisé le 22 juillet 2008. Il a donné naissance à un nouveau leader mondial de l'énergie bénéficiant de positions de premier plan dans le gaz, l'électricité et les services à l'énergie, d'un portefeuille d'approvisionnement en énergie sécurisé et diversifié, ainsi que d'un parc de production électrique flexible, performant et faiblement émetteur de CO₂.

GDF SUEZ est doté des meilleurs atouts humains, industriels et financiers pour relever et répondre aux enjeux et défis énergétiques de demain.

Il bénéficie de la complémentarité de ses activités, d'une présence solide sur l'ensemble de la chaîne énergétique (de l'amont à l'aval, dans le gaz et l'électricité, dans l'énergie et les services), d'un mix énergétique équilibré et flexible au cœur de l'Europe, et d'une présence sur tous les continents. Il détient un triple leadership mondial dans le GNL, les IPPs (Independent Power Producers) et les services à l'énergie. Le Groupe, qui place le développement durable au cœur de ses métiers, compte s'appuyer sur les synergies entre l'énergie et l'environnement pour contribuer à la protection de l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique.

Le Groupe met en œuvre une stratégie ambitieuse axée autour d'un développement industriel essentiellement organique. Cette stratégie est illustrée par les développements commerciaux et industriels récents de toutes les branches, avec notamment :

- Brésil : barrage hydraulique de Jirau (3 300 MW) ;
- Moyen-Orient : centrale de Ras Laffan au Qatar (2 730 MW et dessalement d'eau de 286 000m³/jour) ; de Shuweihat 2

(1 500 MW et 454 610 m³ d'eau par jour) à Abu Dhabi ; Al Dur à Bahrein (1 234 MW et 218 000 m³ d'eau par jour) ;

- Turquie : acquisition de la société Izgaz (distribution et vente de gaz naturel) ;
- États-Unis : centrale d' Astoria à New York (575 MW) ;
- Royaume-Uni : centrale Teesside (1 875 MW), concession du réseau de chaleur et de froid du Parc Olympique « Londres JO 2012 » ;
- Italie : Romana Gas (réseau de distribution de gaz de la ville de Rome), 6 centrales de cogénération (370 MW) ;
- GNL : construction du terminal GNL de Mejillones (mise en service début 2010, Chili), projet de terminal de Rabaska au Canada, accord avec PowerGas (Singapour) ;
- Nucléaire : accord avec Total et Areva pour un projet aux Emirats Arabes Unis, entrée au capital de l'usine George Besse II (sécurisation de l'approvisionnement en uranium enrichi).
- SUEZ ENVIRONNEMENT : nombreux succès commerciaux en Europe dans l'eau (contrat de 50 millions d'euros sur 10 ans remporté à Nantes) et les déchets (partenariat signé entre SITA France et Renault pour la déconstruction de véhicules en fin de vie), ainsi qu'à l'International (contrat de 99 millions d'euros pour la modernisation et l'extension de la station d'épuration d'Alexandrie Est), complété par des acquisitions industrielles de proximité (« tuck in »), notamment dans le domaine de l'eau aux États-Unis et dans les activités du recyclage et de valorisation des déchets en Europe.

I DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE RENTABLE

Le très fort taux de croissance de l'EBITDA du 1^{er} semestre a bénéficié de conditions climatiques plus favorables en Europe et d'effets non récurrents tels qu'une hausse des prix de marché du pétrole et de l'électricité, ainsi que d'excellents résultats de Tractebel Energia (Brésil) et de Distrigaz.

Compte tenu de ces effets et de perspectives de développement prometteuses et attractives pour l'ensemble de ses métiers, le Groupe confirme ses objectifs de croissance rentable à court et à moyen terme :

- Croissance de l'EBITDA¹ en 2008 supérieure à 10 % (EBITDA 2007 et 2008 retraités² des cessions de Distrigaz, Fluxys, SPE et Coriance)
- EBITDA³ cible de 17 milliards d'euros à horizon 2010
- Programme de synergies opérationnelles de 1 milliard d'euros par an à horizon 2013
- Mise en œuvre d'un programme d'investissements industriels de 30 milliards d'euros sur la période 2008-2010

- Maintien d'une discipline financière stricte avec une notation « strong A ».

GDF SUEZ confirme la mise en place d'une politique de dividende dynamique offrant un rendement attractif par rapport au secteur.

Le Groupe réitère ainsi son objectif de distribution supérieure à 50 % du résultat net part du Groupe récurrent et vise une croissance du dividende par action de 10 % à 15 % par an en moyenne entre le dividende payé en 2007⁴ et le dividende payé en 2010.

Le Groupe met en place dès 2008, une politique de versement, au deuxième semestre de chaque année, d'un acompte sur dividende, au titre de l'année en cours.

Pour 2008, le Groupe versera ainsi le 27 novembre prochain 0,80 euro par action, soit une distribution totale de 1,7 milliard d'euros. Ce versement prendra juridiquement la forme d'un acompte sur dividende. Par ailleurs, l'assemblée générale de mai 2009 mettra en paiement le solde du dividende ordinaire 2008, augmenté d'une distribution exceptionnelle de 0,80 euro par action.

Enfin, le Groupe réalisera un programme de rachat d'actions de 1 milliard d'euros supplémentaire d'ici la fin de l'année 2008.

(1) Cet objectif suppose que les tarifs de vente de gaz naturel en France reflètent les coûts de fourniture correspondants. Il s'entend également à climat moyen et hors évolution significative des contextes réglementaires en Europe.

(2) EBITDA pro forma 2007 ainsi retraité : 12,5 milliards d'euros.

(3) Définition EBITDA pro forma GDF SUEZ.

(4) Basé sur le dividende Gaz de France versé en 2007 et relatif à l'exercice 2006 (1,1 euro par action).



Ce Rapport Semestriel 2008 a été imprimé sur papier certifié 100 % PEFC,
sans acide, recyclable et biodégradable, chez un imprimeur labellisé "Imprim'vert" (charte de respect de l'environnement).

Couverture : Publicis Consultants / Verbe

Conception - Réalisation :  **Labrador** 01 53 06 30 80

GDF SUEZ

Société anonyme au capital de 2 191 532 680 euros
Siège social : 16-26, rue du Docteur Lancereaux
75008 Paris France
Tél. +33 (0)1 57 04 00 00
SIREN 542 107 651 RCS PARIS
TVA FR 13 542 107 651

www.gdfsuez.com

